

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable LILLIAN EVA DYCK

Wednesday, June 13, 2018
Tuesday, June 19, 2018

Issue No. 41

Thirty-eighth and thirty-ninth meetings:

Study on the new relationship between Canada and
First Nations, Inuit and Métis peoples

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente :

L'honorable LILLIAN EVA DYCK

Le mercredi 13 juin 2018
Le mardi 19 juin 2018

Fascicule n° 41

Trente-septième et trente-huitième réunions :

Étude sur les nouvelles relations entre le Canada et
les Premières Nations, les Inuits et les Métis

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*
The Honourable Scott Tannas, *Deputy Chair*
and
The Honourable Senators:

Boniface	McCallum
Christmas	McPhedran
* Day	Ngo
(or Mercer)	Pate
Doyle	Patterson
* Harder, P.C.	* Smith
(or Bellemare)	(or Martin)
(or Mitchell)	* Woo
Lovelace Nicholas	(or Saint-Germain)

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator McPhedran replaced the Honourable Senator Coyle (*June 14, 2018*).

The Honourable Senator Boniface replaced the Honourable Senator Boyer (*June 14, 2018*).

The Honourable Senator Coyle replaced the Honourable Senator McPhedran (*June 13, 2018*).

The Honourable Senator Boyer replaced the Honourable Senator Boniface (*June 13, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck
Vice président : L'honorable Scott Tannas
et
Les honorables sénateurs :

Boniface	McCallum
Christmas	McPhedran
* Day	Ngo
(ou Mercer)	Pate
Doyle	Patterson
* Harder, C.P.	* Smith
(ou Bellemare)	(ou Martin)
(ou Mitchell)	* Woo
Lovelace Nicholas	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice McPhedran a remplacé l'honorable sénatrice Coyle (*le 14 juin 2018*).

L'honorable sénatrice Boniface a remplacé l'honorable sénatrice Boyer (*le 14 juin 2018*).

L'honorable sénatrice Coyle a remplacé l'honorable sénatrice McPhedran (*le 13 juin 2018*).

L'honorable sénatrice Boyer a remplacé l'honorable sénatrice Boniface (*le 13 juin 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, June 13, 2018
(89)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:43 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boyer, Christmas, Coyle, Doyle, Dyck, McCallum, Pate, Patterson and Tannas (9).

In attendance: Brittany Collier and Michael Chalupovitsch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

WITNESSES:

Congress of Aboriginal Peoples:

Robert Bertrand, National Chief;
Robert Russell, Senior Manager of Engagement;
Ron Swain, Former National Vice-Chair.

The chair made a statement.

Mr. Bertrand made a statement and, together with Mr. Russell and Mr. Swain, answered questions.

At 8:03 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, June 19, 2018
(90)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 8:59 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boniface, Christmas, Doyle, Dyck, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson and Tannas (9).

In attendance: Brittany Collier and Michael Chalupovitsch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Siofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 13 juin 2018
(89)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 43, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boyer, Christmas, Coyle, Doyle, Dyck, McCallum, Pate, Patterson et Tannas (9).

Également présents : Brittany Collier et Michael Chalupovitsch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Congrès des peuples autochtones :

Robert Bertrand, chef national;
Robert Russell, gestionnaire principal de la mobilisation;
Ron Swain, ancien vice-président national.

La présidente prend la parole.

M. Bertrand fait une déclaration puis, avec MM. Russell et Swain, répond aux questions.

À 20 h 3, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 19 juin 2018
(90)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 8 h 59, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boniface, Christmas, Doyle, Dyck, McCallum, McPhedran, Pate, Patterson et Tannas (9).

Également présents : Brittany Collier et Michael Chalupovitsch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Siofra McAllister, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

WITNESSES:

Kim Baird Strategic Consulting:

Kim Baird, Owner.

Ontario Native Women's Association:

Cora McGuire-Cyrette, Executive Director;

Courtney Skye, Advisor.

The chair made a statement.

Ms. Baird and Ms. McGuire-Cyrette made statements and, together with Ms. Skye, answered questions.

At 10:27 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Kim Baird Strategic Consulting :

Kim Baird, propriétaire.

Ontario Native Women's Association :

Cora McGuire-Cyrette, directrice générale;

Courtney Skye, conseillère.

La présidente prend la parole.

Mmes Baird et McGuire-Cyrette font une déclaration puis, avec Mme Skye, répondent aux questions.

À 10 h 27, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 13, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:43 p.m. to study the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening, I welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the web.

I acknowledge, for the sake of reconciliation, that we are meeting on the traditional unceded lands of the Algonquin peoples.

My name is Lillian Dyck from Saskatchewan, and I have the honour and privilege of chairing this committee.

I will now invite my fellow senators to introduce themselves.

Senator Tannas: Scott Tannas, Alberta.

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

Senator Boyer: Yvonne Boyer, Ontario.

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia.

The Chair: Today, we continue our study on what a new relationship between the Government of Canada and First Nations, Inuit and Metis peoples could look like.

We have, from the Congress of Aboriginal Peoples, National Chief Robert Bertrand, National Chief; Robert Russell, Senior Manager of Engagement; and Ron Swain.

You have the floor, National Chief Bertrand, and after your presentation we'll have questions from the senators.

Robert Bertrand, National Chief, Congress of Aboriginal Peoples: I am National Chief Robert Bertrand of the Congress of Aboriginal Peoples or, as we like to call it, CAP. I am pleased to be with all of you today and wish to acknowledge that we are

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 13 juin 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 43, pour son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonsoir. Je souhaite la bienvenue aux honorables sénateurs et aux membres du public qui regardent cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, ici même dans la pièce ou sur le Web.

Dans un esprit de réconciliation, je tiens à souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé des peuples algonquins.

Je m'appelle Lillian Dyck, je viens de la Saskatchewan et j'ai l'honneur et le privilège d'être présidente du comité.

J'invite maintenant mes collègues sénateurs à se présenter.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du Manitoba.

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Boyer : Yvonne Boyer, de l'Ontario.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, de la Nouvelle-Écosse.

La présidente : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur les nouvelles relations entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Nous accueillons donc, du Congrès des peuples autochtones, Robert Bertrand, chef national, Robert Russell, gestionnaire principal de la mobilisation, et Ron Swain.

Chef national Bertrand, vous avez la parole. Après votre exposé, nous entendrons les questions des sénateurs.

Robert Bertrand, chef national, Congrès des peuples autochtones : Je suis le chef national Robert Bertrand, du Congrès des peuples autochtones ou, comme nous aimons l'appeler, le CPA. Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui

on the traditional and unceded territory of the Algonquin peoples.

[*Translation*]

The teachings and wisdom of our ancestors are essential to guide our work and discussions today.

[*English*]

I would like to thank all committee members for allowing CAP to be present here today to speak to you. This committee has heard from witnesses reflecting the diversity of First Nations, Inuit and Metis people from urban, rural, remote and northern communities.

For over 47 years, CAP has committed itself to advocating for the rights and needs of off-reserve status and non-status Indians, Metis peoples and southern Inuit, the majority of whom live in urban, rural and remote areas.

CAP has also served as the national voice for its 11 provincial and territorial affiliates who are instrumental in providing us with direct connections to the priorities and the needs of our constituents.

[*Translation*]

From coast to coast to coast, CAP's provincial and territorial affiliates play a leading role in providing us with a direct connection to the needs and interests of our constituents.

[*English*]

Since its formation, CAP has played a key role in fighting for and securing the rights of its people. The late Harry Daniels, former president of CAP, was a central figure in the constitutional talks leading up to the Constitution Act of 1982. Refusing to back down, Harry Daniels was ultimately successful in achieving his goals, and Metis were enshrined in the Constitution.

CAP also held a seat and was very active in negotiations of the constitutional forums, such as the 1992 Charlottetown Accord and the Kelowna Accord processes.

We have a long history of fighting for the off-reserve Indigenous peoples of Canada. We established a pivotal role for ourselves at the constitutional table and should play an equal role in all reconciliation tables undertaken by the federal government.

There is no question that the subject of today's study, the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Metis peoples, is one of vast importance to all Indigenous people living

et je souhaite reconnaître que nous sommes sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples algonquins.

[*Français*]

Les enseignements et la sagesse de nos ancêtres sont essentiels pour guider notre travail et nos discussions aujourd'hui.

[*Traduction*]

J'aimerais remercier tous les membres du comité de permettre au CPA d'être ici pour vous parler aujourd'hui. Votre comité a entendu des témoins qui reflètent la diversité des Premières Nations, des Inuits et des Métis des collectivités urbaines, rurales, éloignées et nordiques.

Pendant plus de 47 ans, le CPA s'est engagé à défendre les droits et les besoins des Indiens inscrits et non inscrits, des Métis et des Inuits du Sud vivant hors réserve. La majorité de ces gens vivent dans des régions urbaines, rurales et éloignées.

Le CPA sert également de voix nationale à ses 11 groupes affiliés provinciaux et territoriaux qui sont indispensables pour nous aider à établir des liens directs avec les priorités et les besoins des gens que nous représentons.

[*Français*]

D'un océan à l'autre, les affiliés provinciaux et territoriaux du CPA jouent un rôle de premier plan quand il s'agit de nous fournir un accès direct pour répondre aux besoins et aux intérêts de nos commettants.

[*Traduction*]

Depuis sa création, le CPA a joué un rôle essentiel pour défendre et protéger les droits des gens qu'il représente. L'ancien président du CPA, le regretté Harry Daniels, a été au centre des pourparlers constitutionnels qui ont mené à la Loi constitutionnelle de 1982. Harry Daniels a refusé d'abandonner et il a réussi à atteindre ses objectifs, et les Métis ont été enchâssés dans la Constitution.

Le CPA a aussi occupé un siège lors des négociations des forums constitutionnels et a participé très activement à ces négociations, par exemple dans le cadre des processus liés à l'accord de Charlottetown de 1992 et à l'Accord de Kelowna.

Nous luttons depuis longtemps pour défendre les droits des peuples autochtones du Canada qui vivent à l'extérieur des réserves. Nous avons assumé un rôle essentiel dans les négociations constitutionnelles et nous devrions jouer un rôle équivalent dans toutes les négociations liées à réconciliation qui sont entamées par le gouvernement fédéral.

Il ne fait aucun doute que le sujet de l'étude d'aujourd'hui, c'est-à-dire la nouvelle relation entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis, est extrêmement important pour

in this country. It is also a study whereupon we may only begin to explore the tip of the iceberg.

A new relationship between Canada and our people should be one that is inclusive and given room to grow over time. What are the principles that should guide the development of this new relationship?

A little over 20 years ago, the Royal Commission on Aboriginal Peoples, RCAP, was tasked with investigating and responding to a similar question: What are the foundations of a fair and honourable relationship between the Aboriginal and the non-Aboriginal peoples of Canada?

I would advocate that the four principles for the basis of a renewed relationship proposed by the commission should be implemented into a new relationship between Canada and our people: recognition, respect, sharing and responsibility.

A great number of our people remain at a point of crisis, whether it be the denial of basic programs and services, rampant discrimination, escalating incarceration rates or a lack of available housing.

Reparation and reconciliation for Indigenous peoples, in the wake of such destructive colonial projects as the Indian Act, the residential schools system and the Sixties Scoop, are vital. These initiatives carry a lasting impact for our people.

[*Translation*]

Our vision is that all Indigenous people in Canada will enjoy a better quality of life, founded on the rebuilding of our nations. All Indigenous citizens will rightfully be treated with respect, dignity, integrity and equality.

[*English*]

Indigenous peoples have spent their entire lives fighting for rights: the right to claim their own Indigenous identity, the right to open and equal access for the same programs and services available to many other citizens of this country, and the right to determine their own place and future.

A number of models have been created to point the way for all levels of government to allow for the rights and determination of Indigenous peoples: the Royal Commission on Aboriginal Affairs, the Truth and Reconciliation Commission of Canada and its 94 calls to action, the United Nations Declaration on the Rights of Aboriginal Peoples, and NDP MP Romeo Saganash's Bill C-262.

tous les Autochtones qui vivent dans ce pays. Nous ne faisons peut-être que commencer à explorer la pointe de l'iceberg dans cette étude.

Une nouvelle relation entre le Canada et notre peuple devrait être inclusive et devrait avoir la possibilité de se resserrer au fil du temps. Quels principes devraient guider le développement de cette nouvelle relation?

Il y a un peu plus de 20 ans, la Commission royale sur les peuples autochtones, la CRPA, a été chargée de mener une enquête pour répondre à une question semblable, c'est-à-dire qu'elle devait déterminer les fondements d'une relation équitable et honorable entre les Autochtones et les non-Autochtones du Canada.

Je ferais valoir que les quatre principes suivants, qui sont proposés par la commission, devraient servir de fondement à la nouvelle relation qui sera établie entre le Canada et notre peuple : la reconnaissance, le respect, le partage et la responsabilité.

Un grand nombre de membres de notre peuple sont toujours dans une situation de crise, que ce soit parce qu'ils n'ont pas accès à des programmes et à des services de base ou qu'ils doivent faire face à une discrimination généralisée, à des taux d'incarcération à la hausse ou à une pénurie de logements.

La réparation et la réconciliation pour les peuples autochtones sont essentielles à la suite de projets coloniaux aussi destructeurs que la Loi sur les Indiens, le système des pensionnats et la rafle des années 1960. En effet, ces initiatives ont eu des répercussions durables sur notre peuple.

[*Français*]

Notre vision est celle où tous les Autochtones du Canada connaîtront une meilleure qualité de vie, fondée sur la reconstruction de nos nations. Tous les citoyens autochtones seront légitimement traités avec respect, dignité, intégrité et égalité.

[*Traduction*]

Les Autochtones ont passé toute leur vie à défendre leurs droits, c'est-à-dire le droit de revendiquer leur propre identité autochtone, le droit à un accès ouvert et égal aux mêmes programmes et services qui sont offerts à de nombreux autres citoyens de ce pays, et le droit de déterminer leur propre place et leur propre avenir.

Plusieurs modèles ont été créés pour aider tous les échelons de gouvernement à favoriser les droits et la détermination des peuples autochtones, notamment la Commission royale sur les peuples autochtones, la Commission de vérité et réconciliation du Canada et ses 94 appels à l'action, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le projet de loi C-262 du député néo-démocrate Romeo Saganash.

The most important piece in the establishment of a new relationship for CAP is the implementation of a working relationship with the federal government through its honouring the Supreme Court of Canada's final decision in *Daniels v. Canada*, a legal victory for CAP, 17 years in the making. It was a unanimous decision of nine judges.

For years, both federal and provincial governments in Canada have denied having legislative authority over Metis and non-status Indians. The federal government, under the justification that section 91(24) of the Constitution Act, 1867, precluded them and the provincial governments from doing so on the basis that the issue was a federal one.

This left many Metis and non-status Indians in what the Supreme Court of Canada has characterized as a “jurisdictional wasteland with significant and obvious disadvantaging consequences.”

In 1999, CAP addressed this crucial stalemate directly by launching a legal challenge with *Daniels v. Canada*. On April 14, 2016, after a 17-year court battle, the Supreme Court issued a unanimous decision in *Daniels v. Canada*, declaring that the Metis and non-status Indians are Indians under section 91(24) of the Constitution Act, 1867.

This landmark ruling in the *Daniels* decision confirmed Canada's jurisdiction and responsibility for Metis and non-status Indians. It affirmed that the federal government had a fiduciary relationship with the Metis and non-status Indians, just as it does with status Indians, and had the duty to consult and negotiate with them on matters that affect them.

The legal victory earned through the *Daniels* decision rightfully belongs to CAP and is the key for our people to gain the rights, programs and services that I say they are entitled to.

In the Supreme Court's 2016 final decision on *Daniels*, Justice Michael Phelan acknowledged that these consequences produced a large population of collaterally damaged people as the result of their being deprived of programs, services, and intangible benefits, recognized by all governments as needed.

The *Daniels* decision had the potential to transform the framework and relationship in which Canada deals with Metis and non-status Indians.

Le CPA est d'avis que l'élément le plus important dans la création d'une nouvelle relation, c'est l'établissement d'une relation de travail avec le gouvernement fédéral par l'entremise du respect de la décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Daniels c. Canada*, une victoire juridique que le CPA a tenté d'obtenir pendant 17 ans. La décision a été prise à l'unanimité par les neuf juges.

Pendant des années, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral du Canada ont refusé d'admettre qu'ils avaient compétence législative à l'égard des Métis et des Indiens non inscrits. En effet, le gouvernement fédéral invoquait que le paragraphe 91(24) de la Loi constitutionnelle de 1867 l'en empêchait, et les gouvernements provinciaux invoquaient le fait qu'il s'agissait d'un enjeu de compétence fédérale.

Par conséquent, de nombreux Métis et Indiens non inscrits se sont retrouvés dans ce que la Cour suprême du Canada a appelé un « désert juridique sur le plan de la compétence législative, situation qui a des conséquences défavorables importantes et évidentes. »

En 1999, le CPA s'est attaqué à cette impasse directement en déposant une contestation judiciaire par l'entremise de *Daniels c. Canada*. Le 14 avril 2016, après une bataille juridique de 17 ans, la Cour suprême a rendu une décision unanime dans *Daniels c. Canada*, en déclarant que les Métis et les Indiens non inscrits sont des Indiens en vertu du paragraphe 91(24) de la Loi constitutionnelle de 1867.

La décision importante rendue dans l'affaire *Daniels* a confirmé la compétence et la responsabilité du Canada à l'égard des Métis et des Indiens non inscrits. Elle a confirmé que le gouvernement fédéral avait une relation fiduciaire avec les Métis et les Indiens non inscrits, la même relation qu'il a avec les Indiens, et qu'il avait donc l'obligation de les consulter sur les questions qui les touchent.

La victoire juridique remportée par l'entremise de la décision *Daniels* appartient de plein droit au CPA et représente l'instrument qui permettra à notre peuple d'obtenir les droits, les programmes et les services auxquels, comme je l'ai dit, ils ont droit.

Dans la décision *Daniels* prise par la Cour suprême en 2016, le juge Michael Phelan a reconnu que ces conséquences avaient produit un grand nombre de gens qui souffraient de dommages collatéraux après avoir été privés de programmes, de services et d'avantages non tangibles que tous les gouvernements reconnaissent comme étant essentiels.

La décision *Daniels* avait le potentiel de transformer le cadre et la relation dans lesquels le Canada interagit avec les Métis et les Indiens non inscrits.

Prime Minister Justin Trudeau stated time and time again that “No relationship is more important to Canada than the one with Indigenous Peoples.” His government is working in partnership with Indigenous peoples to review federal laws and policies to ensure they respect both Canada’s constitutional obligations and international standards, including those set out in UNDRIP.

Regarding what the Government of Canada termed the “CAP/Daniels Decision,” the government stated:

We are studying the decision to determine next steps. We will be working in genuine partnership with Métis and non-Status Indians — based on recognition of rights, respect, and partnership — in order to meaningfully advance the work of reconciliation.

According to the government’s website, this statement was last modified on April 14, 2016, the same day that the Supreme Court handed down its final decision. As of today, Canada remains an inactive partner in engaging the Congress of Aboriginal Peoples on *Daniels*. CAP, and by extension the voices of Metis and non-status Indians, continues to experience exclusion from crucial discussions with the Canadian government that impacts the rights and lives of our constituents.

The federal government’s continued state of inaction on the *Daniels* decision underscores a lack of commitment to support and advance the rights of all Indigenous peoples, specifically those of CAP’s constituency.

Earlier this year, in February, the Government of Canada launched a national engagement strategy to develop a Recognition and Implementation of Rights Framework that would ensure the Government of Canada respects Indigenous rights and provides policies and mechanisms for Indigenous peoples to exercise their rights.

Despite the fact that consultations began immediately following the government’s announcement, CAP has still not yet been engaged in this crucial stepping stone between the Government of Canada and Indigenous peoples. Such an example illustrates Canada’s ongoing unilateral decision making on behalf of non-status Indians and the urban Indigenous peoples. This must come to an end as it is a direct violation of their fundamental human rights.

The federal government needs to abandon and move away from its paternalistic, litigious relationship with Indigenous peoples to one of complete reconciliation with all our people

Le premier ministre Justin Trudeau a affirmé à de nombreuses reprises qu’aucune relation n’était plus importante pour le Canada que celle qu’il entretient avec les peuples autochtones. Son gouvernement travaille en partenariat avec les peuples autochtones pour réviser les lois et les politiques fédérales, afin de veiller à ce qu’elles respectent les obligations constitutionnelles du Canada et les normes internationales, y compris celles établies dans la DNUDPA.

En ce qui concerne ce que le gouvernement a appelé la « décision CPA/Daniels », le gouvernement a énoncé ce qui suit :

Nous étudions présentement la décision afin de fixer les prochaines étapes. Nous travaillerons sur des assises d’un partenariat authentique avec les Métis et les Indiens non inscrits qui sera fondé sur la reconnaissance des droits, le respect et le partenariat avec comme objectif de faire progresser la réconciliation.

Selon le site web du gouvernement, cette déclaration a été modifiée pour la dernière fois le 14 avril 2016, le jour où la Cour suprême a rendu sa décision finale. À ce jour, le Canada demeure un partenaire inactif à l’égard du Congrès des peuples autochtones en ce qui concerne la décision *Daniels*. Le CPA, et par conséquent les voix des Métis et des Indiens non inscrits, continue d’être exclu des décisions importantes du gouvernement canadien qui ont des répercussions sur les droits et la vie des gens que nous représentons.

L’inaction prolongée du gouvernement fédéral à l’égard de la décision *Daniels* traduit un manque d’engagement à l’égard de l’appui et de la progression des droits de tous les peuples autochtones, surtout ceux des gens représentés par le CPA.

Plus tôt cette année, c’est-à-dire en février dernier, le gouvernement du Canada a lancé une stratégie nationale de mobilisation, afin d’élaborer un Cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits qui veillerait à ce que le gouvernement du Canada respecte les droits des Autochtones et mette en œuvre des politiques et des mécanismes qui permettraient aux peuples autochtones d’exercer leurs droits.

Même si les consultations ont débuté immédiatement après l’annonce du gouvernement, la participation du CPA n’a toujours pas été sollicitée dans cette étape essentielle entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones. Un tel exemple démontre que le Canada prend des décisions unilatérales au nom des Indiens non inscrits et des peuples autochtones qui vivent en région urbaine. Cette pratique doit cesser, car elle va directement à l’encontre des droits fondamentaux de la personne des Autochtones.

Le gouvernement fédéral doit abandonner cette relation paternaliste et conflictuelle avec les peuples autochtones pour mettre en place une réconciliation complète avec tous nos

where it honours its constitutional and fiduciary responsibilities: a new relationship that relies on the honour of the Crown.

In the Supreme Court decision on *Daniels*, Supreme Court Justice Rosalie Abella stated:

As the curtain opens wider and wider on the history of Canada's relationship with its Indigenous peoples, inequities are increasingly revealed and remedies urgently sought.

The Government of Canada has to recognize the changing face of Indigenous peoples and its new urban reality. Brought together in CAP's legal victory in *Daniels*, Canada's Constitution and UNDRIP will enable lasting and positive changes for our people.

The Government of Canada must respect the spirit and intent of the *Daniels* decision and fully recognize the rights of Métis and non-status peoples. The Government of Canada must immediately move toward a table of reconciliation with the Congress of Aboriginal Peoples to develop a relationship based on rights and recognition as in section 35 of the Constitution Act. There must be justice for all.

Meegwetch. Thank you for taking the time to listen to us.

Senator Tannas: My colleagues won't be surprised at the question I'll ask because it's one that I stubbornly cling to and think holds the key to something. This is a complicated problem and, quite frankly, the *Daniels* decision just makes it that much more complicated from the perspective of the government and from the perspective of the country.

Complicated situations sometimes can only be solved by simple answers. I am wondering if you could provide some of your thinking around individual rights and entitlements as we look forward into recognition, recompense, sharing and all those kinds of things, versus the rights and entitlements that would accrue to a collective, to Aboriginal governments.

Have you given any thought as to where money and other entitlements should rest at the individual level versus at a government level?

Mr. Bertrand: You are absolutely right when you say that this is a very complicated question. Just to illustrate how complicated it is, when my two friends here and I were working on my notes this afternoon, we had quite a discussion. Not one of us could agree exactly on what everything meant.

peuples, dans laquelle il assume ses responsabilités constitutionnelles et fiduciaires. Cette nouvelle relation reposera sur l'honneur de la Couronne.

Dans la décision *Daniels* de la Cour suprême, la juge de la Cour suprême Rosalie Abella a déclaré ce qui suit :

À mesure que le rideau continue de se lever sur l'histoire des relations entre le Canada et ses peuples autochtones, de plus en plus d'iniquités se font jour et des réparations sont instamment réclamées.

Le gouvernement du Canada doit reconnaître la réalité changeante des peuples autochtones et sa nouvelle réalité urbaine. Réunies dans la victoire juridique du CPA dans la décision *Daniels*, la Constitution canadienne et la DNUDPA permettront d'apporter des changements durables et positifs pour notre peuple.

Le gouvernement du Canada doit respecter l'esprit et l'intention de la décision *Daniels* et pleinement reconnaître les droits des Métis et des peuples non inscrits. Le gouvernement du Canada doit immédiatement entamer des négociations de réconciliation avec le Congrès des peuples autochtones, afin d'établir une relation fondée sur les droits et la reconnaissance, tel que l'indique l'article 35 de la Loi constitutionnelle. Nous devons assurer la justice pour tous.

Meegwetch. Je vous remercie d'avoir pris le temps de nous écouter.

Le sénateur Tannas : Mes collègues ne seront pas surpris de la question que je poserai, car c'est une question que je m'entête à poser et qui, je crois, contient un élément essentiel. C'est une situation complexe et, bien honnêtement, la décision *Daniels* la rend encore plus complexe pour le gouvernement et le pays.

Parfois, des situations complexes peuvent seulement être résolues à l'aide de solutions simples. J'aimerais que vous nous parliez des droits et des privilèges individuels liés à la reconnaissance, aux dédommagements, au partage, et cetera, comparativement aux droits et aux privilèges qui s'appliqueraient à un groupe, c'est-à-dire aux gouvernements autochtones.

Avez-vous réfléchi sur la question de savoir comment les fonds versés et d'autres privilèges devraient s'appliquer au niveau individuel comparativement au niveau gouvernemental?

M. Bertrand : Vous avez absolument raison lorsque vous dites qu'il s'agit d'un enjeu très complexe. Afin d'illustrer à quel point il est complexe, lorsque mes deux collègues et moi avons travaillé sur l'exposé que j'ai livré cet après-midi, nous avons eu toute une discussion. Nous ne pouvions pas nous mettre d'accord sur la signification exacte de tout cela.

These two gentlemen are from different parts of the country and I am from the Quebec side. What is good in Labrador, for instance, is perhaps not what is needed in British Columbia or in Newfoundland.

In my opinion, we have to start talking to our constituents, our people, to find out exactly what it means for them to be recognized as Indians. What entitlements, as you put it? Is it something that is owed to an individual or should we send it to a community?

In our group, we did not have the time to ask those questions. That's why we said in my presentation that what has to be done right now is that we have to sit down before we even talk about entitlements. We have to start having an open discussion with the federal government and talking to legal scholars about what the *Daniels* decision actually means.

I was there when the Supreme Court decision came down. We were very happy. We had won. After an hour or two of everybody being okay, we won, what exactly was it that we won?

Last March, we had the *Daniels* symposium. People came from different parts of the country. Some people talked about fishing. Some people talked about taxation, housing and education. We have all down on paper, but we need to streamline it so that we will have ammunition to go back and talk with the federal government.

I hope I answered your question.

[*Translation*]

As I said, senator, it is very, very complicated.

[*English*]

Senator Doyle: Good to see you again, chief. I think the last time we met, you and I were in the House of Commons as colleagues for 12 years. Good to see you again.

Between 2013 and 2017, according to our notes here, you made a grassroots engagement tour. When you decided to do that tour, what were you hoping to find? What were you hoping to accomplish? What did you feel your mandate was in what you would discover from doing that tour?

Did the people you meet make many recommendations as to relationship they had with the federal government at that time? Could you tell us a bit about that?

Ces deux messieurs viennent de différentes régions du pays, et je viens du Québec. Ce qui est bon pour le Labrador, par exemple, ne répond peut-être pas aux besoins de la Colombie-Britannique ou de Terre-Neuve.

À mon avis, nous devons commencer à parler à nos gens, à notre peuple, pour déterminer exactement ce que cela signifie pour eux d'être reconnus à titre d'Indiens. Quels sont les privilèges, comme vous le dites? Est-ce quelque chose que l'on doit à une personne ou s'appliquent-ils au niveau communautaire?

Nous n'avons pas eu le temps de poser ces questions au sein de notre groupe. C'est la raison pour laquelle nous avons dit, dans mon exposé, que pour le moment, nous devons nous asseoir et réfléchir avant même de parler de privilèges. Nous devons avoir une discussion ouverte avec le gouvernement fédéral et demander à des spécialistes du droit de nous expliquer ce que signifie exactement la décision *Daniels*.

J'étais présent lorsque la Cour suprême a rendu sa décision. Nous étions très heureux. Nous avons gagné. Toutefois, après une heure ou deux, tout le monde a commencé à se demander ce que nous avions gagné.

En mars dernier, nous avons eu un symposium sur la décision *Daniels*. Des gens sont venus de différentes régions du pays. Certaines personnes ont parlé de pêche. D'autres ont parlé de taxes, de logement et d'éducation. Nous avons mis tout cela par écrit, mais nous devons organiser ces idées, afin d'avoir des arguments pour discuter avec le gouvernement fédéral.

J'espère que cela répond à votre question.

[*Français*]

Comme je l'ai dit, monsieur le sénateur, c'est très, très compliqué.

[*Traduction*]

Le sénateur Doyle : Je suis heureux de vous revoir, chef. Je crois que, la dernière fois que nous nous sommes rencontrés, nous étions collègues à la Chambre des communes pendant 12 ans. Je suis heureux de vous revoir.

Selon nos notes d'information, de 2013 à 2017, vous avez parcouru le pays dans le cadre d'une visite nationale auprès des communautés. Lorsque vous avez décidé de mener cette série de visites, qu'espériez-vous apprendre? Qu'espériez-vous accomplir? Selon vous, quel était votre mandat relativement aux découvertes que vous feriez pendant cette série de visites?

Les gens que vous avez rencontrés ont-ils formulé de nombreuses recommandations liées à la relation qu'ils avaient avec le gouvernement fédéral à ce moment-là? Pourriez-vous nous parler de cela?

Mr. Bertrand: Yes, the grassroots tour was started by the previous grand chief, a very fine gentleman by the name of Dwight Dorey who passed away a couple of weeks ago. There was an extensive report. If you would like, I will make sure that the office sends a copy to the chair and you can pass it out.

Senator Doyle: That would be good, yes.

Mr. Bertrand: The main items that came out were what I mentioned a while ago: housing, education and economic development. Another problem we heard quite often was that Indigenous peoples living off reserve do not have the financial tools to get ahead that regular Canadians have access to.

We didn't mention it in my notes, but according to the Statistics Canada numbers over 70 per cent of Indigenous peoples now live off reserve. I will be the first one to admit that, yes, we have all seen the horrible poverty that exists on some Indian reserves. The government has done right in saying that it was there to help. Nobody could be against whatever help, whether it's financial or otherwise, for the status peoples on reserve to have better lives. I always end up by saying, "Let's not forget the other 70 per cent of the people who live off reserve."

[Translation]

Statistics Canada's data, the government's own figures, tell us that 70 per cent of Indigenous people live off reserve right now.

It is also interesting that companies that need workers for the railways or the oil industry will hire young Indigenous people. Indigenous youth must have the same opportunities as other Canadians.

I have always said that CAP is in a very good position to help those living off reserve. Unfortunately, the Government of Canada is not always on the same page as us. We respect its decisions. I would like to point out that CAP was one of the first organizations created. As I recall, CAP was established in 1971. And I can assure you that we will be there for many years to come.

[English]

Senator Boyer: Welcome, and thank you very much for coming. You say that a legal victory has been earned through the *Daniels* decision which rightfully belongs to CAP. I know Joe Magnet and his team worked very hard on that decision. It was a grand decision, that's for sure. You also talked about the federal

M. Bertrand : Oui, la série de visites nationales auprès des communautés a été entamée par le grand chef précédent, un monsieur distingué du nom de Dwight Dorey, qui est décédé il y a environ deux semaines. On a produit un rapport volumineux. Si vous le souhaitez, je veillerai à ce que le bureau envoie un exemplaire de ce rapport à votre président, qui pourra vous le distribuer.

Le sénateur Doyle : Oui, ce serait bien.

M. Bertrand : Les éléments principaux qui ont été soulignés sont ceux que j'ai mentionnés plus tôt, c'est-à-dire le logement, l'éducation et le développement économique. Un autre problème qui a été mentionné assez souvent, c'est que les peuples autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves n'ont pas accès aux mêmes outils financiers qui permettent d'avancer et auxquels les autres Canadiens ordinaires ont accès.

Nous ne l'avons pas mentionné dans mon exposé, mais selon les données de Statistique Canada, plus de 70 p. 100 des Autochtones vivent maintenant à l'extérieur d'une réserve. Je serai le premier à admettre que nous avons tous observé l'horrible pauvreté qui existe dans certaines réserves indiennes. Le gouvernement a bien fait de dire qu'il était là pour aider. Personne ne peut s'opposer à une aide, qu'elle soit financière ou d'un autre type, qui vise à améliorer la vie des Indiens inscrits qui vivent dans les réserves. Je finis toujours par dire qu'il ne faut pas oublier les autres 70 p. 100 qui vivent à l'extérieur de ces réserves.

[Français]

Ce sont les données de Statistique Canada, les propres chiffres du gouvernement, qui nous indique que, en ce moment, 70 p. 100 des Autochtones vivent hors réserve.

Autre chose intéressante, les compagnies qui auront besoin de main-d'œuvre pour les chemins de fer ou le secteur pétrolier engageront de jeunes Autochtones. Or, ces jeunes Autochtones doivent avoir les mêmes possibilités que les autres Canadiens.

J'ai toujours dit que le CPA était très bien situé pour aider ces gens qui vivent hors réserve. Malheureusement, le gouvernement du Canada n'est pas toujours sur la même longueur d'onde que nous. Nous respectons ses décisions. J'aimerais souligner que le CPA est l'une des premières organisations qui ont été créées. Si je me souviens bien, le CPA a vu jour en 1971. Et je peux vous assurer que nous serons présents pendant plusieurs années.

[Traduction]

La sénatrice Boyer : Bienvenue, et merci beaucoup d'être venus. Vous avez dit qu'une victoire juridique avait été remportée par l'entremise de la décision *Daniels*, et qu'elle appartient de plein droit au CPA. Je sais que Joe Magnet et son équipe ont travaillé d'arrache-pied pour cette décision. C'était sans doute une grande décision. Vous avez également parlé de

government's inaction in determining the rights and assisting in implementing anything within the *Daniels* decision.

Are you working with other national organizations to assist in creating a framework that will advance the rights of the constituents you represent? What about the Isaac report? It was a fairly comprehensive report, and I am wondering if you've been able to use it at all in trying to implement the *Daniels* decision in working with the federal government.

Mr. Bertrand: The *Daniels* decision touched mostly those off reserve. We did not try to work with other NIOs because it was mostly CAP's constituents that were touched by this. In the time I've been there we have always had an open door. If any other Indigenous organization wants to work with CAP to help the Metis or the non-status living off reserve, our door is always open. We would be very willing to work with them.

Did we go out and call? No, I must say we did not because the main concern for that decision was CAP's constituency.

Senator Boyer: I am wondering about the Metis, say the Métis Nation of Ontario that has been working in the area on the framework agreements. I am wondering if you've done any work with them in trying to advance the rights of your constituents.

Mr. Bertrand: We have PTOs in all the provinces. What is the one in Ontario called?

Ron Swain, Former National Vice-Chair, Congress of Aboriginal Peoples: The Ontario Coalition of Indigenous Peoples.

Mr. Bertrand: They have their own communities, and that's who we work with. If there are other groups that would like to help out, I don't want to speak for them but I am sure their help or suggestions would be welcome.

Senator Boyer: The Métis Nation of Ontario has been working hard in that area with the *Daniels* decision and using the Isaac report. I am wondering why you wouldn't team up with them if they're actually advancing the rights of the Metis.

Mr. Swain: Senator, I'd like to comment on your good question. The national chief wasn't aware that our former chief actually wrote letters to all the national groups — the Métis National Council, the Inuit Tapirisat and the Assembly of First Nations — asking them for a meeting to talk about the Metis issues and to have ongoing dialogue. The fact is that, as our national chief talks about, there has been very little work at the

l'inaction du gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de déterminer les droits et d'aider à la mise en œuvre de tout ce qui se trouve dans la décision *Daniels*.

Collaborez-vous avec d'autres organismes nationaux pour créer un cadre qui favorisera la promotion des droits des gens que vous représentez? Qu'en est-il du rapport Isaac? Il s'agissait d'un rapport assez complet, et j'aimerais savoir si vous avez été en mesure de l'utiliser lorsque vous avez tenté de mettre en œuvre la décision *Daniels* en collaboration avec le gouvernement fédéral.

M. Bertrand : La décision *Daniels* touchait principalement les gens qui vivent hors réserve. Nous n'avons pas essayé de travailler avec d'autres organisations autochtones nationales, car cela touchait principalement les mandants du CPA. Depuis que je suis entré en fonction, notre porte a toujours été ouverte. Si d'autres organisations autochtones veulent travailler avec le CPA pour aider les Métis ou les Indiens non inscrits qui vivent hors réserve, notre porte est toujours ouverte. Nous travaillerions volontiers avec elles.

Avons-nous fait des demandes en ce sens? Je dois dire que non, car cette décision était principalement liée aux mandants du CPA.

La sénatrice Boyer : J'aimerais savoir ce qu'il en est des Métis, par exemple la Nation métisse de l'Ontario, qui travaille sur des accords-cadres dans la région. Je me demande si vous avez travaillé avec eux pour faire avancer les droits de vos mandants.

M. Bertrand : Il y a des OPT dans toutes les provinces. Quel est le nom de celle de l'Ontario?

Ron Swain, ancien vice-président national, Congrès des peuples autochtones : La Coalition des peuples autochtones de l'Ontario.

M. Bertrand : Ils ont leurs propres collectivités, et c'est avec eux que nous travaillons. Je ne veux pas m'exprimer au nom d'autres groupes, mais s'ils veulent nous aider, je suis certain que leur aide ou leurs suggestions seront les bienvenues.

La sénatrice Boyer : La Nation métisse de l'Ontario fait des efforts considérables par rapport à la décision *Daniels*, en s'inspirant du rapport Isaac. Je me demande pourquoi vous ne seriez pas portés à faire équipe avec eux s'ils contribuent, en fait, à faire avancer les droits des Métis.

M. Swain : Sénatrice, j'aimerais faire un commentaire concernant votre excellente question. Le chef national ne savait pas que notre ancien chef avait écrit à tous les groupes nationaux — le Ralliement national des Métis, l'Inuit Tapirisat et l'Assemblée des Premières Nations — pour demander la tenue d'une réunion pour discuter des enjeux liés au Métis et assurer le maintien d'un dialogue continu. Comme notre chef national l'a

federal level on the *Daniels* case and the Metis and non-status. We've been basically shut out of those tables where a lot of that dialogue is taking place.

Those letters were written to try to get some dialogue going so we could be part of that conversation. The federal government has a bilateral relationship with those other national organizations. You probably weren't aware of that, but we had written previously and we didn't get responses.

On the Métis Nation of Ontario and the Thomas Isaac report, the Thomas Isaac report was basically an investigation that took place out of the Manitoba land claims process. It was a follow-up to the Supreme Court decision. When Thomas Isaac went around, the Congress of Aboriginal Peoples hadn't been engaged very much with him. We didn't actually get a meeting going with him. We were set to sit down and have a conversation with him, but an election was called and they called off the meeting.

I was actually founding president of the Métis Nation of Ontario and worked with a colleague named Tony Belcourt years ago to create the Métis Nation. I keep track of what's going on there. I have lots of friends and colleagues within the Métis Nation of Ontario. They've been successful in having a relationship with the federal and provincial governments through the Métis Nation, which is the Métis National Council. As the Congress of Aboriginal Peoples, we support the Métis National Council. They represent a certain definition of Metis. They call them Metis from the Métis Nation. Our definitions are broader.

We want to have a conversation and a process with the federal government that speak to the people that we represent, which is the Metis outside the Métis National Council and the Métis Nation. Nobody in Canada has advocated and spoken on behalf of the non-status Indians except for the Congress of Aboriginal Peoples.

There's a lot of work to be done there. We have to talk about definitions and enumeration. We have to identify that constituency. That's why the congress is very disappointed that since the Supreme Court decision there's not a more formal process to start that work. Even the Métis Nation of Ontario has come up with their definition, and we support it. They define themselves as a specific homeland in certain terms.

Our definitions are different across the country, but they still speak to the fact that we want to have Metis and non-status Indians being able to exercise section 35 Aboriginal and Indigenous rights and the ability to perform and be part of self-governing institutions.

indiqué, le fait est que très peu de choses ont été faites à l'échelle fédérale par rapport à la décision *Daniels*, aux Métis et aux Indiens non inscrits. Nous avons essentiellement été écartés des tribunes où ont lieu bon nombre de ces discussions.

Ces lettres ont été écrites pour susciter le dialogue afin que nous puissions participer aux discussions. Le gouvernement fédéral a des relations bilatérales avec les autres organisations nationales. Vous n'étiez probablement pas au courant, mais nous avons écrit des lettres, qui sont restées sans réponse.

Concernant la Nation métisse de l'Ontario et le rapport de Thomas Isaac, il faut savoir que ce rapport est essentiellement une enquête menée dans le cadre du processus des revendications territoriales au Manitoba, dans la foulée de la décision de la Cour suprême. Le Congrès des peuples autochtones n'a pas beaucoup interagi avec M. Thomas Isaac lors de son enquête. En fait, nous n'avons même pas eu l'occasion de le rencontrer pour discuter. C'était prévu, mais des élections ont été déclenchées et la réunion a été annulée.

J'ai été, en fait, président fondateur de la Nation métisse de l'Ontario et j'ai travaillé avec un collègue, Tony Belcourt, pour créer l'organisme il y a quelques années. Je suis les activités de la Nation métisse de l'Ontario, où j'ai encore beaucoup d'amis et de collègues. Ils sont parvenus à établir des relations avec les gouvernements fédéral et provincial par l'intermédiaire du groupe représentant la Nation métisse, le Ralliement national des Métis, qui a l'appui du Congrès des peuples autochtones, car ils représentent certaines définitions des Métis. Ils les appellent les Métis de la Nation métisse, tandis que nos définitions sont plus larges.

Nous voulons tenir des discussions et un processus avec le gouvernement fédéral pour les personnes que nous représentons, c'est-à-dire les Métis qui ne font pas partie du Ralliement national des Métis et de la Nation métisse. Au Canada, seul le Congrès des peuples autochtones s'est porté à la défense des Indiens non inscrits et a parlé en leur nom.

Il reste beaucoup de travail à faire. Nous devons discuter des définitions et des procédures de dénombrement. Il faut déterminer qui sont les mandants. Voilà pourquoi le congrès est extrêmement déçu de constater que depuis la décision de la Cour suprême, un processus plus officiel n'a pas encore mis en œuvre pour entreprendre ce travail. Même la Nation métisse de l'Ontario a établi sa propre définition, à laquelle nous souscrivons. La nation s'est définie elle-même, selon certains termes, en fonction d'un territoire précis.

Les définitions varient selon les régions du pays, mais cela témoigne toujours de notre volonté de permettre aux Métis et aux Indiens non inscrits d'exercer les droits autochtones prévus à l'article 35, et de créer des institutions autonomes et d'en faire partie.

That is new. Our national chief spoke in his briefing notes about there being a new reality in Canada. It comes from 150 years of gender inequality in the Indian Act and all the different policies that have forced Indigenous women out of their communities.

The Congress of Aboriginal Peoples is actually a 47-year-old institution created by those women and their descendants. Every one of us is a descendant from either those First Nations women who were disenfranchised or from Metis groups or communities that are not part of the Métis National Council or Metis homeland.

That's kind of a long, convoluted explanation. Senator, you're right that it's a complex situation. Because our constituency is so complex in the congress, it's very hard to do business or to interact with the Congress of Aboriginal Peoples. Provincial governments and the federal government tend to work with something that's simpler.

My colleague explained very well this afternoon how the federal government wants to work with the three distinct groups because it's very simple. He articulated it very well.

Robert Russell, Senior Manager of Engagement, Congress of Aboriginal Peoples: It's exactly what Ron Swain was saying. Every government wants, as you mentioned earlier, senator, an easy approach to what this issue could look like. The reality for our community, the non-status community, is that it's going to look very different right across the board. In every province there might be a different approach. When we come to meetings like this one, we're asked what self-government looks like for that person and what self-determination look like for that group or individual.

We really don't know, not in a general sense. We know we have constituencies and members who have Indigenous rights in this country. We would like an approach. In the chief's speech, what he is really speaking to is that we want a relationship with this government. How many times do we have to tell this government that we're Indigenous people with Indigenous rights? Over 100 years they've been hearing this, and they still haven't made progress on what those Indigenous rights look like for the non-status community.

We take them to court, and we still don't get any satisfaction, any kind of commitment, any kind of obligation or any show of good faith that says the government really wants to work with us. It's as simple as saying that we would like to sit down to speak to you at a table. It's as simple as that, but we haven't even had that. How far do we have to go?

C'est un élément nouveau. Dans ses notes d'information, notre chef national parle d'une nouvelle réalité au Canada, réalité qui résulte des inégalités entre les sexes qui perdurent depuis 150 ans dans la Loi sur les Indiens et dans toutes les politiques distinctes qui ont forcé les femmes autochtones hors de leur communauté.

Le Congrès des peuples autochtones est une institution vieille de 47 ans qui a été créée par ces femmes et leurs descendants. Chacun d'entre nous est un descendant de ces femmes des Premières Nations qui ont été dépossédées, ou de femmes de groupes ou de collectivités métisses qui ne font pas partie du Ralliement national des Métis ou du territoire des Métis.

L'explication est à la fois longue et complexe. Comme vous l'avez indiqué, madame la sénatrice, la situation est complexe. La situation de nos mandants au sein du congrès est très complexe et les relations avec le Congrès des peuples autochtones sont donc très difficiles. Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral préfèrent travailler dans des contextes plus simples.

Cet après-midi, mon collègue a très bien exprimé la volonté du gouvernement fédéral de travailler avec trois groupes distincts, étant donné que c'est plus simple.

Robert Russell, gestionnaire principal de la mobilisation, Congrès des peuples autochtones : Cela correspond exactement aux propos de Ron Swain. Comme vous l'avez mentionné précédemment, sénatrice, tous les gouvernements veulent une approche facile concernant la forme que cela pourrait prendre. Pour notre communauté, celle des Indiens non inscrits, la réalité est que tout sera totalement différent. Chaque province pourrait avoir sa propre approche. Lors de réunions comme celle-ci, on nous demande de définir, en groupe ou individuellement, en quoi consistent l'autonomie gouvernementale et l'autodétermination.

De manière générale, nous ne le savons pas vraiment. Nous savons que nous représentons des mandants et des membres qui ont des droits autochtones dans ce pays. Nous aimerions avoir une approche. Dans son exposé, le chef parlait essentiellement de notre volonté d'établir une relation avec ce gouvernement. Combien de fois faut-il dire au gouvernement canadien que nous sommes des Autochtones et que nous avons des droits autochtones? C'est ce qu'il entend depuis 100 ans, et il n'a toujours pas progressé sur la nature des droits autochtones des Indiens non inscrits.

Nous poursuivons le gouvernement devant les tribunaux, et nous n'obtenons toujours pas satisfaction, aucun engagement, aucune obligation ou aucune démonstration quelconque de bonne foi indiquant que le gouvernement souhaite réellement travailler avec nous. Cela peut être aussi simple que de dire : « Nous aimerions nous asseoir à une table avec vous pour discuter. » C'est aussi simple que cela, mais nous n'avons même pas eu cette occasion. Jusqu'où devons-nous aller?

We go to the Supreme Court of Canada, and they say, “Yes, they’re Indigenous people. They have Indigenous rights like any other Indigenous group out there.” Then, we go to government and they say, “We’re thinking about it.” After 100 years of thinking about it, I think it’s time they really started to show a sign of good faith and at least sit down to speak with us.

Senator Boyer: What is your next step, then, if you’re not getting any action now? What steps are you taking now to get some action to represent those rights?

Mr. Bertrand: We’re constantly asking INAC to sit down and talk. We hope. It will have to come sometime. If you’re asking us whether we’re thinking of going to court again, no. I’ve always said that in court cases the only ones that win are the lawyers. It takes a long time. It takes a lot of money. If we take the *Daniels* case, we won but there doesn’t seem to be any action. If we take it to court again and win and the government doesn’t go forward to talk to us, what is left? What else are we to do?

Our approach in what we’re doing is: Let’s keep knocking on those doors on Parliament Hill. Sooner or later somebody will open the door and we will start discussing. As I mentioned to Senator Doyle, I was there whenever the *Daniels* decision came down. I said to myself that this was good. We didn’t know what we had won, like I mentioned before, but I figured in four or five months we would be asked to come in to start negotiating what the *Daniels* decision means for those off reserve whether or not you are Metis. Legally there’s no more Metis and non-status. According to the *Daniels* decision, we’re all considered Indians.

I figured we should start negotiating, but nothing is being done. As Ron Swain said, in a lot of instances we are sort of pushed aside. The federal government only deals with certain NIOs, and they push some other ones aside. They’re segregating certain portions of the Indigenous peoples.

Senator McCallum: I have two questions. First, I don’t know very much about CAP. I was wondering about your membership number and the range of citizens. Is it all across Canada?

Mr. Bertrand: You said you had two questions.

Senator McCallum: I will ask the other one after.

Nous nous adressons à la Cour suprême du Canada, qui confirme que nous sommes des Autochtones et que nous avons des droits autochtones, comme tout autre groupe autochtone du pays. Nous nous tournons ensuite vers le gouvernement, qui répond : « Nous réfléchissons à la question. » Après 100 ans de réflexion, je pense qu’il est temps qu’il donne un véritable signe de sa bonne foi et qu’il prenne au moins la peine de s’asseoir pour discuter avec nous.

La sénatrice Boyer : Puisque rien ne bouge actuellement, quelle est votre prochaine étape? Quelles mesures prenez-vous actuellement pour faire bouger les choses et faire valoir ces droits?

M. Bertrand : Nous demandons continuellement au ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada de tenir des discussions. Nous avons de l’espoir, car cela devrait arriver un moment donné. Si vous nous demandez si nous pensons retourner devant les tribunaux, la réponse est non. J’ai toujours eu l’habitude de dire que les avocats sont les seuls gagnants des recours devant les tribunaux. Ce sont des procédures longues et coûteuses. Prenons l’affaire *Daniels* comme exemple. Nous avons gagné, mais tout semble rester au point mort. Si nous retournons devant les tribunaux, que nous gagnons et que le gouvernement ne fait rien pour tenir des discussions avec nous, quelle autre option nous reste-t-il? Quel autre recours avons-nous?

En somme, notre approche à cet égard consiste à continuer à cogner aux portes sur la Colline du Parlement. Tôt ou tard, quelqu’un ouvrira la porte et nous pourrons commencer à discuter. Comme je l’ai indiqué au sénateur Doyle, j’étais présent lorsque la décision *Daniels* a été rendue. À ce moment-là, je me suis dit que c’était une bonne chose. Nous ne savions pas ce que nous avions gagné, comme je l’ai mentionné plus tôt, mais je me disais qu’on nous inviterait quatre ou cinq mois plus tard pour entreprendre des discussions sur l’incidence de la décision *Daniels* pour les gens qui vivent hors réserve, Métis ou non. Légalement, il n’y a plus de Métis et d’Indiens non inscrits. Aux termes de la décision *Daniels*, nous sommes tous considérés comme des Indiens.

J’avais cru comprendre que nous devrions commencer à négocier, mais rien n’a été fait. Comme Ron Swain l’a indiqué, nous avons souvent été écartés des discussions, en quelque sorte. Le gouvernement fédéral ne traite qu’avec certaines organisations autochtones nationales et écarte les autres, ce qui revient à isoler une partie des peuples autochtones.

La sénatrice McCallum : J’ai deux questions. Premièrement, puisque je ne connais pas très bien le CPA, j’aimerais savoir combien de membres vous avez et quelle est la population que vous représentez. Est-elle répartie dans l’ensemble du Canada?

M. Bertrand : Vous avez dit que vous aviez deux questions.

La sénatrice McCallum : Je vais poser l’autre plus tard.

Mr. Bertrand: In CAP, as I mentioned, we have 11 PTOs or provincial territorial organizations. Every PTO is autonomous and is responsible for its membership. It has its own bylaws. They hold their own AGAs. It is pretty well the same as what CAP does, but they're a very autonomous organization. Membership is left up to them. Every year, they have to submit compliance requests to belong to CAP, and they do that. As far as membership goes, they're in charge of it.

If I can speak about where I was before as national chief at NAQ, the Native Alliance of Quebec, we had the province divided into five areas. Every area had its own community or its own membership. When I left, we had about 22,000 or 23,000 people spread across Quebec. For the other ones, they keep their numbers to themselves.

Ron Swain worked with Ontario. Maybe he could explain how Ontario works.

Mr. Swain: I will give you the background of the Ontario Coalition of Indigenous Peoples. The Congress of Aboriginal Peoples used to be called the Native Council of Canada. They've been around for 47 years, the longest of any Indigenous off-reserve or First Nations off-reserve community organization. Over the years each province organizes. I'll give you a bit of the history of Ontario.

In Ontario, it used to be called the Ontario Metis Aboriginal Association. Its short name was OMAA. Basically, all Indigenous people who lived off First Nations communities were part of it. The Metis, the non-status and status living off reserve were part of that organization. It collapsed financially about 14 years ago, and we created the Ontario Coalition of Indigenous Peoples as sort of flowing from that.

It's very difficult to run a proper membership without proper funding. I would say that's probably one of our big issues at the congress that we want to address with the federal government when we create a table. It's all volunteers. From Ontario west, none of the affiliates of the Congress of Aboriginal Peoples get any core funding from the federal or provincial governments. They're all volunteers. We have our membership criteria, which is basically a lot like INAC, to produce documents, birth certificates and lineages back to Indigenous parents or grandparents. Each one is slightly different, but we do our best to achieve that. It's a slow process. It's labour intensive. With volunteers, you have people coming and going who have certain expertise and it goes with those people.

M. Bertrand : Comme je l'ai indiqué, le CPA compte 11 organisations provinciales et territoriales, ou OPT. Chaque OPT est autonome, est responsable de ses membres, a ses propres règlements et tient ses propres assemblées générales annuelles. Leurs activités sont très semblables à celles du CPA, mais ce sont des organismes très autonomes qui déterminent eux-mêmes leurs membres. Ces organismes sont tenus de présenter des documents de conformité pour être membres du CPA, et c'est ce qu'ils font. Les modalités relatives aux membres relèvent de l'organisme.

Je veux parler de mes fonctions antérieures, lorsque j'étais chef national de l'AAQ, l'Alliance autochtone du Québec. Nous avons divisé la province en cinq régions et chacune d'entre elles avait sa propre communauté ou ses propres membres. Lorsque j'ai quitté mes fonctions, nous comptions environ 22 000 à 23 000 membres dans l'ensemble du Québec. Quant aux autres, ils ne révèlent pas ces renseignements.

Ron Swain a travaillé avec l'Ontario; il pourrait vous expliquer comment cela fonctionne dans cette province.

M. Swain : Je peux vous parler de l'histoire de la Coalition des peuples autochtones de l'Ontario. Le Congrès des peuples autochtones s'appelait autrefois le Conseil national des Autochtones du Canada. Fondé il y a environ 47 ans, il s'agit du plus ancien organisme représentant les Autochtones et les Premières Nations vivant hors réserve. Les collectivités des diverses provinces se sont organisées au fil des ans. Je vais faire un bref rappel historique sur la situation en Ontario.

Dans cette province, l'organisme s'appelait auparavant l'Association des Métis autochtones de l'Ontario, ou AMAO. Essentiellement, tous les Autochtones — les Métis et les Indiens non inscrits et inscrits — vivant à l'extérieur des collectivités des Premières Nations en étaient membres. L'organisme a fait faillite il y a environ 14 ans. Nous avons ensuite créé la Coalition des peuples autochtones de l'Ontario.

Il est très difficile d'assurer une bonne représentation des membres sans financement adéquat et je dirais que cela fait probablement partie des principaux enjeux dont le congrès voudra discuter avec le gouvernement lorsqu'une tribune aura été créée. Ce sont tous des bénévoles. Dans l'Ouest de l'Ontario, aucun des membres affiliés du Congrès des peuples autochtones ne reçoit un financement de base, que ce soit du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial. Tous ceux qui y travaillent le font bénévolement. Les critères relatifs aux membres, essentiellement semblables à ceux d'AINC, servent à la production de documents, comme les certificats de naissance, et à l'établissement des lignées jusqu'aux parents ou grands-parents autochtones. Tous les cas sont légèrement différents, mais nous faisons de notre mieux. C'est un lent processus qui exige beaucoup de travail. Par rapport aux bénévoles, le problème est lié au roulement et à la perte d'expertise lorsque les gens quittent leurs fonctions.

I'll give you an example when I was part of the Métis Nation of Ontario. They were a very successful organization because they had lots of resources from the federal government. The federal government is actually funding their registry process to get section 35 rights. We want to create a table to get to that point. For the Métis Nation of Canada, the MNC, each one of its provincial organizations gets millions of dollars for their registries. Their registries are very expensive.

It's important, post the *Daniels* case, for the Metis, the non-status Indians, and especially the Congress of Aboriginal Peoples, to have the capacity to start identifying who are these people, these citizens of our communities, and who are the Metis and non-status Indians. When you start creating self-government organizations, you need to have a mandate from legitimate Indigenous people. This is why we're so anxious to create these tables.

The Métis Nation of Ontario has a very good relationship with the provincial government and the federal government. They have created those tables. They have created that framework. A lot of it came from the Thomas Isaac report. They have created a process building on their registry. Their registry is the key to that organization's success and some of the success of the Métis National Council throughout the Western provinces. We made proposals to the federal government to test a registry process, and we were turned down. That was pre-*Daniels*, mind you.

I just wanted to make one comment about the very comprehensive Thomas Isaac report commissioned prior to the *Daniels* decision coming down. It doesn't speak in a meaningful way to what the *Daniels* decision means and who those individuals are, the Metis and the non-status Indians. For the Thomas Isaac report, he and his team consulted with the Métis National Council affiliates Ontario west. It's a very good picture of the Métis National Council and its particular philosophy of a Metis homeland in certain areas.

It doesn't capture any of our affiliates in Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, British Columbia or the Maritime provinces when talking about Metis. It's basically silent on that because there wasn't capacity within the Congress of Aboriginal Peoples or within our affiliates throughout the different provinces going west. We're basically volunteers doing our best. One senator asked what we do. To combat not having proper tables or forums with the federal government and the different provinces, we're basically just organizing and having community meetings to talk about the *Daniels* case in our limited way and our limited scope.

Je vous donnerai un exemple datant de l'époque à laquelle je faisais partie de la Nation métisse de l'Ontario, une organisation qui remportait beaucoup de succès parce qu'elle recevait quantité de ressources du gouvernement fédéral. Le gouvernement finance son processus d'établissement de registre afin d'appliquer les droits prévus à l'article 35. Nous voulons établir une table à cette fin. Pour ce qui est de la Nation métisse du Canada, ou NMC, chacune de ses organisations provinciales reçoit des millions de dollars pour son registre, car ces initiatives sont très onéreuses.

Dans la foulée de l'affaire *Daniels*, il importe pour les Métis, les Indiens non inscrits et, particulièrement, le Congrès des peuples autochtones de pouvoir commencer à déterminer qui sont les gens visés, les citoyens de nos communautés, les Métis et les Indiens non inscrits. Quand on commence à créer des organismes d'autonomie gouvernementale, il faut disposer d'un mandat émanant d'un peuple autochtone légitime. Voilà pourquoi nous sommes impatients de créer ces tables.

La Nation métisse de l'Ontario jouit d'une excellente relation avec les gouvernements fédéral et provincial, créant les tables et établissant le cadre nécessaire. Cela découle en grande partie du rapport de Thomas Isaac. L'organisation a établi un processus fondé sur son registre, lequel est essentiel à sa réussite et à une partie du succès de la Nation métisse du Canada dans les provinces de l'Ouest. Nous avons proposé au gouvernement fédéral de mettre à l'essai un processus d'établissement de registre, mais avons essuyé un refus. C'était avant l'affaire *Daniels*, remarquez.

Je voulais formuler une observation à propos du rapport de Thomas Isaac, un document fort exhaustif commandé avant qu'une décision ne soit rendue dans l'affaire *Daniels*. Ce rapport ne traite pas vraiment de la signification de cette décision et n'explique pas qui sont les personnes visées, soit les Métis et les Indiens non inscrits. Pour préparer ce rapport, Thomas Isaac et son équipe ont consulté les organisations de l'Ouest de l'Ontario affiliées au Conseil national des Métis. Le document brosse un excellent tableau du Conseil national des Métis et de la philosophie particulière qu'il entretient à propos d'une terre ancestrale métisse dans certaines régions.

Ce rapport n'inclut pas nos organisations affiliées de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique ou des provinces maritimes quand il traite des Métis. Il est essentiellement silencieux à cet égard, en raison d'un manque de capacité du Congrès des peuples autochtones ou de ses organisations affiliées des diverses provinces de l'Ouest. Nous sommes essentiellement des bénévoles qui faisons de notre mieux. Un sénateur nous a demandé ce que nous faisons. Pour lutter contre le fait qu'il n'existe pas de table ou de forum adéquats avec le gouvernement fédéral ou les diverses provinces, nous organisons et tenons des rassemblements communautaires pour parler de l'affaire *Daniels* de manière limitée, en ayant une portée restreinte.

There was the grassroots tours where prior national chiefs from the congress went on for three years. I will make sure the chief gives you a copy of that report because it prioritizes what was wanted by the grassroots people in these grassroots tours right across Canada. The number one, when talking about *Daniels*, was housing, education and all the different issues that our Indigenous people living off the First Nations community are suffering. Going east with the Congress of Aboriginal Peoples, the affiliates have core funding, so there was a stronger capacity from Quebec east in the Congress of Aboriginal Peoples.

Mr. Bertrand: I know we talked a lot about CAP. If you permit me, Madam Chair, I would like to come back to it. CAP was formed in 1971. It was the start of a lot of the organizations out there now. CAP was started by MNC. They were members of CAP, and after a while they decided to go on their own. When AFN was started I believe it was called the Indian Brotherhood at the time. They were also part of CAP.

CAP has been there since the beginning, helping out the Indigenous people. I have to be honest. I don't want to speak for my two friends here, but it upsets me when I see the resources the federal government is giving to other organizations and an organization like CAP is being pushed aside. It's one of the reasons I found it important to have this discussion with you tonight.

We need help to convince the central government, as I mentioned before, that it is important to help those on reserve, but, in my opinion, it is as important to help the people off reserve. CAP is that organization. As I have mentioned, we are there. We want to help. We want to help our constituents whether they're in B.C. or Toronto, but we need the resources. That's why we decided to come here to meet with you tonight.

Ladies and gentlemen, we need help. We need partners that will convince the government that CAP is a viable, good organization. We need their help.

Senator McCallum: Indigenous people have spent their entire lives fighting for rights, as you said. Citizens that are raised with a life of conflict and trauma in their communities tend to adapt behaviour which allows them to cope with the trauma. Part of that behaviour is to accept the paternalistic relationship as normal.

Des visites à l'échelle communautaire se sont tenues, auxquelles les anciens chefs du congrès ont participé pendant trois ans. Je veillerai à ce que le chef vous remette un exemplaire du rapport, car il indique ce que les gens ont dit vouloir en priorité à l'échelle communautaire dans le cadre des visites menées aux quatre coins du pays. Quand il est question de l'affaire *Daniels*, les principales priorités sont le logement, l'éducation et les divers problèmes qui touchent les Autochtones vivant dans les communautés des Premières Nations. Dans l'Est, les organisations affiliées du Congrès des peuples autochtones disposent d'un financement de base; les capacités du congrès étaient donc accrues au Québec et dans l'Est.

M. Bertrand : Je sais que nous avons beaucoup parlé du Congrès des peuples autochtones, mais avec votre permission, madame la présidente, je voudrais y revenir. Le Congrès des peuples autochtones a été créé en 1971, marquant la naissance d'un grand nombre d'organisations qui existent aujourd'hui. C'est la Nation métisse du Canada qui est à l'origine du Congrès des peuples autochtones. Elle en était membre, puis a décidé de faire cavalier seul. L'Assemblée des Premières Nations, qui s'appelait la Fraternité des Indiens au moment de sa création, a aussi fait partie du Congrès des peuples autochtones.

Le Congrès des peuples autochtones est là depuis le début et aide les peuples autochtones. Je me dois d'être honnête. Je ne veux pas parler au nom de mes deux amis ici, mais je suis troublé quand je vois les ressources que le gouvernement fédéral accorde aux autres organisations, alors qu'un groupe comme le Congrès des peuples autochtones est mis de côté. C'est une des raisons pour lesquelles je trouvais important de discuter de la question avec vous ce soir.

Nous avons besoin d'aide pour convaincre le gouvernement central qu'il importe d'aider les habitants des réserves, comme je l'ai indiqué. À mon avis, toutefois, il est tout aussi important d'aider les Indiens vivant hors réserve. Le Congrès des peuples autochtones est l'organisation qui peut le faire. Comme je l'ai fait remarquer, nous sommes ici. Nous voulons apporter de l'aide. Nous voulons aider nos membres, qu'ils demeurent en Colombie-Britannique ou à Toronto. Il nous faut toutefois des ressources. Voilà pourquoi nous avons décidé de vous rencontrer ce soir.

Mesdames et messieurs, nous avons besoin d'aide. Nous avons besoin de partenaires qui convaincront le gouvernement que le Congrès des peuples autochtones est une organisation bonne et viable. Nous avons besoin de son aide.

La sénatrice McCallum : Les Autochtones ont passé toute leur vie à lutter pour leurs droits, comme vous l'avez souligné. Les citoyens qui grandissent dans un climat de conflit et de traumatisme au sein de leurs communautés tendent à adapter leur comportement pour leur permettre de composer avec les traumatismes. Ils en viennent notamment à accepter la relation paternaliste, qu'ils considèrent comme normale.

In the move to undergo transformation toward self-determination, change needs to occur in individuals, municipalities, regions, provinces and national bodies. How do you encourage this change when membership is widespread and the social determinants to life are buried in all your municipalities in the different provinces?

Mr. Bertrand: It is very complex. As you are aware, Canada is a huge country. I have had the benefit of travelling to every province and every territory. In my opinion, you need to have alliances with different organizations.

To give you an example, last year we went to the Federation of Canadian Municipalities. They are ready to work with us to help train young people in the area of housing. I believe part of the solution is to get these organizations to work with us so that we find solutions for those off reserve.

I mentioned the Federation of Canadian Municipalities but there is also the Canadian Chamber of Commerce and Mr. Perrin Beatty, President. These people see the vast potential of the young Indigenous peoples now living off reserve. There is an old saying that you can spend the money now or you can spend a lot more later. This idea comes from them. This is the time we have to start training young people so that they will be able to take over different jobs, have better lives, be able to take care of their children and maybe become equal in future generations. That's how I see it.

Senator McCallum: Thank you for the tremendous work that you do.

Mr. Bertrand: Thank you very much.

Senator Coyle: It is really a pleasure to have all of you with us this evening.

Mr. Bertrand, it sounds like you are in quite a sticky situation and that you have been in it for quite a while, if I am understanding correctly. You mentioned a couple of things. You said it's important to help the off-reserve Indigenous peoples in Canada and CAP is that organization. You just said that. You also said that the Government of Canada is not engaging with CAP. I am trying, as I am sure are all of us including you, to understand why. We have heard about other organizations such as the Métis National Council and the various constituent bodies of the Métis Nation of Ontario, et cetera. We believe the Government of Canada is engaging with those organizations.

Dans le cadre de la transformation vers l'autonomie gouvernementale, des changements doivent survenir chez les gens, les municipalités, les régions, les provinces et les organismes nationaux. Comment peut-on encourager ces changements quand les membres du congrès sont disséminés aux quatre coins du pays et que les déterminants sociaux se trouvent dans les municipalités des diverses provinces?

M. Bertrand : La question est très complexe. Le pays est vaste, comme vous le savez. J'ai eu la chance de voyager dans chaque province et territoire et, selon moi, il faut nouer des alliances avec les diverses organisations.

Pour vous donner un exemple, nous avons rencontré la Fédération canadienne des municipalités l'an dernier. Cette dernière est prête à collaborer avec nous pour former les jeunes dans le domaine du logement. Je pense qu'une partie de la solution consiste à convaincre les diverses organisations de travailler avec nous pour trouver des solutions pour les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves.

J'ai évoqué la Fédération canadienne des municipalités, mais il y a aussi la Chambre de commerce du Canada, présidée par M. Perrin Beatty. Les membres de la chambre voient le vaste potentiel des jeunes Autochtones qui vivent actuellement en dehors des réserves. Selon un vieil adage, on peut dépenser l'argent maintenant ou on peut dépenser une somme beaucoup plus considérable plus tard. Cette idée émane de ces intervenants. Il est temps de commencer à former les jeunes pour qu'ils puissent occuper divers emplois, mener de meilleures vies, prendre soin de leurs enfants et peut-être devenir égaux dans les générations futures. C'est ainsi que je vois les choses.

La sénatrice McCallum : Je vous remercie du travail extraordinaire que vous accomplissez.

M. Bertrand : Merci beaucoup.

La sénatrice Coyle : C'est vraiment un plaisir de vous recevoir ce soir.

Monsieur Bertrand, vous semblez être dans une situation fort délicate, et ce, depuis un certain temps, si je comprends bien. Vous avez évoqué quelques éléments, indiquant notamment qu'il importe d'aider les Indiens vivant hors réserve au Canada et que le Congrès des peuples autochtones était l'organisation qui pouvait le faire. Vous venez de le dire. Vous avez ajouté que le gouvernement fédéral ne collabore pas avec le Congrès des peuples autochtones. J'essaie, comme nous tous — y compris vous —, de comprendre pourquoi. Nous avons entendu d'autres organisations, comme le Conseil national des Métis, divers organes constituants de la Nation métisse de l'Ontario et d'autres groupes. Nous pensons que le gouvernement fédéral collabore avec ces organisations.

I am trying to understand this picture. I know there was a split off at one point and that formed out of your group the Métis National Council. I don't purport to know a lot but I know a bit. I am trying to pick up on the whys of this situation. Why are you finding yourself in this situation?

Mr. Swain mentioned what could be considered messiness, the complicated messiness of the various constituents that actually come together. They are not a very uniform group because it isn't a very uniform group. There is this kind of messiness to your constituency, which is not to denigrate them but just to characterize it.

Then there are other organizations that seem to be recognized. Their legitimacy is not questioned. They are not seen as messy. Is it the messiness? Is it a question of your legitimacy? What would you say is at the core of the reluctance or the resistance you're encountering?

Mr. Russell: I guess I can speak to it somewhat. I agree that we do look messy and that our constituency looks complex, but I also believe that all constituencies are complex: AFN, MNC and ITK. The reality is ours is more costly. When this committee or when the Senate lifted the 1951 cutoff date in the new legislation on sex discrimination in the act, it actually opened a door for 250,000 more people to become status Indians. Those people, today, are non-status Indians, people who could actually be members of our organizations or who are members of many of our organizations. It's a huge cost to government. I truly believe that's a portion of why we have been left aside.

The idea that we're somehow so complex you can't deal with us is an excuse for not acting. You have a responsibility to people regardless if it is messy, sticky or complex. They still have an obligation to whom we are as Indigenous peoples. I think that's where it comes from to some degree.

You're right. We have some responsibility in the part we play in that our constituency isn't as easy to identify as MNC's, ITK's or AFN's constituency. They also have complex issues to deal with themselves. The majority of First Nations people now are living off reserve. There will be a point at some time when off-reserve people will be upset with on-reserve people and on-settlement people will be upset with off-settlement people. It's the reality that we have a very changing dynamic in our Indigenous population in this country.

Je tente de comprendre la situation. Je sais qu'un schisme est survenu à un certain moment, donnant naissance au Conseil national des Métis. Je ne prétends pas en savoir beaucoup, mais j'en sais un peu. Je m'efforce de comprendre pourquoi la situation est telle qu'elle est. Pourquoi vous trouvez-vous dans cette situation?

M. Swain a souligné ce qui pourrait être considéré comme le désordre complexe des divers membres, qui unissent leurs efforts, mais ne forment pas de groupe très uniforme parce qu'il n'y a pas de groupe très uniforme. Le désordre règne parmi vos membres; ce disant, je ne veux pas les dénigrer, mais simplement décrire la situation.

Il existe d'autres organisations dont la légitimité semble admise et qui semblent moins désordonnées. Dans votre cas, est-ce une question de désordre, de légitimité? Quelle serait, selon vous, la raison fondamentale de la réticence ou de la résistance que vous rencontrez?

M. Russell : Je suppose que je peux fournir une sorte d'explication. Je conviens que nous donnons une impression de désordre et que notre composition semble complexe. C'est toutefois le cas de toutes les organisations, qu'il s'agisse de l'Assemblée des Premières Nations, de la Nation métisse du Canada ou d'Inuit Tapiriit Kanatami. La réalité, c'est que la facture est plus salée. Quand votre comité ou le Sénat a aboli la date limite de 1951 dans la nouvelle mesure législative sur la discrimination sexuelle, cela a permis à 250 000 personnes de plus de réclamer le statut d'Indien. Ces personnes sont aujourd'hui non inscrites. Elles pourraient faire partie de nos organisations ou être membres d'un grand nombre d'organisations. Le coût est faramineux pour le gouvernement. Je pense que c'est en partie pour cette raison que nous avons été mis de côté.

Si on affirme que nos organisations sont si complexes qu'on ne peut traiter avec elles, c'est pour avoir une excuse pour ne pas agir. Or, vous avez une responsabilité envers les gens, que la situation soit désordonnée, délicate ou complexe. Le gouvernement a toujours une obligation envers les Autochtones. Je pense que c'est ce qui est, dans une certaine mesure, à l'origine du problème.

Vous avez raison : nous avons une certaine responsabilité quant au fait que nos membres ne sont pas aussi faciles à identifier que ceux de la Nation métisse du Canada, d'Inuit Tapiriit Kanatami ou de l'Assemblée des Premières Nations. En outre, ils ont eux-mêmes des problèmes complexes à résoudre. La majorité des membres des Premières Nations vivent maintenant hors des réserves. Il arrivera un moment où les Indiens vivant hors réserve seront furieux à l'égard de ceux qui vivent sur les réserves et où les personnes vivant sur des terres visées par un traité seront mécontentes à l'égard de celles qui ne vivent pas sur ces terres. Le fait est que la dynamique de la population autochtone évolue considérablement au pays.

The government's refusing to deal with us is really refusing to deal with the situation as it exists in this country. We will not be that easy, remote, off-reserve, isolated community that has traditional Indigenous rights. They might be complex and different. In the cities, an Indigenous right might look one way and in an off-reserve northern community it might look totally different in another way. The only thing we have ever asked of this government is they sit down to have the conversation and talk about what the complexities look like and what are our opportunities. These are real opportunities.

Like the chief referred to, the business community really understands that. The reality is we have the fastest growing segment of the population. It's active. It's moving into communities. Pretty soon your next-door neighbour will be an Indigenous person. It's a good chance, if you were to go home today, that you might actually have an Indigenous person living next door to you. That changing face is a reality.

We can only move forward as Canadians if we work together to find some kind of reconciliation. The distinction-based approach the government purports is the only way to go forward is actually another way to discriminate. They have actually passed the discrimination baton from themselves to Indigenous communities, saying that, "Now you have to discriminate by saying those people can't be a part of your community." Whereas, in the last 100 years they have been saying that to us.

We don't believe we are that complex or that we're hard to identify. It just means we really haven't had the opportunity.

Mr. Bertrand: In our discussions this afternoon I learned a lot of new stuff. Robert Russell was saying that 50 per cent of the population in Winnipeg were Indigenous right now. This will only increase in the future. Instead of looking at it as being a problem, maybe we should start looking at it as being an immense potential to get it better. I may sometimes have a bit of trouble with English, but you understand what I mean. There is so much we could do.

Senator Patterson: It's interesting to hear the criticism of the distinctions-based approach because our committee has been told by the president of ITK that the distinction-based approach to the way in which we talk about Indigenous peoples in this country is essential for the new relationship to work.

I am not trying to criticize his point of view because the Inuit are homogenous and have a common language. It makes sense for them, perhaps or probably. You have explained clearly it doesn't work for you because of your constituency being so varied across the country.

En refusant de dialoguer avec nous, le gouvernement refuse en fait d'affronter la situation qui existe au pays. Nous ne formerons pas une communauté hors réserve facile et éloignée dotée de droits autochtones traditionnels. Les situations pourraient être complexes et différentes. Les droits des Autochtones peuvent être totalement différents selon que l'on est dans une ville ou dans une communauté du Nord située hors réserve. Tout ce que nous avons demandé au gouvernement, c'est de s'asseoir avec nous pour discuter de la complexité de la situation et des occasions qui s'offrent à nous. Il existe de réelles possibilités.

Comme le chef l'a indiqué, le milieu des affaires comprend vraiment la situation. Le fait est que notre segment de la population est celui qui connaît la croissance la plus rapide au pays. Cette population est active et s'installe au sein des communautés. Bientôt, votre voisin de porte sera autochtone. Il y a de fortes chances que si vous retournez à la maison aujourd'hui, vous vous aperceviez que votre voisin est autochtone. Ce changement est une réalité.

Nous ne pourrions progresser au Canada que si nous travaillons ensemble pour en arriver à une sorte de réconciliation. L'approche fondée sur les distinctions que le gouvernement propose comme unique solution n'est qu'une autre manière de perpétuer la discrimination. Il a en fait transféré l'approche discriminatoire aux communautés autochtones en leur indiquant qu'elles doivent faire preuve de discrimination en disant que certaines personnes ne peuvent faire partie de la communauté, alors que c'est ce qu'il nous a dit au cours des 100 dernières années.

Nous ne pensons pas être si complexes ou si difficiles à identifier. Simplement, nous n'avons pas eu l'occasion de discuter.

M. Bertrand : J'ai beaucoup appris au cours de nos échanges de ce soir. Robert Russell disait que 50 p. 100 de la population de Winnipeg est autochtone actuellement, un chiffre qui ne fera qu'augmenter à l'avenir. Au lieu de considérer la situation comme un problème, nous devrions commencer à penser qu'elle recèle un potentiel énorme qui pourrait nous permettre d'améliorer les choses. J'ai peut-être quelques difficultés à exprimer ma pensée, mais vous comprenez ce que je veux dire. Nous pourrions en faire tellement.

Le sénateur Patterson : Il est intéressant d'entendre une critique de l'approche fondée sur les distinctions, car le président d'Inuit Tapiriit Kanatami a affirmé à notre comité que cette approche quant à la manière dont nous parlons des Autochtones du pays est essentielle pour que la nouvelle relation fonctionne.

Je ne tente pas de critiquer son point de vue, car les Inuits forment un peuple homogène doté d'une langue commune. C'est peut-être ou probablement une approche logique dans leur cas. Vous avez toutefois clairement expliqué que cette approche ne vous convient pas en raison de la grande diversité de vos membres au pays.

What should be the new approach by the federal government to treat you with the respect that you talked about in your presentation?

Mr. Swain: We respect that the distinction-based approach is working for those groups. As Indigenous people our organization respect the fact that AFN takes a certain position.

One of the reasons goes back to when another senator was asking her question. It's easier to deal with a distinction-based group. They have legislation under the Indian Act to deal with this certain land-based group, and they have certain issues. To be quite honest, the Indian Act has been around for 150 years. There is a priority on the federal government. They have a responsibility to interact with that group in a meaningful way.

It gets a bit more complicated when we start talking about non-status Indians. I have seen the communications of some of the Assembly of First Nations in which they are starting to talk about representing non-status Indians. They never have. I am not criticizing. Their legislation really restricted them to First Nations communities. The 150 years of sexism in the Indian Act has not only affected all of Canadian society. It also affects those First Nations institutions and my brothers and sisters. It's a fact of life that those communities have been tainted by the sexism of the Indian Act.

They are dealing with it. It's easy for government. Even for myself, I can wrap my mind around it. The Constitution says the Indigenous or Aboriginal people of Canada are the Indians, the Inuit and the Metis. It's very easy for the federal government and Prime Minister Trudeau. I am not putting words in his mouth. I am trying to reflect on where I think he is going with this. It's easy to adopt that distinction base, but the reality for all these years since Confederation is that all the policies of the federal government have been to reduce their liability when it comes to Indigenous people. They have created the environment of the residential schools, the Sixties Scoop and the sexism in the Indian Act. They have forced our people out of our own communities.

There is a new reality, and they have created this new reality. We have had generations and generations of Indigenous people — First Nations, Inuit and Innu — who don't live in their communities and would never go back.

We have nothing against the Métis National Council. We support 100 per cent how successful they are. It's easier for them to organize when they have one definition of one people. You're right that it's messier and more complex with the Congress of Aboriginal People. When you have a discussion at an assembly about a definition, you're talking about a whole pile of

Quelle nouvelle approche le gouvernement fédéral devrait-il adopter pour vous traiter avec le respect dont vous avez parlé dans votre exposé?

M. Swain : Nous respectons le fait que l'approche fondée sur les distinctions fonctionne pour ces groupes. À titre de groupe autochtone, notre organisation respecte le fait que l'Assemblée des Premières Nations adopte une certaine position.

Une des raisons nous ramène à une question qu'une autre sénatrice a posée. Il est plus facile de composer avec un groupe en se fondant sur les distinctions. Le gouvernement s'appuie sur la Loi sur les Indiens pour traiter avec un groupe en fonction de ses terres et de ses problèmes particuliers. En toute honnêteté, cette loi existe depuis environ 150 ans. Le gouvernement fédéral a comme priorité et comme responsabilité d'agir en interaction avec ce groupe de manière constructive.

La situation se complique légèrement quand il est question des Indiens non inscrits. J'ai vu des documents de communication de membres de l'Assemblée des Premières Nations dans lesquels ces derniers commencent à parler de représenter les Indiens non inscrits, alors qu'ils ne l'ont jamais fait auparavant. Je ne les critique pas, mais la loi limite leur sphère de compétences aux communautés des Premières Nations. Le sexisme qui perdure depuis 150 ans en raison de la Loi sur les Indiens a eu une incidence non seulement sur la société canadienne, mais aussi sur les institutions des Premières Nations et mes frères et sœurs. C'est un fait de la vie que les communautés autochtones ont été victimes de sexisme en raison de la Loi sur les Indiens.

Les gens composent avec la situation. C'est facile pour le gouvernement. Même moi, je peux arriver à comprendre ce qu'il en est. La Constitution stipule que les peuples autochtones du Canada sont les Indiens, les Inuits et les Métis. C'est très facile pour le gouvernement fédéral et le premier ministre Trudeau. Je ne lui prête pas des propos qu'il n'a pas tenus. Je tente seulement de dire où je pense qu'il se dirige dans ce dossier. Il est facile d'adopter une approche fondée sur les distinctions, mais le fait que toutes les politiques que le gouvernement fédéral a élaborées depuis l'avènement de la Constitution ont visé à réduire sa responsabilité à l'égard des Autochtones. Il a établi les pensionnats, mené la rafle des années 1960, intégré le sexisme dans la Loi sur les Indiens et obligé notre peuple à quitter ses propres communautés.

Il existe une nouvelle réalité, et c'est lui qui l'a créée. Des générations et des générations d'Autochtones, de membres des Premières Nations, d'Inuits et d'Innus ne vivent pas dans leurs communautés et n'y retourneront jamais.

Nous n'avons rien contre le Conseil national des Métis et appuyons tout à fait ses réussites. Il lui est toutefois plus facile de s'organiser quand il existe une définition d'un peuple. Vous avez raison de dire que le Congrès des peuples autochtones est plus désorganisé et bien plus complexe. Quand on discute d'une définition lors d'une assemblée, on examine une myriade de

definitions. It's really hard to get consensus. Whereas the Métis National Council has been very successful with its concept of those definitions and the ideological concept of having a Metis land base and a territory. That works a lot easier.

From Ontario west on those lands the MNC claim to be Metis lands there are lots of our constituents in our communities who don't want to be part of that community and don't agree with their definitions. We have our communities. Some 47 years ago, they organized around the concept of labour unions. At the beginning they were called locals and communities. It was a labour movement organization. That organizational structure still exists in a lot of our communities. We will have mixed communities of Metis, non-status and status people organizing themselves in kind of a labour structure. It works because we get work done. We get to communicate with people. We pass on that knowledge from generation to generation in a volunteer way.

I take senators back to the Charlottetown constitutional process. I am not a politician like my colleague here and the senator who were in the house for 12 years and got used to talking. Unfortunately, I think it will take a complex process. Unfortunately the Charlottetown constitutional process failed as a referendum. When it addressed the Indigenous issues and Indigenous self-government, it didn't say what they were. It didn't put in what were section 35 rights. It was a process of how to get to self-government. Communities, nations and organizations could opt into that process and negotiate with the federal government.

We don't have to recreate the wheel. We have had the royal commission. We have had a couple of constitutional processes. We had the Kelowna Accord that speaks to a lot of this. Really, the royal commission, to me, is a bible. That was the most comprehensive analysis of our Indigenous issues, and nothing has changed in 20 years. What has really changed is that the definitions have become more distinct with a landmark thing like the *Daniels* case. Now we don't have to worry about Metis and non-status Indians being outside of section 91(24). They are there. I am not saying to redo the constitutional process, but there is a lot to be learned in having sophisticated processes.

The Congress of Aboriginal Peoples has been at every one of those tables. In fact, my national chief made reference to Harry Daniels. He was at the first constitutional table. He was the one who got Metis into the Constitution under one of those three definitions. Without that, we wouldn't have won the *Daniels* case, and the Métis National Council probably wouldn't even

définitions. Il est donc très difficile d'atteindre un consensus. Pour sa part, le Conseil national des Métis a eu beaucoup de succès avec ses définitions et son concept idéologique reposant sur une terre et un territoire métis. Cette approche fonctionne bien plus facilement.

Dans l'Ontario et dans l'Ouest, un grand nombre de nos membres habitant sur des terres que le Conseil national des Métis considère comme étant des terres métisses ne veulent pas faire partie de ces communautés et n'acceptent pas les définitions du conseil. Nous avons nos communautés. Il y a 47 ans environ, les gens se sont organisés selon le concept de syndicats, formant des groupes initialement qualifiés de sections locales et de communautés. Il s'agissait d'un mouvement ouvrier. Cette structure organisationnelle existe encore dans un grand nombre de nos communautés. Dans certaines communautés mixtes, les Métis et les Indiens inscrits et non inscrits s'organiseront dans une sorte de structure ouvrière. Cela fonctionne, car nous mettons la main à la pâte et nous communiquons avec les gens, transmettant bénévolement le savoir d'une génération à l'autre.

J'aimerais vous ramener au processus constitutionnel de Charlottetown. Je ne suis pas un politicien comme mon collègue ici et le sénateur qui ont siégé pendant 12 ans et qui se sont habitués aux discussions. Malheureusement, je crois qu'il faudra un processus complexe et malheureusement, le processus constitutionnel de Charlottetown a échoué à titre de référendum. Lorsqu'il a abordé les questions autochtones et l'autonomie gouvernementale autochtone, il ne les a pas expliquées. Il ne les a pas intégrées aux droits de l'article 35. C'était un processus sur la façon d'obtenir l'autonomie gouvernementale. Les collectivités, les nations et les organisations pouvaient prendre part au processus et négocier avec le gouvernement fédéral.

Nous n'avons pas à réinventer la roue. Nous avons eu la commission royale. Nous avons eu quelques processus constitutionnels. Nous avons eu l'Accord de Kelowna qui évoque bon nombre de ces points. Pour moi, la commission royale est comme une bible. C'est l'analyse la plus exhaustive des questions autochtones et rien n'a changé en 20 ans. La seule différence, c'est qu'aujourd'hui, les définitions sont plus précises, depuis le moment décisif de l'affaire *Daniels*. Aujourd'hui, nous n'avons plus à nous inquiéter de voir les Métis et les Indiens non inscrits exclus du paragraphe 91(24). Ils sont là. Je ne dis pas qu'il faut reprendre le processus constitutionnel, mais il y a beaucoup à apprendre de ces processus sophistiqués.

Le Congrès des peuples autochtones a pris part à toutes ces conversations. En fait, mon chef national a fait référence à Harry Daniels. Il était à la première table constitutionnelle. C'est lui qui a fait entrer les Métis dans la Constitution en vertu de l'une de ces trois définitions. Sans cela, nous n'aurions pas gagné l'affaire *Daniels* et le Ralliement national des Métis n'existerait probablement pas aujourd'hui. Le congrès a joué un rôle très

exist right now. The Congress has had an incredible role in advocating and championing Indigenous issues.

I still think we have a role for negotiating these big, complex processes, not just for our members but for all Indigenous people living off First Nations communities. I have always had a tradition. I believe in the legitimacy, from 47 years of doing this, of creating tables to negotiate those kinds of bigger agreements like self-government framework agreements. They also have an ability to get some mandate or ratification by creating forums so Indigenous people can come to vote and say that this is something they agree with.

I am a really big believer in opting-in processes. One of the things I liked about the Charlottetown constitutional process was that communities and nations could opt in if they wanted. Then there was a framework on how to negotiate self-government agreements.

I see the Congress of Aboriginal Peoples being more than just a national organization. It is an organization that has been negotiating for 47 years big concepts like a constitutional process or Charlottetown process. We want a table to start talking about big, broad categories and big, broad visionary ideas. Our people are the poorest people. When they move off the First Nations communities and the Metis settlements into urban areas, the Metis and the non-status, unfortunately statistics prove that our people are the poorest, the most uneducated and have the worst health conditions.

I don't have to ask my colleagues, but we have been organizing and doing this for 47 years is that we want to bring ourselves out of poverty. You can talk about Indigenous rights or section 35 rights, but the number one goal is to bring ourselves out of poverty through education, exercising our rights and exercising how to repair the damages from the residential school system. We believe our communities have to make decisions on ideas to repair our damaged communities and damaged individuals.

You might think it's a volunteer organization that doesn't have much capacity. As my national chief spoke about, we have evidence of being very inclusive and very successful at all these processes. Even though the Métis National Council say they won the *Daniels* case, they didn't. We were the ones who were there 14 years. Unfortunately, and I hate to say this, I know for a fact that the Métis National Council and the Assembly of First Nations were intervenors speaking against our broader definitions and different processes. They weren't very helpful in that litigation.

A senator mentioned Joe Magnet. Yes, he was our number one lawyer. He has worked with the Congress of Aboriginal People on many cases. We are very grateful for his expertise and diligence in winning that case.

important dans la défense et la promotion des questions autochtones.

Je crois toujours que nous avons un rôle à jouer pour négocier ces grands processus complexes, et pas seulement pour nos membres, mais pour tous les Autochtones qui vivent en dehors des collectivités autochtones. J'ai toujours eu une tradition. Après 47 ans, je crois en la légitimité de la création des tables pour négocier ces grands accords comme les ententes-cadres sur l'autonomie gouvernementale. Elles permettent également d'établir un mandat ou une ratification en créant des tribunes permettant aux Autochtones de voter et de donner leur accord.

Je crois beaucoup aux processus d'adhésion. Ce que j'ai aimé du processus constitutionnel de Charlottetown, c'est que les collectivités et les nations pouvaient y adhérer si elles le souhaitaient. Ensuite, il y avait un cadre sur la façon de négocier les ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Je crois que le Congrès des peuples autochtones est plus qu'une simple organisation nationale. C'est une organisation qui négocie depuis 47 ans de grands concepts comme un processus constitutionnel ou le processus de Charlottetown. Nous voulons une table pour parler des grandes catégories et des grandes idées visionnaires. Nos peuples sont les plus pauvres. Lorsqu'ils quittent les collectivités des Premières Nations et les établissements métis pour se rendre dans les régions urbaines, les Métis et les Indiens non inscrits sont malheureusement les plus pauvres, les moins éduqués et ceux qui sont en moins bonne santé, selon les statistiques.

Je n'ai pas à le demander à mes collègues, mais nous faisons ce travail depuis 47 ans dans le but de nous sortir de la pauvreté. On peut parler des droits des Autochtones ou des droits de l'article 35, mais l'objectif premier est de nous sortir de la pauvreté grâce à l'éducation, à l'exercice de nos droits et à la réparation des dommages causés par le système de pensionnat. Nous croyons que nos collectivités doivent prendre des décisions sur la façon de réparer nos collectivités ravagées et leurs membres.

Vous pensez peut-être qu'il s'agit d'une organisation bénévole qui n'a pas une grande capacité. Comme l'a dit mon chef national, les données probantes montrent que nous sommes très inclusifs et que nous connaissons un très grand succès. Même si le Ralliement national des Métis dit qu'il a gagné l'affaire *Daniels*, ce n'est pas le cas. Nous avons été là pendant 14 ans. Malheureusement, je n'aime pas dire cela, mais je sais pertinemment que le Ralliement national des Métis et l'Assemblée des Premières Nations sont intervenus et ont parlé contre notre définition élargie et les divers processus. Ils ne nous ont pas beaucoup aidés dans le cadre de ce litige.

Une sénatrice a parlé de Joe Magnet. Oui, il était notre principal avocat. Il a travaillé avec le Congrès des peuples autochtones à de nombreux cas. Nous sommes très

Senator Patterson: If I may, this is your case. You were the plaintiff. MNC was an intervenor, as were others. You were at the constitutional tables with the repatriation, with the Charlottetown Accord and with the Kelowna Accord. I must say I was shocked to hear there was no dialogue going on with you as plaintiffs in a case that you thought was a victory. It reminds me of Bill S-3 where the litigants were left out of the consultation following another important case on gender discrimination.

What do you want us to recommend here? Is it simply that the federal government must negotiate with a significant group of Aboriginal people who have so far been left out of the dialogue? Is that what we need to recommend? I think you told us that the feds are negotiating with the Métis National Council, which is great, but not you; you're left out. We're going to do a report to the government. Is that what you want us to say?

Mr. Bertrand: I think Robert Russell said it extremely well. We would like to open up negotiations. Let's sit down. We are, to use the expression, a messy group. If we are to start talking on how to bring our people up to a better standard of living, we have to start discussions with the federal government. If your report could recommend this and we get action on it, I would be the happiest person in the world, senator.

Senator Patterson: Another thing that surprised me was your statement that 70 per cent of Aboriginals live off reserve. We have heard in some of the evidence what I always thought was the case, that over half of the Indigenous population lived in a metropolitan area off reserve. I think Statistics Canada said 51.8 per cent, but you're saying the number is 70 per cent. Are you talking about the people who don't live in the urban areas?

Mr. Bertrand: Those who live off reserve.

Senator Patterson: They don't live in cities comprising at least 30,000 people. Is that where you get the 70 per cent?

Mr. Bertrand: We got the numbers from StatsCan. They were not necessarily in cities of over 30,000. It was across the board, namely, Indigenous people living in small towns and in big cities. That's where the 70 per cent comes from.

reconnaisants d'avoir pu profiter de son expertise et de sa diligence, qui nous ont fait gagner cette cause.

Le sénateur Patterson : Si je puis me permettre, c'est votre cause. Vous étiez les demandeurs; le RNM est intervenu, comme d'autres. Vous étiez aux tables constitutionnelles lors du rapatriement, de l'accord de Charlottetown, et de l'Accord de Kelowna. Je dois dire que j'ai été choqué d'entendre qu'il n'y avait eu aucun dialogue avec vous, les demandeurs, dans cette cause que vous pensiez gagner. Cela me rappelle le projet de loi S-3 où les plaideurs n'avaient pas pris part à la consultation à la suite d'une autre cause importante sur la discrimination fondée sur le sexe.

Que souhaitez-vous que nous recommandions? Est-ce simplement que le gouvernement fédéral négocie avec un important groupe d'Autochtones qui jusqu'à maintenant ont été tenus à l'écart du dialogue? Est-ce que c'est ce que nous devons recommander? Je crois que vous nous avez dit que le gouvernement fédéral négociait avec le Ralliement national des Métis, ce qui est bien, mais il ne négocie pas avec vous; vous êtes tenus à l'écart. Nous allons présenter un rapport au gouvernement. Est-ce que c'est ce que vous voulez que nous disions?

M. Bertrand : Je crois que Robert Russell a très bien exprimé notre point de vue. Nous aimerions qu'il y ait des négociations. Qu'on s'assoie ensemble. Nous sommes un groupe brouillon, si vous me permettez l'expression. Si nous voulons améliorer la qualité de vie de notre peuple, il faut entamer les discussions avec le gouvernement fédéral. Si votre rapport pouvait faire cette recommandation, et recommander qu'on entreprenne des démarches, je serais la personne la plus heureuse au monde, sénateur.

Le sénateur Patterson : Ce qui m'a surpris, également, c'est de vous entendre dire que 70 p. 100 des Autochtones vivaient en dehors des réserves. Ce que nous avons entendu dans les témoignages — et que je croyais depuis toujours être vrai —, c'est que plus de la moitié des Autochtones vivaient dans une région métropolitaine à l'extérieur des réserves. Je crois que Statistique Canada parle de 51,8 p. 100, mais vous dites que c'est plutôt 70 p. 100. Parlez-vous des gens qui ne vivent pas dans les régions urbaines?

M. Bertrand : Je parle des gens qui vivent en dehors des réserves.

Le sénateur Patterson : Ils ne vivent pas dans des villes de 30 000 personnes et plus. Est-ce de là que vous tirez ce chiffre de 70 p. 100?

M. Bertrand : Nous avons obtenu ces chiffres de Statistique Canada. Il ne s'agissait pas nécessairement des gens qui habitaient dans les villes de plus de 30 000 personnes. C'était de manière générale, c'est-à-dire les Autochtones qui vivent dans

les petits villages comme dans les grandes villes. C'est de là que viennent les 70 p. 100.

The Chair: Thank you very much to our witnesses this evening. On behalf of all the senators. I would like to thank National Chief Robert Bertrand; Robert Russell, Senior Manager of Engagement; and Ron Swain for presenting information to us regarding the history of CAP and the vision forward.

(The committee adjourned.)

La présidente : Je remercie les témoins de leur présence ici ce soir. Au nom de tous les sénateurs, je remercie le chef national Robert Bertrand, Robert Russell, gestionnaire principal de la mobilisation, et Ron Swain de nous avoir parlé de l'histoire du Congrès des peuples autochtones et de sa vision de l'avenir.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 19, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 8:59 a.m. to study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning.

I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or listening via the Web.

I would like to acknowledge for the sake of reconciliation that we are meeting on the traditional, unceded lands of the Algonquin peoples.

My name is Lillian Dyck. I have the honour and privilege of chairing this committee. I am from the province of Saskatchewan.

I now invite my fellow senators to introduce themselves.

Senator Tannas: Scott Tannas, Alberta.

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

Senator McPhedran: Marilou McPhedran, Manitoba.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Boniface: Gwen Boniface, Ontario.

Senator Pate: Kim Pate, Ontario.

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

The Chair: Today we continue our study on what a new relationship could look like between the Government of Canada and First Nations, Inuit and Metis peoples. We welcome today Kim Baird, from Kim Baird Strategic Consulting. Welcome, former Chief Baird. And we welcome Cora McGuire-Cyrette, Executive Director, Ontario Native Women's Association; and Courtney Skye, Advisor, Ontario Native Women's Association.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 19 juin 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 8 h 59, pour poursuivre son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour.

Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs ainsi qu'à tous les membres du public qui regardent cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, que ce soit dans la salle ou sur Internet.

Dans un esprit de réconciliation, je tiens à reconnaître que cette réunion se tient sur le territoire traditionnel non cédé des peuples algonquins.

Je m'appelle Lillian Dyck, je viens de la Saskatchewan et j'ai l'honneur et le privilège de présider ce comité.

J'invite maintenant mes collègues sénateurs à se présenter.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice McPhedran : Marilou McPhedran, du Manitoba.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du Manitoba.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, de l'Ontario.

La sénatrice Pate : Kim Pate, de l'Ontario.

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La présidente : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur la forme que pourraient prendre les nouvelles relations entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous accueillons l'ancienne chef Kim Baird, de Kim Baird Strategic Consulting. Bienvenue, madame Baird. De l'Ontario Native Women's Association, nous souhaitons également la bienvenue à Cora McGuire-Cyrette, directrice générale, et à Courtney Skye, conseillère.

You have the floor, ladies. After your presentations, the meeting will be open to questions from the senators.

Kim Baird, Owner, Kim Baird Strategic Consulting: Good morning. Thanks to the committee for the opportunity to contribute my thoughts on such an important matter. I spent a lot of time thinking about this, so I'm happy to share my musings.

My English name is Kim Baird and my ancestral name is Kwuntiltunaat which comes from my great great-grandfather at Tsawwassen.

My background and experience come from being the former Chief of Tsawwassen, where I was responsible for leading the negotiations and implementation of our modern land claim agreement along with self-governance on the West Coast of Canada near Vancouver. It's sad to see there is no B.C. representation in the Senate today. I can't help myself.

The new framework in our community that replaces the Indian Act has already enabled billions of dollars of economic development on Tsawwassen lands. According to a CBC article in January, Tsawwassen had the largest increase of assessed value from the B.C. Assessment authority in the whole province of British Columbia last year.

So when thinking about what a nation-to-nation or a new relationship looks like, my experience is very much informed by our approach, which has been a controversial approach to some.

We don't have historic treaties in the vast majority of British Columbia, so it is a completely different political, legal and relationship context for First Nations on the West Coast.

Based on my experience, though, as a former chief and as someone who advises First Nations on some of these issues through my current consulting practice, I think that a nation-to-nation relationship should include several principles which I'll quickly run through.

One is reconciliation of all inequities. I think reconciliation needs to happen at the legal, political, socio-cultural and economic levels for First Nations. I don't think unsustainable communities can ever be self-determining or sovereign if they don't participate on a level playing field.

I think there needs to be respect for Aboriginal rights and title. Respect is more than just referring to this in political speeches, in my opinion. This respect has to be reflected in laws, in policies, in the operations of government and in the courts.

Vous avez la parole, mesdames. Après vos exposés, les sénateurs poseront des questions.

Kim Baird, propriétaire, Kim Baird Strategic Consulting : Bonjour. Je remercie le comité de me donner l'occasion de faire part de mes réflexions sur cette question importante. Je passe beaucoup de temps à y réfléchir, et je suis donc heureuse de vous exposer mes idées.

Mon nom anglais est Kim Baird, alors que mon nom ancestral, qui vient de mon arrière-arrière-grand-père à Tsawwassen, est Kwuntiltunaat.

Mes connaissances viennent de mon expérience en tant que chef de Tsawwassen. À ce titre, j'ai été responsable de la négociation et de la mise en œuvre de notre accord moderne sur les revendications territoriales ainsi que de l'autonomie gouvernementale sur la côte Ouest du Canada, près de Vancouver. Il est triste de constater que la Colombie-Britannique n'est pas représentée au Sénat aujourd'hui — c'était plus fort que moi.

Le nouveau cadre qui remplace dans notre communauté la Loi sur les Indiens a déjà rendu possible un développement économique de plusieurs milliards de dollars sur les terres de Tsawwassen. Selon un article de CBC paru en janvier, Tsawwassen a d'ailleurs affiché la plus forte hausse de la valeur estimée par l'autorité évaluatrice de la Colombie-Britannique dans l'ensemble de la province l'année dernière.

Donc, quand on se demande à quoi ressemblerait une nouvelle relation de nation à nation ou de nouvelles relations, mon expérience prend grandement appui sur votre approche, que certains ont jugée controversée.

Dans la vaste majorité de la Colombie-Britannique, nous n'avons pas de traités historiques, ce qui signifie que le contexte politique, juridique et relationnel est totalement différent pour les Premières Nations de la côte Ouest.

Toutefois, d'après mon expérience en tant que chef et à titre de conseillère des Premières Nations dans certains de ces dossiers par l'intermédiaire de mon cabinet de consultation, je pense qu'une relation de nation à nation devrait s'appuyer sur plusieurs principes que je vais rapidement passer en revue.

Il y a entre autres la réparation de toutes les iniquités. Pour les Premières Nations, je crois que la réconciliation doit se faire sur les plans juridique, politique, socioculturel et économique. À mon avis, des communautés non viables ne peuvent pas se gouverner elles-mêmes ou assumer leur souveraineté si elles ne participent pas sur un pied d'égalité.

J'estime qu'il faut respecter les droits et les titres autochtones. Je suis d'avis que le respect ne se limite pas à y faire allusion dans des discours politiques. Il doit transparaître dans les lois, les politiques et les activités du gouvernement ainsi que devant les

Denial of rights should no longer be a federal strategy in the courts.

First Nation jurisdiction is also a critical part of reconciliation. If First Nations aren't able to govern their land, resources and people, other accommodations just aren't adequate enough, in my opinion, at least in the long term.

So things such as Impact and Benefit Agreements for major resource projects don't go far enough, in my opinion, to resolve issues of jurisdiction. Neither do the First Nation institutions. They are great capacity-building initiatives, but they don't address underlying First Nation jurisdiction adequately enough, in my experience.

Another principle is respecting the proper assessment and respect of capacity. Many government officials come to Tsawwassen to learn about our experience. I think capacity must be built on both sides about reconciliation and nation to nation. First Nations obviously need to contribute to these discussions, but they can't feasibly train the public service on these matters. A lot of people are coming to Tsawwassen. It's a good problem to have, but it does put a strain on Tsawwassen's capacity.

It's important that it has to be a collaborative approach. First Nations and the Government of Canada will have to co-create a framework of how to proceed and also at a pace that is suitable for each community.

We also have to think about there being an appropriate time frame for developing this new relationship. Renewing or creating a nation-to-nation relationship will take time, and there must be a process agreeable to all involved. Governments and First Nations should have a similar vision about these elements or how things will operate in the short term while this new relationship is evolving. In my opinion, a shared vision of what a roadmap looks like for developing this relationship would be helpful for managing everyone's expectations.

A big principle is respect of First Nation culture and world view. The big problem with modern treaties is some of the legal positions that First Nations are forced to agree to. For example, in Tsawwassen, we couldn't agree on the constitutional status of our lands, so we agreed to disagree. We agreed it is no longer section 91 of the Canadian Constitution, but we can't agree what section it does belong to.

tribunaux. Le déni des droits ne doit plus être une stratégie fédérale devant les tribunaux.

La compétence des Premières nations est également un aspect essentiel de la réconciliation. J'estime que si les Premières Nations ne sont pas en mesure de gouverner leur territoire, leurs ressources et leurs membres, on ne peut pas se contenter d'autres accommodements, du moins à long terme.

Je pense donc que, dans les grands projets d'exploitation des ressources, les ententes sur les répercussions et les avantages ne vont pas assez loin pour régler les questions de compétence. C'est la même chose pour les institutions des Premières Nations. Ce sont d'excellentes initiatives de développement des capacités, mais selon moi, elles ne sont pas suffisamment axées sur la compétence sous-jacente des Premières Nations.

Un autre principe est celui du respect de la bonne évaluation et de la capacité. De nombreux représentants du gouvernement se rendent à Tsawwassen pour apprendre de notre expérience. Je pense que les deux parties doivent renforcer la capacité à se réconcilier et à établir une relation de nation à nation. De toute évidence, les Premières Nations doivent participer à ces discussions, mais elles ne peuvent pas former la fonction publique sur ces questions. Beaucoup de personnes se rendent à Tsawwassen. C'est un bon problème à avoir, mais cela exerce une pression sur la capacité de la collectivité.

Il est important d'avoir une approche axée sur la collaboration. Les Premières Nations et le gouvernement du Canada devront créer ensemble un cadre qui indique comment procéder, et ils devront le faire à un rythme qui convient à chaque communauté.

Nous devons également penser à un délai pour établir cette nouvelle relation. Le renouvellement ou la création d'une relation de nation à nation demandera du temps, et il doit y avoir un processus acceptable pour toutes les parties concernées. Les gouvernements et les Premières Nations devraient avoir une vision semblable de ces questions et de la façon dont les choses fonctionneront à court terme pendant que cette nouvelle relation évolue. À mon avis, une vision commune de ce qui constitue une feuille de route pour établir cette relation serait utile pour gérer les attentes de tout le monde.

Le respect de la culture et de la vision du monde des Premières Nations représente un grand principe. Les positions juridiques que les Premières Nations sont forcées d'accepter constituent le principal problème des traités modernes. Par exemple, à Tsawwassen, nous n'arrivions pas à nous entendre sur le statut constitutionnel de nos terres, et nous nous sommes entendus pour être en désaccord. Nous avons convenu que ce n'est plus l'article 91 de la Constitution canadienne qui s'applique, mais nous ne nous sommes pas entendus sur le bon article.

A large part of the challenge is trying to reconcile First Nation communities, who all have different languages and cultures, with the Government of Canada through the use of colonial instruments that had no Indigenous input into them.

If you look at land title as an example, fundamentally not only do we need to agree upon what Aboriginal title actually is, but then we need to figure out how to reconcile it.

We must find ways that respect our differences and don't try to force First Nations to use an instrument that doesn't fit their community, yet create ones that are reliable for everyone involved. Even for those of us in modern land claim agreements, who are willing to be under the framework of Canada, there is plenty of room to improve upon these sorts of legal instruments.

If we take land registry at Tsawwassen as an example, we registered our lands under the provincial land registry because B.C. amended its land title legislation to recognize the land ownership instruments we created under our own jurisdiction. That's just one example. There are likely other innovations that could happen in these instruments, for example, and the only thing holding us back would be the limits of our creativity.

Updating federal negotiation mandates is also an important aspect of this. Mandates for treaty or other reconciliation agreements need to be updated to allow for sustainable First Nation communities and respect First Nation culture. These arrangements need to be more than just reducing Canada's legal risk and more looking over the long term of whatever agreements get made at how they can evolve over time, in my opinion.

I also think an important principle is respect for First Nation self-determination choices. There's a lot of negativity about the modern land claim and self-governance model, but there are many still pursuing this approach, which appears, in my opinion, to be the only working model of a nation-to-nation relationship. That's not to say it couldn't use improvements, but it wouldn't make sense to abandon comprehensive agreements, in my view.

This whole discussion about reconstituting nations, I don't know that necessarily works for everyone. This was not a historic practice for the Coast Salish. Our decisions were made very locally. Tsawwassen's broader cultural group is the Coast Salish Nation. There are 54 First Nations. Could we do some things in aggregate? Absolutely. Of course, we've seen other models such as the First Nations Health Authority and some

Une grande partie du défi consiste à essayer de réconcilier les communautés des Premières Nations, qui ont chacune une langue et une culture différentes, avec le gouvernement du Canada au moyen de titres coloniaux sur lesquels les Autochtones n'ont pas eu leur mot à dire.

Prenons, par exemple, les titres fonciers. À la base, nous devons non seulement nous entendre sur ce qui constitue un titre autochtone, mais aussi déterminer comment mettre fin au différend à ce sujet.

Nous devons trouver des moyens de respecter nos différences et de ne pas tenter de forcer les Premières Nations à se servir d'un titre qui ne convient pas à une collectivité donnée. Il faut plutôt en créer de nouveaux qui sont fiables pour toutes les parties concernées. On peut grandement améliorer ce genre de titres juridiques, même pour ceux parmi nous qui ont conclu une entente moderne sur les revendications territoriales et qui sont donc disposés à se conformer au cadre du Canada.

Prenons comme exemple les titres fonciers de Tsawwassen, qui figurent dans le registre provincial étant donné que la Colombie-Britannique a modifié sa loi sur les titres fonciers de manière à reconnaître les titres de propriété que nous avons créés et qui sont de notre ressort. Ce n'est qu'un exemple. Il y a probablement d'autres mesures novatrices qui pourraient être prises en ce qui a trait à ces titres, par exemple, et la seule chose qui nous empêche de progresser, ce sont les limites de notre créativité.

La mise à jour des mandats fédéraux de négociation constitue un aspect important de la question. Les mandats visant les traités ou d'autres ententes de réconciliation doivent être mis à jour pour rendre possibles la viabilité des collectivités des Premières Nations et le respect de leur culture. Ces arrangements ne doivent pas seulement servir à réduire le risque juridique du Canada. Selon moi, ils doivent être axés davantage sur l'effet à long terme des ententes, quelles qu'elles soient, et sur la façon dont elles peuvent évoluer au fil du temps.

J'estime également que le respect des choix des Premières Nations en matière d'autodétermination est un autre principe important. Beaucoup de négativité entoure le modèle moderne de revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale, mais nombreux sont ceux qui continuent d'utiliser cette approche, qui semble être, à mon avis, le seul modèle fonctionnel d'une relation de nation à nation. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'améliorations possibles, mais je crois qu'il serait illogique d'abandonner les accords globaux.

Je ne sais pas si l'ensemble de la discussion sur la reconstitution des nations fonctionne pour tout le monde. Ce n'était pas une pratique historique de la nation Coast Salish. Nos décisions se prenaient vraiment à l'échelle locale. Tsawwassen fait partie du groupe culturel plus vaste de la nation Coast Salish. Il y a 54 Premières Nations. Pouvons-nous faire certaines choses ensemble? Tout à fait. De toute évidence, nous avons vu d'autres

delegated agencies. I'd love nothing more than to see the Coast Salish Nation manage our part of the Salish Sea. But other things, such as program and service delivery, would not be tenable, in my opinion.

This is why I believe one of the fundamental issues is that self-determination needs to start from local communities and at the grassroots to establish what our needs are and what our path forward might be.

Support and investment in First Nations developmental work is extremely important. We need internal reconciliation in our communities. We need to re-establish functioning governance and governments that have legitimacy with our people. This requires much work at the grassroots level.

This is tough developmental work. At Tsawwassen, 94 per cent of our members participated in our vote on the treaty, and 70 per cent approved the treaty and our constitution, which set out our new forms of governance. Our community worked very hard to understand what we were taking on through self-governance.

Ultimately, to find a way forward, we're going to have to find more conventions on how to agree to disagree so that we don't get hung up on the fundamental value differences between Indigenous ways of governance and the institutions of Canada and other provinces.

For now, most of us are still stuck within undesirable colonial systems. We need to advance within this undesirable system until there's an alternative. That alternative has to be tenable for everyone. In the meantime, much can be done on developmental investments, whether they be economic, infrastructure, governance, education, health or other community development investments.

Although the work ahead may seem daunting, it is possible. We now have examples to look to where we can learn the good and the bad of what's happened in places like Tsawwassen.

I've left you with some preliminary thoughts on this matter. Sorry for taking up so much time, but I'm very opinionated on it. I'm happy to discuss any of these elements you'd like to discuss, and again, I appreciate the opportunity. Thank you.

Cora McGuire-Cyrette, Executive Director, Ontario Native Women's Association: Good morning.

[Editor's Note: The witness spoke in her Indigenous language.]

modèles comme la Régie de la santé des Premières Nations et certains organismes délégués. Je ne demande pas mieux que de voir la nation Coast Salish gérer notre partie de la mer des Salish. Toutefois, je pense que d'autres choses, comme la prestation de programmes et de services, seraient intenable.

C'est pour cette raison que je crois qu'une des questions fondamentales est de veiller à répondre aux besoins d'autodétermination en commençant par les collectivités locales, à partir de la base, pour définir nos besoins et la voie que nous pourrions suivre.

Il est extrêmement important de soutenir les travaux de développement des Premières Nations et d'investir dans ces travaux. Nous avons besoin de réconciliation interne dans nos communautés. Nous devons rétablir une gouvernance fonctionnelle et avoir des gouvernements que nos gens jugent légitimes, ce qui nécessite beaucoup de travail à l'échelle locale.

C'est un travail de développement difficile. À Tsawwassen, 94 p. 100 de nos membres ont pris part au vote concernant le traité, et une proportion de 70 p. 100 l'ont approuvé ainsi que notre constitution, qui établit nos nouvelles formes de gouvernance. Notre communauté travaille très fort pour comprendre dans quoi nous nous engageons au moyen de l'autonomie gouvernementale.

Au bout du compte, pour tracer la voie à suivre, nous devons trouver plus de conventions sur la façon de s'entendre sur un désaccord afin de ne pas achopper sur la divergence des valeurs fondamentales entre les modes de gouvernance autochtones et les institutions du Canada et d'autres provinces.

Pour l'instant, la plupart d'entre nous sont encore pris avec des systèmes coloniaux indésirables. Nous devons progresser au moyen de ces systèmes jusqu'à ce qu'il y ait une solution de rechange, qui doit être tenable pour tout le monde. D'ici là, on peut faire de nombreux investissements de développement, que ce soit dans l'économie, l'infrastructure, la gouvernance, l'éducation, la santé ou d'autres dossiers communautaires.

La tâche peut sembler décourageante, mais c'est possible. Nous avons maintenant des modèles pour apprendre les avantages et les inconvénients de ce qui s'est fait dans des endroits comme Tsawwassen.

Je vous ai laissé des réflexions préliminaires sur la question. Je m'excuse d'avoir pris autant de temps, mais j'ai des opinions arrêtées à ce sujet. Je serai heureuse de discuter des aspects de la question qui vous intéressent, et je vous remercie encore de cette occasion de témoigner. Merci.

Cora McGuire-Cyrette, directrice générale, Ontario Native Women's Association : Bonjour.

[Note de la rédaction : la témoin s'exprime dans sa langue autochtone.]

I'm Cora McGuire-Cyrette, Executive Director for the Ontario Native Women's Association. Thank you for inviting us to be here today.

I also want to recognize the Senate and your courage in speaking out against the inequalities for Indigenous women with Bill S-3. I want to acknowledge you for that.

I want to speak a bit about ONWA and who we are. We're one of the oldest Indigenous organizations in Ontario, potentially across Canada, being around since 1971.

We have approximately 80 staff right now delivering over 21 projects, and we participate in 120 committees across the province. Additionally, we have 41 grassroots councils that comprise our membership, as well as an additional 13 Indigenous women's organizations that are incorporated, just to give you a scope of the work we do here in Ontario.

I also want to state that we don't speak for Indigenous women. We believe that is a colonial practice and that women speak for themselves. We're here today to speak for issues. ONWA speaks on behalf of Indigenous women's issues, and we want to acknowledge that during this process.

We would like to also go back and speak to women in communities and report back to the Senate in the fall, after we have a dialogue with women on how they want to participate within this nation-to-nation dialogue. We're willing to do that work over the summer. I want to state that at the beginning.

There are three issues we would like to bring to your attention here today with respect to the relationship between Canada and Indigenous peoples. The current nation-to-nation approach lacks a meaningful gender-based analysis and inclusion. A distinctions-based approach ignores the realities of Indigenous women. The current NIO structure for engagement doesn't meet the needs of grassroots women or people in the communities as well. This will create community division, and it is creating community division. We need unity in facing division.

We welcome a new relationship with Canada and Indigenous peoples. Our colonial history, together with the laws and practices, is well documented but commonly not understood. Colonialism imports patriarchal ownership and power over Indigenous women and their children. We need to decolonize these actions, and we need to do it from each individual person. It needs to come from internal and then move external.

Je m'appelle Cora McGuire-Cyrette et je suis directrice générale de l'Ontario Native Women's Association. Merci de m'avoir invitée à comparaître.

Je veux saluer le Sénat et le courage dont vous avez fait preuve en condamnant, au moyen du projet de loi S-3, les inégalités dont souffrent les femmes autochtones. Je tiens à saluer vos efforts.

Je veux parler un peu de l'ONWA, de qui nous sommes. Notre association, qui existe depuis 1971, est une des plus vieilles organisations autochtones en Ontario, peut-être même au Canada.

Notre personnel compte environ 80 personnes qui exécutent plus de 21 projets, et nous siégeons à 120 comités d'un bout à l'autre de la province. Nous avons également 41 conseils communautaires d'où sont issus nos membres, ainsi que 13 organisations de femmes autochtones qui sont incorporées, pour vous donner une idée de la portée du travail que nous faisons en Ontario.

Je tiens également à dire que nous ne parlons pas au nom des femmes autochtones. Nous croyons que c'est une pratique coloniale et que les femmes peuvent parler en leur propre nom. Nous sommes ici aujourd'hui pour discuter des problèmes auxquels elles font face. L'ONWA parle des problèmes qui les touchent, et nous voulons le souligner dans le cadre de ce processus.

J'aimerais également retourner dans les collectivités pour parler aux femmes et faire rapport au Sénat à l'automne, après avoir discuté avec elles de la façon dont elles veulent participer au dialogue de nation à nation. Nous sommes prêts à faire le travail au cours de l'été. Je tiens à le mentionner d'emblée.

Nous voulons porter à votre attention trois questions concernant la relation entre le Canada et les peuples autochtones. Dans le cadre de l'approche actuelle de nation à nation, une véritable analyse comparative entre les sexes et une inclusion concrète font défaut. En effet, lorsque l'approche repose sur les distinctions, on ignore les réalités des femmes autochtones. La structure de mobilisation actuelle d'organisations autochtones nationales ne répond également pas aux besoins des femmes ou des membres des collectivités, qui sont ainsi divisées. Nous avons besoin d'unité pour faire face à la division.

Nous nous réjouissons à l'idée d'une nouvelle relation entre le Canada et les peuples autochtones. Notre histoire coloniale, comme les lois et les pratiques, est bien documentée, mais généralement mal comprise. Le colonialisme importe la propriété patriarcale et favorise l'emprise exercée sur les femmes autochtones et leurs enfants. Nous devons décoloniser ces mesures, et nous devons le faire individuellement. Il faut que cela parte de l'intérieur avant de se poursuivre à l'extérieur.

Beginning to take deliberate action to prioritize gender-based analysis truly addresses the broad harms of colonialism. Indigenous women need safety in order for this to occur. When you're doing a gender-based analysis, Maslow's teachings, which were stolen from Blackfoot, really look at, once you get beyond the basic needs, the need to address safety. That's really where we are within the context of Indigenous women right now.

Indigenous women are impacted by many forms of systemic violence and are targeted by violence, as well, by all communities. Marginalization is demonstrated in their overrepresentation and poor health outcomes, homelessness, poverty, violence, homicide and criminalization. This violence prevents many Indigenous women from being meaningful participants in the governance discourse and taking up their roles and responsibilities in their life and in their families.

RCAP, the Royal Commission on Aboriginal Peoples, acknowledged that pressing health and social problems cannot wait. Whole communities suffer substandard housing, unclean water and other risks to health. Canada's Constitution makes room for Aboriginal people to take charge of these matters right now, if they want to, without waiting for other governments to transfer authority.

The immediate needs and safety within communities cannot be made reliant on lengthy treaty negotiations, nor should action on meeting the urgent human needs in communities be seen as a surrender of exercising self-government in the future. The surrender of Indigenous sovereignty is not a precondition to having access to basic human rights and safety.

Fundamental to transforming Indigenous communities is ending the cycle of violence experienced by Indigenous women and children. You can measure the health and well-being of any community by measuring the health and well-being of Indigenous women in that community.

Women are centre to our community. Women give birth to children in our community. If you want to make change in a generation, you need to provide love, support and kindness, and provide her with agencies in her life to address her needs, all from her own self-determination.

RCAP identified the first steps in making change. Aboriginal leaders should make a firm public stand against violence within their work and communities to develop zero-tolerance standards and policies.

Pour vraiment lutter contre les vastes préjugés du colonialisme, il faut commencer à prendre des mesures délibérées pour accorder la priorité à l'analyse comparative entre les sexes. Les femmes autochtones ont besoin de sécurité pour y parvenir. Dans le cadre d'une analyse comparative entre les sexes, les enseignements de Maslow, qui ont été volés à Blackfoot, portent vraiment, une fois les besoins de base satisfaits, sur la nécessité d'assurer la sécurité. C'est vraiment là que nous en sommes rendu actuellement pour ce qui est des femmes autochtones.

Les femmes autochtones sont la cible de nombreuses formes de violence systémique dans toutes les collectivités. Leur surreprésentation pour ce qui est des piètres bilans de santé, de l'itinérance, de la pauvreté, de la violence, des homicides et de la criminalisation témoigne de leur marginalisation. Cette violence les empêche d'apporter une contribution significative au discours sur la gouvernance et d'assumer pleinement leurs rôles et leurs responsabilités dans leur vie et leur famille.

La CRPA, la Commission royale sur les peuples autochtones, a reconnu que ces problèmes de société et de santé ne peuvent pas attendre. Des collectivités sont aux prises avec des logements insalubres, de l'eau impropre à la consommation et d'autres risques pour la santé. La Constitution du Canada permet aux Autochtones, s'ils le souhaitent, de prendre sans tarder ces questions en main, sans attendre que d'autres gouvernements transfèrent les pouvoirs nécessaires.

Les besoins immédiats et la sécurité dans les collectivités ne peuvent pas dépendre de la longue négociation de traités, tout comme les mesures pour répondre aux besoins humains pressants dans les collectivités ne peuvent pas être perçues comme une perte de l'autonomie gouvernementale à l'avenir. L'abandon de la souveraineté autochtone n'est pas une condition préalable aux droits fondamentaux de la personne et à la sécurité.

L'élimination du cycle de la violence subie par les femmes et les enfants autochtones est essentielle pour transformer les collectivités. On peut mesurer la santé et le bien-être d'une collectivité en mesurant la santé et le bien-être des femmes qui y vivent.

Les femmes sont au cœur de notre communauté. Elles donnent naissance à nos enfants. Pour apporter des changements au cours d'une génération, il faut les aimer, les soutenir, être gentils avec elles et leur donner des organismes qui répondent à leurs besoins, toujours dans le but de favoriser leur propre autodétermination.

La CRPA a défini les premières mesures à prendre pour changer les choses. Les dirigeants autochtones doivent se prononcer publiquement et avec fermeté contre la violence dans le cadre de leur travail et dans les collectivités dans le but d'élaborer des normes et des politiques de tolérance zéro.

In Ontario, there is the Joint Working Group on Violence Against Aboriginal Women. It was over 10 years in the making.

Back in 2007, I coordinated a conference of community women who wanted to be advocates for change in our community. We asked women about violence, but we didn't only ask them about that. We didn't want to relive what they already knew. We needed to know what the solutions are, what needed to happen, and what we could do together as a community to be able to address that violence.

Ten years later, we had the strategy and the \$100 million announcement to address violence against Indigenous women in Ontario. That was 10 years in the making and the result of a lot of hard work from Indigenous partners who all agreed to put aside their differences to focus on saying, "Yes, we're going to do something. We're going to work together. We're going to honour the voices of women and children to address this violence." As a result, we have the Family Well-Being Program.

We need to re-establish balance within families, and fundamentally re-establish that balance within our communities and our leadership as well. Indigenous women need to be safe in order to meaningfully exercise their rights to participate in decision making.

Earlier this year, we met with Minister Bennett, and we asked her for assurance that Indigenous women's unique perspectives would be included in the new relationship. She made no firm commitment. Minister Bennett has repeatedly stated that it will be up to communities to determine what comes next, but in reality, there is no transparency.

There is no transparency when it comes to how communities will be afforded the time and the capacity to heal from the past and to vision themselves and how they will overcome from elected band councils on colonial decision-making bodies and beyond reserve-based governance models. Indigenous communities must be able to move beyond colonization.

We must focus in on healing. We're focusing so much on division. There's more that unites us than divides us.

We need to be empowered in order to increasingly recognize the urbanization and how we're deeply connected to our territories, even though we're in urban communities and rural communities.

The current distinctions-based approach ignores the realities of Indigenous people who hold rights to mixed-identity rights holders. For instance, the child of a Metis mother and a First

En Ontario, il y a le Groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones. Il aura fallu 10 ans pour le mettre sur pied.

En 2007, j'ai coordonné une conférence de femmes qui voulaient être les tenantes du changement dans notre collectivité. Nous les avons questionnées sur la violence, entre autres choses. Nous ne voulions pas revivre ce qu'elles savaient déjà. Nous voulions connaître les solutions, ce qui devait être fait et ce que nous pouvions faire ensemble en tant que communauté pour être en mesure de lutter contre cette violence.

Dix ans plus tard, nous avons la stratégie et l'annonce d'un investissement de 100 millions de dollars pour lutter contre la violence faite aux femmes en Ontario. C'était le fruit de 10 ans d'efforts et le résultat de beaucoup de travail acharné de la part des partenaires autochtones qui s'étaient tous entendus pour mettre de côté leurs différends afin de mettre l'accent sur les mesures à prendre ensemble pour honorer la voix des femmes et des enfants et lutter contre cette violence. C'est ainsi que nous sommes parvenus au Programme de bien-être familial.

Nous devons rétablir l'équilibre au sein des familles, et le faire essentiellement au sein de nos collectivités et parmi nos dirigeants. Les femmes autochtones doivent être en sécurité pour pouvoir exercer de façon significative leur droit de participer à la prise de décisions.

Plus tôt cette année, j'ai rencontré la ministre Bennett, et nous lui avons demandé de nous garantir qu'on allait tenir compte des points de vue uniques des femmes autochtones dans la nouvelle relation. Elle n'a pas pris d'engagement ferme. La ministre Bennett a affirmé à répétition qu'il reviendra aux collectivités de déterminer ce qui viendra ensuite, mais dans les faits, il n'y a pas de transparence.

Il n'y a pas de transparence dans la façon dont les collectivités consacreront du temps et des ressources pour se remettre du passé, auront une vision d'elles-mêmes et s'en sortiront, des conseils de bande élus aux organes coloniaux de décision, et au-delà des modèles de gouvernance axés sur les réserves. Les collectivités autochtones doivent être en mesure d'aller au-delà de la colonisation.

Nous devons nous concentrer sur la guérison. Nous nous concentrons trop sur la division. Nous avons plus de points en commun que de différences.

Nous devons être investis de pouvoirs pour reconnaître de plus en plus l'urbanisation et la façon dont nous sommes profondément attachés à nos terres, même si nous sommes dans des collectivités urbaines et rurales.

L'approche fondée sur les distinctions actuelle fait fi des réalités des peuples autochtones qui sont des détenteurs de droits d'identité mixte. Par exemple, l'enfant d'une mère métisse et

Nation father must now choose which rights framework to work under.

There is a need to change how decisions are made in communities. That may include changes to the NIO structure for decision making. It's not about taking away from the conversation. It's adding to the conversation. That's something that we always get questioned about when we're talking about inclusion of Indigenous women in decision-making authorities. We're not trying to take away from the conversation of those rights-based conversations about our distinction of our leadership in communities. We need to add to. It needs to be a plus conversation.

In May of this year, ONWA withdrew our membership from the Native Women's Association of Canada. As a founding member of NWAC, we honour the important work our organizations have done in over four decades to address the well-being of Indigenous women. As an organization, ONWA has grown to understand how the colonial results and silencing of Indigenous women is a form of violence. Their voices are often excluded, their priorities unheard, and grassroots women are usually spoken for.

We're approaching an opportunity to transform how communities and organizations relate to our people. For ONWA, that meant no longer being complicit in the silencing of grassroots women by perpetuating the idea that any one organization can speak on behalf of all Indigenous women and their aspirations.

The rights of Indigenous women have been affirmed both because they are Indigenous and because they are women whose individual rights must be upheld with their collective rights. Section 35(4) of the Constitution affirms Aboriginal rights to both men and women. So does UNDRIP's Article 44.

We would like to take this time and opportunity to fully engage our membership to provide a safe space to have a gender-based discussion on decolonizing in Canada. We want to bring grandmothers, mothers, children, trans and two-spirited people together in a healing and transformative way.

It's time to stop viewing the gender-based violence experience by Indigenous women as separate and distinct issues of governance and decision making.

The provinces also need to be involved in this conversation and dialogue. We need to do it together. There is strength in working together to address this issue. *Meegwetch.*

d'un père issu d'une Première Nation doit en ce moment choisir le cadre des droits qui s'applique à lui.

Il faut changer la façon dont les décisions sont prises dans les collectivités. Ce peut être en apportant des changements à la structure de l'OAN pour la prise de décisions. On n'enlève rien à la conversation. On contribue à la conversation. C'est un point sur lequel on nous questionne constamment lorsque nous discutons de l'inclusion des femmes autochtones dans les pouvoirs décisionnels. On n'enlève rien aux conversations axées sur les droits concernant le leadership différent exercé dans les collectivités. Nous devons contribuer à cette conversation. Nous devons l'enrichir.

En mai dernier, l'Ontario Native Women's Association a retiré son adhésion à l'Association des femmes autochtones du Canada. En tant que membre fondateur de l'AFAC, nous honorons le travail important que nos organisations ont fait au cours des quatre dernières décennies pour assurer le bien-être des femmes autochtones. En tant qu'organisation, l'AFAC a fini par comprendre comment le colonialisme et le bâillonnement des femmes autochtones constituent une forme de violence. On fait souvent fi de leurs opinions et de leurs priorités, et on prend souvent la parole au nom des femmes des collectivités locales.

Nous sommes sur le point de pouvoir saisir une occasion de transformer la façon dont nos collectivités et nos organisations s'identifient à nos peuples. Pour l'AFAC, cela signifiait de ne plus participer au bâillonnement des femmes des collectivités locales en perpétuant l'idée que n'importe laquelle de ces organisations peut parler au nom de toutes les femmes autochtones au sujet de leurs aspirations.

Les droits des femmes autochtones ont été affirmés parce qu'elles sont autochtones et qu'elles sont des femmes dont tant les droits individuels que les droits collectifs doivent être respectés. Le paragraphe 35(4) de la Constitution affirme les droits autochtones des hommes et des femmes. Il en va de même pour l'article 44 de la DNUDPA.

Nous aimerions saisir cette occasion de faire participer pleinement nos membres pour offrir une tribune sécuritaire afin de tenir une discussion sexospécifique sur la décolonisation au Canada. Nous voulons rassembler des grands-mères, des mères, des enfants, des transgenres et des personnes bispirituelles dans un cadre qui favorise la guérison et la transformation.

Il est temps de cesser de percevoir la violence fondée sur le sexe dont sont victimes les femmes autochtones comme étant un problème distinct lié à la gouvernance et à la prise de décisions.

Les provinces doivent également prendre part à cette conversation et à ce dialogue. Nous devons le faire ensemble. C'est le pouvoir de travailler ensemble pour régler ce problème. *Meegwetch.*

The Chair: Thank you. We're now looking forward to questions from senators.

Senator Tannas: Thanks to both of you for your presentations.

I'd like to start out with a question for Ms. Baird. You've got a success story to talk about, and, as you say, you're getting lots of attention—or Tsawwassen is—from others that are looking to learn from the success that you've had and avoid some of the pain that maybe went into that.

Another witness recently talked about the idea of an agreement between Canada and Indigenous peoples that everybody could agree to, a set of principles maybe that just focused on rights and entitlements for individual people, recognition, reconciliation, entitlements that would flow to individuals as a start and then, once that has been somehow agreed to, something that is more localized. You talk about the fact that at the end of the day there is a real need for localized government.

Is there anything that we could agree to across the country that would resonate with all Indigenous peoples? Are there certain principles that we could maybe start out with that Canadians could sign on to and that Indigenous peoples could say, "Yes, those few things we can all agree on"?

Ms. Baird: It's a complex question. I think ultimately that's what the Constitution tried to do in recognizing Aboriginal rights, but they weren't defined. I think the biggest challenge is having an agreed-upon definition of what Aboriginal rights and title are.

So, in absence of that clarity or certainty, that's where a lot of the conflict comes from, in my opinion, in litigation in the courts. All the cases in British Columbia you see are about filling that empty box, whether it be fishing rights, hunting rights or consultation rights.

I think it's worth trying. I don't know if there is consensus among Indigenous people as to what those rights are, especially if you go from a historic treaty nation to a First Nation that doesn't have any treaties. With respect to their asserted rights versus undefined rights in a historic treaty, everyone has a different view of what their rights actually are because they aren't defined.

In my view, that would be the biggest challenge to overcome in trying to do a national framework to have agreement. But I do think that it's fundamental that we come to agreement on recognition and respect of Aboriginal rights and title.

La présidente : Merci. Nous avons hâte d'entendre les questions des sénateurs.

Le sénateur Tannas : Merci à toutes les deux de vos exposés.

J'aimerais commencer par poser une question à Mme Baird. Vous avez une histoire de réussite à raconter et, comme vous le dites, vous recevez beaucoup d'attention — ou Tsawwassen reçoit beaucoup d'attention — d'autres intervenants qui veulent tirer des leçons du succès que vous avez connu et éviter une partie des souffrances dans ces situations.

Un autre témoin a soulevé récemment l'idée d'un accord entre le Canada et les peuples autochtones que tout le monde appuierait sans doute, un ensemble de principes qui mettraient seulement l'accent sur les droits et les privilèges, la reconnaissance, la réconciliation et les avantages dont les gens pourraient profiter pour commencer, et quand on aura adhéré à ces principes, on pourra les appliquer plus localement. Vous parlez de la nécessité d'avoir un gouvernement local.

Pourrions-nous nous entendre au pays sur quelque chose qui trouverait écho auprès des peuples autochtones? Y a-t-il des principes que les Canadiens pourraient approuver afin que les peuples autochtones disent : « Oui, nous pouvons tous nous entendre sur ces principes »?

Mme Baird : C'est une question complexe. Je pense qu'au final c'est ce que la Constitution cherchait à faire pour reconnaître les droits autochtones, mais ils n'étaient pas définis. Je pense que le principal problème est d'arriver à une définition acceptée par tous des droits et des titres autochtones.

Donc, sans cette clarté ou cette certitude, c'est en grande partie la source du conflit, à mon avis, dans les litiges devant les tribunaux. Toutes les affaires en Colombie-Britannique visent à remplir la boîte vide, que ce soit pour les droits de pêche, les droits de chasse et les droits à la consultation.

Je pense qu'il vaut la peine d'essayer. Je ne sais pas s'il y a un consensus parmi les peuples autochtones concernant ces droits, surtout si l'on consulte une nation visée par un traité historique et une Première Nation qui n'a pas de traité. En ce qui concerne leurs droits revendiqués par opposition à leurs droits non définis dans un traité historique, toutes les personnes concernées ont une opinion différente concernant leurs droits, car ils ne sont pas définis.

À mon avis, ce serait le plus grand défi à surmonter pour essayer de mettre en œuvre un cadre national pour parvenir à une entente. Cependant, je pense qu'il est fondamental que nous nous mettions d'accord sur la reconnaissance et le respect des droits et des titres autochtones.

Senator Tannas: Thank you. In your particular case, you had 70 per cent of your membership vote in favour, and 94 per cent who actually voted. Did I hear that right?

Ms. Baird: Right.

Senator Tannas: That includes people that don't live in the community.

Ms. Baird: Yes.

Senator Tannas: Those are very strong numbers. In the 30 per cent, was there any skew where the people not living on the community were overrepresented in that 30 per cent?

Ms. Baird: I'd have to look at the demographics of the actual breakdown of the vote. People on reserve were concerned that people from away were making decisions on things that would impact them. But my view is that Indigenous rights belong to the collective and to everyone, no matter where they live.

For the most part, I think it was a strong result in the level of engagement. But we worked really hard to get that result. We frequently engaged with people where they lived. We did constant community development work on and off reserve for 10 years leading to the vote. So it took an incredible amount of work to get that kind of participation.

Senator Tannas: What percentage of the population of Tsawwassen is on reserve versus off?

Ms. Baird: About 50 to 60 per cent on, depending on whether it's fishing season or not.

Senator Tannas: Thank you very much.

Senator McPhedran: Thank you to each and every one of you for being here with us today.

I want to ask a general question and invite individual responses. Before I do that, I'd like to begin by asking Ms. Baird a question about the nature of the Tsawwassen agreement model.

It has now been eight years or so, or six years —

Ms. Baird: Nine.

Senator McPhedran: — that you have to reflect back on that incredibly intense time as a young leader who made history. When you think about the agreement now, do you see it as a model, a foundation? Where do you see it growing for your own communities, but also given the way in which there's a significant level of interest in what and how you did? I think the "how" is often as equally important as the outcome.

Le sénateur Tannas : Merci. Dans votre cas particulier, 70 p. 100 de vos membres étaient en faveur, et 94 p. 100 ont voté. Est-ce que j'ai bien entendu?

Mme Baird : C'est exact.

Le sénateur Tannas : Cela inclut des gens qui ne vivent pas dans la collectivité.

Mme Baird : Oui.

Le sénateur Tannas : Ce sont des chiffres très élevés. Parmi les 30 p. 100, des données ont-elles été faussées parce que des gens qui ne vivent pas dans la collectivité étaient surreprésentés parmi ces 30 p. 100?

Mme Baird : Il faudrait que j'examine la démographie de la ventilation du vote. Les gens dans la réserve étaient préoccupés que les gens en dehors de la réserve prennent des décisions qui auraient des répercussions sur eux. Toutefois, je suis d'avis que les droits autochtones appartiennent à l'ensemble des Autochtones, peu importe où ils vivent.

Dans l'ensemble, je pense que ce résultat montre clairement le niveau d'engagement élevé. Toutefois, nous avons travaillé très fort pour obtenir ce résultat. Nous discutons fréquemment avec les gens où ils vivaient. Nous avons travaillé constamment au développement communautaire dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci pendant 10 années avant le vote. Nous avons donc travaillé très fort pour obtenir ce type de participation.

Le sénateur Tannas : Quel pourcentage des membres de la nation Tsawwassen vit sur la réserve par rapport à ceux qui vivent à l'extérieur de la réserve?

Mme Baird : C'est de 50 à 60 p. 100 environ, selon que nous sommes durant la saison de la pêche ou non.

Le sénateur Tannas : Merci beaucoup.

La sénatrice McPhedran : Merci à vous tous d'être des nôtres aujourd'hui.

Je veux poser une question générale et vous inviter à y répondre individuellement, mais avant, j'aimerais commencer par poser à Mme Baird une question sur la nature du modèle d'entente de la nation Tsawwassen.

Cela fait maintenant huit ans, ou six ans...

Mme Baird : Neuf.

La sénatrice McPhedran : ... que vous devez vous remémorer une période extrêmement intense en tant que jeune chef de file qui a marqué l'histoire. Lorsque vous pensez à l'entente maintenant, la considérez-vous comme un modèle, une pierre d'assise? Comment pensez-vous qu'elle évoluera pour vos collectivités, mais aussi à la lumière de tout l'intérêt que l'on porte à ce que vous avez fait et à comment vous y êtes parvenu?

Just to be a little clearer, one of the themes that we've had here from previous expert witnesses has been about the portability of rights, the whole nature of on-reserve, off-reserve, and I'm looking for models. When you've broken new ground with this final agreement, is there any prospective you think about? Is there a next step? Is there something you would do differently? Is there an area of strengthening that you think is particularly important?

Ms. Baird: First, I would like to step up for a second and acknowledge the Algonquin territory we are on. My elders would rightfully scorn me for forgetting to do that, so I would like to acknowledge that.

I think the biggest takeaway from the Tsawwassen experience for me personally was that we spent 12 years negotiating the agreement and we rarely refer to it. We spent 18 months creating 23 laws to replace the Indian Act, and that book of laws is tattered. So the self-governance component of the transformation is really the most important part of it. It's not the land or the cash; it's the governance.

But with the shared territory issues, we had 40 overlaps because we are in an area of the Lower Mainland, at the mouth of the Fraser River, that was a fishing camp for most of the Salish First Nations in the summer. We were in court with our neighbours, and we have been criticized for settling for too little, but at the same time, we had 40 people saying we claimed too much. So it's a super challenging issue dealing with portability of rights if you are infringing on someone else's core territory.

I think there needs to be a lot of evolved thinking about how the interface of historic treaty rights, modern land claim treaty rights and asserted Aboriginal rights and title pre-treaty all fit together and how they are all prioritized within the Canadian Constitution. I've had some people who contain Douglas Treaty rights say their rights go with them wherever they are in the whole country. If they go to the East Coast, people there might not agree that someone from Vancouver Island has rights there.

So it is complicated and requires further discussion, I think. But again, my biggest takeaway is that the internal developmental work for governance law-making is the transformation of our community. We design things to allow for economic development, and the economic model has borne out better than anticipated. It's taking longer to build things, but the values increase dramatically.

Je pense que la façon de procéder est souvent aussi important que le résultat.

À titre de précision, l'un des thèmes que des témoins experts précédents ont abordés est la transférabilité des droits, toute la question des droits dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci, et je cherche des modèles. Lorsque vous innovez en signant cette entente finale, y a-t-il des perspectives auxquels vous songez? Y a-t-il une prochaine étape? Y a-t-il quoi que ce soit que vous feriez différemment? Y a-t-il un secteur qu'il serait particulièrement important d'améliorer?

Mme Baird : Premièrement, j'aimerais prendre un instant et reconnaître le territoire algonquin sur lequel on se trouve. Mes aînés me réprimanderaient, et avec raison, si j'oubliais de le faire, alors j'aimerais le souligner.

Je pense que l'élément marquant de l'expérience de Tsawwassen, c'est que nous avons passé 12 ans à négocier l'entente et que nous y faisons rarement référence. Nous avons passé 18 mois à créer 23 lois pour remplacer la Loi sur les Indiens, et ce recueil de lois est en lambeaux. Donc, le volet de l'autonomie gouvernementale est vraiment la partie la plus importante de la transformation. Ce n'est pas le territoire ou l'argent; c'est la gouvernance.

Compte tenu des enjeux relatifs aux territoires partagés, nous avons 40 chevauchements car nous sommes situés dans une région de la vallée du bas Fraser, à l'embouchure du fleuve Fraser, qui était un camp de pêche pour la majorité des Premières Nations Salish l'été. Nous étions devant les tribunaux avec nos voisins, et on nous a critiqués de nous satisfaire de trop peu, mais en même temps, nous avons 40 personnes qui soutenaient que nous revendiquions trop de terres. C'est donc un enjeu très difficile qui traite de la transférabilité des droits si l'on empiète sur le territoire principal d'une autre personne.

Je pense qu'il faut réfléchir attentivement à la façon dont les droits issus de traités historiques, les droits issus de traités sur les revendications territoriales modernes et les droits et titres autochtones exercés avant la signature des traités sont tous interreliés et prioritaires dans la Constitution canadienne. Des gens visés par des droits issus des traités Douglas m'ont dit que leurs droits s'appliquent partout où ils vont au pays. S'ils se rendent sur la côte Est, les gens là-bas peuvent ne pas être d'accord qu'une personne de l'île de Vancouver ait des droits chez eux.

C'est donc compliqué et il faut tenir des discussions plus poussées, je pense. Par contre, je répète que ce que j'ai surtout retenu, c'est que la transformation de nos collectivités repose sur les travaux de développement à l'interne pour l'élaboration de lois relatives à l'autonomie gouvernementale. Nous concevons des mesures législatives pour favoriser le développement économique, et le modèle économique s'est avéré meilleur que prévu. Il faut plus de temps pour réaliser des projets, mais la valeur augmente considérablement.

The developmental side of things will take more time. We are evolving democracy, which will take more time as our community sorts out the priorities for its way forward, but those are our decisions to make now. You had a very broad question, so sorry to meander a bit.

Senator McPhedran: No. Thank you. It's very helpful. One supplemental to that is for the evolving democracy that you just described and for some of the contested territorial questions that you also described, is there any role for non-Indigenous forms of government in that process? Or is that an internal process?

Ms. Baird: If we don't create that, then the laws of general application apply. So conceivably, disputes could go to Canadian institutions. It's kind of an abstract question. I would have to think about that a little more.

Senator McPhedran: Thank you. And then I have one more general question, if I may, to all of our expert witnesses.

You are leaders. We're sitting here with three strong women leaders from Indigenous communities in Canada. What would you say to us about the nurturing of the next generation of leaders? What are the mechanisms for the support and engagement of youth in leadership and also the role of women leaders, so young women among the youth leadership? It's really a question about moving forward. What kind of planning is in place? What kind of additional programs, mechanisms and resources do you see as essential for your next generation of leadership and the generation after that?

Ms. McGuire-Cyrette: We need to have safety. When you look at where we currently are in Canada, we have a national inquiry and we have Indigenous women and girls overrepresented in human trafficking and sex trafficking across Canada. We are a hub for this work, and the violence continues to escalate, and the over-incarceration of Indigenous people and girls in the prison systems and every aspect of justice. We cannot make change until we address the problems of trauma in our communities. We cannot continue to go down this road that we are currently on to give hope for our children and youth.

So until we start to address sexual violence — I've spoken to many youth about life promotion and suicide and looking at the connection between sexual violence and young Indigenous children, looking at that link as well as the overrepresentation in human trafficking and missing and murdered Indigenous women and girls. We need to begin to heal. We need to acknowledge the violence that's going on. Children need their parents. They need

Le volet lié au développement prendra plus de temps. Nous sommes une démocratie en évolution, ce qui prendra plus de temps à mesure que notre collectivité établit ses priorités pour l'avenir, mais c'est à nous de prendre ces décisions maintenant. Votre question était très vaste, alors veuillez m'excuser si je digresse un peu.

La sénatrice McPhedran : Non. Merci. C'est très utile. Ma question complémentaire porte sur la démocratie en évolution que vous venez de décrire et sur quelques-unes des questions territoriales contestées que vous avez également décrites : des formes de gouvernement non autochtones pourraient-elles avoir un rôle à jouer dans ce processus, où est-ce un processus interne?

Mme Baird : Si nous ne créons pas cette mesure, alors les lois d'application générale s'appliquent. Les institutions canadiennes seraient vraisemblablement saisies des litiges. C'est une question quelque peu abstraite. Il faudrait que j'y réfléchisse un peu plus.

La sénatrice McPhedran : Merci. J'ai une question plus générale, si vous me le permettez, que je veux poser à tous nos témoins experts.

Vous êtes des chefs de file. Nous sommes ici avec trois femmes fortes qui dirigent des collectivités autochtones au Canada. Que nous diriez-vous à propos de la valorisation de la prochaine génération de chefs de file? Quels sont les mécanismes en place pour offrir du soutien aux jeunes et les encourager à s'engager, et quel est le rôle des femmes dirigeantes pour amener les jeunes femmes à occuper des rôles de leadership? Il faut aller de l'avant. Quel type de planification est en place? Quels types de programmes, de mécanismes et de ressources additionnels sont essentiels, d'après vous, pour la prochaine génération de chefs de file et la génération suivante?

Mme McGuire-Cyrette : Nous avons besoin de sécurité. Lorsque nous examinons où nous en sommes au Canada à l'heure actuelle, nous avons une enquête nationale et une surreprésentation de femmes et de filles autochtones dans la traite de personnes et le commerce du sexe au Canada. Nous sommes une plaque tournante pour ce travail, la violence continue de s'intensifier et il y a un recours abusif à l'incarcération des Autochtones dans le système carcéral et dans tous les aspects de la justice. Nous ne pouvons pas apporter des changements à moins de régler les problèmes de traumatismes dans nos collectivités. Nous ne pouvons pas continuer de suivre la même voie sur laquelle nous sommes engagés actuellement afin de donner espoir à nos enfants et à nos jeunes.

Nous devons commencer à lutter contre la violence sexuelle — j'ai discuté avec de nombreux jeunes à propos de la promotion de la vie et du suicide et je me suis penché sur la relation entre la violence sexuelle et les jeunes Autochtones, sur la surreprésentation des Autochtones dans la traite de personnes et sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous devons commencer à guérir. Nous devons

their moms, and they need to have safety in the home. We need to reconcile that parenting relationship that was disrupted by the residential school system. We never did recognize or reconcile the relationship that was disrupted, those roles and responsibilities that were disrupted as a result of the residential schools. The children in that role and the connection of mom to child were interrupted and never reconciled.

So until we begin to do this reconciliation work from a healing perspective — that's what we talk about from that gender-based analysis — my grandchildren are going to be sitting here saying the same thing. The stats will continue to get worse. My goal in life is to have this world be a little bit better than when I arrived. And if we all work together to acknowledge that communities have developed outside of First Nations and that we are together — it's not either-or. There isn't a division. We need to look at how we need to work together to address these wrongs, and we have to do it from healing.

Ms. Baird: I think it's such a complex issue. Gender inequity is ingrained in this country generally and then overlaid into laws that were imposed on First Nations. While the country is trying to improve its gender equity issues, the Indian Act still remains, hundreds of years old.

I think a key important issue for Indigenous people and all Canadians is education about the foundation of these issues, just like the Truth and Reconciliation Commission report on the treatment of people at residential schools. There is a whole apparatus that was imposed on Indigenous people and produced the economic and gender-based inequalities, and this has led to this treatment of Indigenous women as disposable in society because of all these institutions that neglect them. That's my opinion, anyway.

So I think education is really important so that everyone understands that the inequality is still there. I think a lot of people don't understand that it is there and why it's there. I try to do my part through the three daughters I'm lucky to be the mother of, but I also try to mentor young women and young people generally who want to stick their necks out and take on a leadership role. It's not easy to be a leader in Indigenous communities. Especially for a woman, you are putting a big target on yourself for speaking out and using your voice. So all the levels to change that need to happen from what we do as leaders to how we help others.

reconnaître la violence qui survient. Les enfants ont besoin de leurs parents. Ils ont besoin de leur mère, et ils doivent se sentir en sécurité à la maison. Nous devons rétablir cette relation parentale qui a été perturbée par le régime des pensionnats indiens. Nous n'avons jamais reconnu ou rétabli la relation qui a été perturbée, ces rôles et ces responsabilités qui ont été perturbés en raison des pensionnats indiens. Les enfants dans ce rôle et la relation entre les mères et leurs enfants ont été interrompus et jamais rétablis.

Tant et aussi longtemps que nous ne ferons pas ce travail de réconciliation du point de vue de la guérison — c'est ce que nous abordons dans cette analyse sexospécifique —, mes petits-enfants viendront ici dans cette salle pour vous dire la même chose. Les statistiques continueront d'empirer. Mon but dans la vie est de rendre ce monde un peu meilleur que quand je suis arrivée au monde. Si nous collaborons tous ensemble pour reconnaître que des collectivités se sont créées en dehors des Premières Nations et que nous sommes unis — on n'a pas à choisir entre les deux. Il n'y a pas de clivage. Nous devons examiner comment nous pouvons travailler ensemble pour corriger ces torts, et nous devons le faire par la guérison.

Mme Baird : Je pense que c'est une question très complexe. L'inégalité entre les sexes est enracinée au pays et est ancrée dans les lois qui ont été imposées aux Premières Nations. Pendant que le pays essaie de régler les problèmes en matière d'inégalité entre les sexes, La loi sur les Indiens, qui remonte à des centaines d'années, demeure en place.

Je pense qu'un point important pour les Autochtones et tous les Canadiens est l'éducation sur la base de ces problèmes, comme le fait le rapport de la Commission de vérité et réconciliation sur le traitement des Autochtones dans les pensionnats indiens. Il y a tout un régime qui a été imposé aux Autochtones et qui a engendré des inégalités économiques et des inégalités entre les sexes, ce qui a donné lieu à ce que l'on traite les femmes autochtones comme étant aliénables dans la société en raison de toutes ces institutions qui les négligent. C'est mon opinion.

Je pense donc que l'éducation est très importante pour que tout le monde comprenne qu'il existe toujours des inégalités. Je pense qu'un grand nombre de personnes ne comprennent pas que ces inégalités existent et pourquoi elles existent. J'essaie de faire ma part en éduquant les trois filles dont j'ai le bonheur d'être la mère, mais j'essaie également d'encadrer les jeunes femmes qui veulent prendre des risques et assumer un rôle de chef de file. Ce n'est pas facile d'être un dirigeant dans les collectivités autochtones. C'est particulièrement difficile pour une femme, car on fait de soi-même une cible importante parce qu'on s'exprime et on dénonce des situations. Il y a toutes sortes de changements qui doivent avoir lieu, qui vont de ce que nous faisons en tant que dirigeants jusqu'à la façon dont nous venons en aide aux autres.

Courtney Skye, Advisor, Ontario Native Women's Association: I would just add that one of recommendations that Ottawa put forward following up from the internal report on the missing and murdered Indigenous women and girls inquiry was the re-establishment of the Aboriginal Healing Foundation with a trauma-informed and gender-based lens, which I think is really important. I consider myself a human rights advocate, and one of the most important things that have impacted me about UNDRIP is that our children have a right not only to basic necessities but to their aspirations.

I meet a lot of Indigenous youth. I look much younger than I am, but I meet a lot of peers and Indigenous youth, and they are highly motivated. I see them pursuing jobs and education, and they are driven to careers that are aimed at healing their communities. Many of our best and brightest are now reinvesting themselves into healing communities. Imagine if that potential was directed somewhere else besides healing from trauma. They have so much more to give to us. They have a right to aspirations that are beyond healing their communities. They have more to offer, and they have a right to that.

The Chair: Thank you.

Senator Christmas: Thank you very much for coming today. Congratulations, Ms. Baird, for all you have contributed to nation rebuilding; and my congratulations, Ms. McGuire-Cyrette, for speaking to issues and for all the services and programs you have provided to Indigenous women.

My first question will be for Ms. Baird. I'm curious, in the land claims agreement, why you didn't think that your lands should be classified as section 91 lands. Can you elaborate on why that determination was made?

Ms. Baird: A lot of debate in British Columbia has been whether lands should remain under federal jurisdiction. We don't think they should remain under federal jurisdiction; we think they should be within our jurisdiction. The province thinks that once it is removed from section 91, it falls under section 92, provincial jurisdiction. We don't agree. There is a kind of vacuum in the Constitution about that, but to us it seems obvious and it would make sense that jurisdiction over our lands would be in our section of the Constitution.

Senator Christmas: Forgive me for making this too simple, but what I hear you saying is that neither section 91 nor section 92 could properly encapsulate what Aboriginal title is.

Courtney Skye, conseillère, Ontario Native Women's Association : J'ajouterais seulement que l'une des recommandations qu'Ottawa a présentées à la suite du rapport interne sur l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a été le rétablissement de la Fondation autochtone de guérison dans une optique de tenir compte des traumatismes subis et des différences entre les sexes, ce qui est très important, à mon avis. Je me considère comme étant une défenseuse des droits de la personne, et l'un des éléments les plus importants qui ont eu un effet sur moi à propos de la DNUDPA, c'est que nos enfants ont le droit non seulement d'avoir accès aux biens de première nécessité, mais également d'avoir des aspirations.

Je rencontre de nombreux jeunes Autochtones. Je parais beaucoup plus jeune que mon âge, mais je rencontre de nombreux pairs et jeunes Autochtones, et ils sont extrêmement motivés. Je les vois poursuivre leurs études et entreprendre des carrières, et ils optent pour des carrières qui visent la guérison de leur collectivité. Bon nombre de nos éléments les plus brillants se consacrent à la guérison des collectivités. Imaginez si ce potentiel était dirigé ailleurs que la guérison à la suite de traumatismes. Ils ont tellement plus à nous offrir. Ils ont le droit d'avoir des aspirations autres que guérir leur collectivité. Ils ont plus à offrir, et ils ont le droit de le faire.

La présidente : Merci.

Le sénateur Christmas : Merci d'être ici. Toutes mes félicitations, madame Baird, pour votre contribution à la reconstruction des nations; mes félicitations aussi, madame McGuire-Cyrette, pour avoir parlé des problèmes des femmes autochtones et de tous les services et programmes que vous avez mis à leur disposition.

Madame Baird, je suis curieux de savoir pourquoi, sur la question des accords sur les revendications territoriales, vous ne croyez pas vos terres visées par l'article 91. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi vous arrivez à cette conclusion?

Mme Baird : En Colombie-Britannique, on a beaucoup discuté du maintien des compétences fédérales sur nos terres; nous croyons que nos terres devraient relever de nos propres compétences. La province pense que, dès qu'elles échapperont au régime de l'article 91, elles tomberont sous celui de l'article 92, sur les compétences des provinces. Nous ne sommes pas d'accord. La Constitution est quelque peu muette sur ce point, mais, pour nous, c'est évident et logique, nos terres relèveraient de notre article de la Constitution.

Le sénateur Christmas : Pardonnez-moi de faire paraître vos propos trop simplistes, mais, si j'ai bien compris, vous dites que ni l'article 91 ni l'article 92 ne pourraient convenablement intégrer l'essence des titres ancestraux.

Ms. Baird: I don't think jurisdiction over Indigenous lands should fall to the provincial or federal government. That's the simplest way I can put it.

Senator Christmas: I appreciate that. Given that, obviously you heard the Prime Minister's announcement in February that he is going to embark on what he calls a Recognition and Implementation of Rights Framework. Other people have called it a rights recognition framework.

What are your thoughts about the Prime Minister's announcement and this new approach to dealing with rights?

Ms. Baird: It seems very ambitious, but necessary, to analyze the interface of Canadian law and policy on Indigenous rights and to try to do something that no longer denies the rights and title of First Nations or Indigenous peoples. I guess the different rights frameworks are going to provide some complexities because of case law and what have you, but I think it's important. I think it's going to be challenging to define what those rights actually are.

In my earlier statement I mentioned that there is a big divide between what is being said at the political level and what happens in the public service or, further, in court, where governments are still advancing denial types of premises.

I think it's important. It will be an ambitious body of work, but I think it needs to get done.

Senator Christmas: Ms. McGuire-Cyrette, I was very excited when I saw this document, the *Urban Indigenous Action Plan*. I notice that you are one of the partners in the action plan. Could you give us a summary of what the plan is all about and why your organization decided to be a part of this?

Ms. McGuire-Cyrette: Yes, definitely. This is where we have a partnership and we implement a community development approach. It's about going out and asking communities what they want to see. This is a model that we see works consistently when you work with communities to find out what solutions work for them in their communities and support them with that. What will work in a northern, remote Nishnawbe Aski Nation territory will be completely different from what works in Toronto or Thunder Bay or across Canada.

The action plan is about looking at government — provincial government, specifically — as a partner and how we can work collaboratively to support unity and to support communities through policy frameworks and legislative reviews, and to do it together so that it's actually a community-up approach as opposed to the hierarchical model of government down.

Mme Baird : Je ne crois pas que la compétence des terres autochtones doive appartenir à la province ou au gouvernement fédéral. Je ne saurais le dire plus simplement.

Le sénateur Christmas : Je comprends. Visiblement, vous avez entendu le premier ministre annoncer, en février, qu'il s'attellera à un cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits, que d'autres ont appelé « Cadre de reconnaissance des droits ».

Que pensez-vous de son annonce et de sa nouvelle façon d'aborder les droits?

Mme Baird : Il semble très ambitieux, mais c'est indispensable, d'analyser le point de contact entre le droit et la politique canadienne et les droits autochtones, et d'essayer de ne plus nier les droits et les titres des Premières Nations ou des peuples autochtones. Je suppose qu'une certaine complexité découlera de différents cadres des droits, en raison de la jurisprudence et tout ce qui s'ensuit, mais je pense que c'est important. Je pense que la définition des droits réels posera des difficultés.

Dans ma déclaration, j'ai évoqué l'écart important qui existe entre les déclarations politiques, d'une part, et, d'autre part, les actions de la fonction publique ou, devant les tribunaux, le soutien que les gouvernements continuent d'accorder aux principes axés sur la négation de nos droits.

Je pense que c'est important. Ce sera un travail ambitieux, mais qu'il faudra faire.

Le sénateur Christmas : Madame McGuire-Cyrette, j'ai été très excité à la lecture du document intitulé *Plan d'action pour les Autochtones en milieu urbain*. Je remarque que vous en êtes l'une des partenaires. Pourriez-vous nous en résumer la teneur et expliquer la décision de votre organisation d'y participer?

Mme McGuire-Cyrette : Oui, absolument. Ce plan nous permet de faire partie d'un partenariat et de mettre en œuvre une méthode de développement communautaire. On s'informe auprès des communautés de leurs aspirations. Nous constatons que ce modèle donne constamment de bons résultats quand on collabore avec les communautés à la recherche de solutions qui sont efficaces pour elles et qui soutiennent leurs aspirations. Les solutions efficaces dans un territoire éloigné du Nord comme celui de la nation des Nishnawbe-askis, ne seront absolument pas celles qui le seront à Toronto, à Thunder Bay ou dans le reste du Canada.

Le plan d'action consiste à considérer le gouvernement — de la province, particulièrement — comme un partenaire et à chercher comment collaborer pour appuyer l'unité et soutenir les communautés grâce à des cadres stratégiques et à des examens législatifs et de le faire par une démarche communautaire, plutôt que selon le modèle hiérarchique descendant du gouvernement.

We take a community development approach in terms of the community's needs, aspirations and empowerment. Everything comes up, which is how the strategic framework worked. Women told us about the violence they were experiencing. It took 10 years to see it actually formulate into a program, the Family Well-Being Program, which looked at supporting women in a healing journey.

That's the same approach within the action plan, namely, to have it endorsed within political institutions and government processes to work with us and with communities on implementation of any changes across the province, so any type of new policy reviews — the Child and Family Services Act, for instance — to get communities to participate in that and to have communities guide and lead the process with our government partners. It's more beneficial and it has a better impact in terms of outcomes as it relates back to communities.

Senator Christmas: Having gone through the development of the Urban Indigenous Action Plan, what do you see, as an organization, are some of the key needs that urban Indigenous people have in Ontario?

Ms. McGuire-Cyrette: Reclaiming our voice. We see consistently, time and time again, that Indigenous women's voices are silenced. This is something we have learned through colonization: silencing of women in current institutions, such as the prison system. There is no engagement, dialogue or empowerment, and yet we actually see some positive health outcomes within that justice system. It is disheartening that, due to stable housing, you are able to address health issues within an expensive, colonial, violent system.

But at the same time we need to go back and start the healing process. It all begins with healing. When we can empower and honour a woman's voice — not to judge her but to support her — that's when change comes into play. We have to reclaim our voices.

Senator Christmas: Thank you.

Senator McCallum: Thank you for your presentations.

It is always so encouraging to hear the voices of those who are out in the field and to hear what is being accomplished. Indigenous people are incredible.

How did you start to establish internal reconciliation? I worked in Manitoba as a health professional for many years, and I worked with organizations at the community level on my reserve. It was difficult to generate change in the community because people tend to stick to the same way of doing things. It's almost like a fallback; sometimes there is fear when you need to take responsibility for your own decisions.

Le développement communautaire est axé sur les besoins, les aspirations et l'autonomisation de la communauté, en partant de la base et en remontant. Voilà comment le cadre stratégique a donné des résultats. Les femmes nous ont parlé de la violence qu'elles subissaient. Il a fallu 10 ans pour que cela se concrétise par un programme, Mieux-être de la famille, qui cherchait à appuyer les femmes dans une démarche de guérison.

Dans le plan d'action, c'est la même démarche, c'est-à-dire la faire avaliser par les institutions politiques et amener l'État à collaborer avec nous et les communautés à la mise en œuvre des transformations dans la province, donc des révisions de la politique — de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, par exemple — pour que les communautés y participent et qu'elles orientent et dirigent le processus avec nos partenaires de l'État. C'est plus avantageux et les résultats sont meilleurs pour les communautés, qui sont parties prenantes.

Le sénateur Christmas : Comme vous avez participé à l'élaboration du plan d'action, quels sont certains des besoins fondamentaux des Autochtones en milieu urbain, en Ontario, que perçoit votre organisation?

Mme McGuire-Cyrette : Nous voulons faire entendre notre voix. Nous constatons que, systématiquement, sans cesse, on essaie de réduire au silence les femmes autochtones. C'est une leçon du colonialisme : réduire au silence les femmes dans les institutions actuelles, comme le système carcéral. Toutefois, malgré l'apathie ou l'absence de dialogue ou d'autonomisation, nous constatons des résultats positifs pour la santé dans ce système de justice. Il est déprimant de constater que, à l'intérieur d'un système coûteux, colonial et violent, vous êtes en mesure de régler les problèmes de santé grâce à la stabilité du logement.

En même temps, nous devons revenir au début du processus de guérison. Tout débute par la guérison. Quand nous pouvons honorer la voix d'une femme et lui accorder du pouvoir — non pour la juger, mais pour l'appuyer —, un changement s'opère. Nous devons recouvrer nos voix.

Le sénateur Christmas : Merci.

La sénatrice McCallum : Je vous remercie pour vos exposés.

Il est toujours encourageant d'entendre celles qui travaillent sur le terrain et de savoir ce qui s'y accomplit. Les Autochtones sont fantastiques.

Comment entamez-vous la réconciliation interne? J'ai travaillé au Manitoba comme professionnel de la santé pendant de nombreuses années et j'ai collaboré avec des organisations communautaires de ma réserve. Il était difficile de provoquer le changement dans la communauté, parce que les gens s'accrochent à leurs habitudes. C'est presque une position de repli; parfois, on craint de devoir prendre la responsabilité de ses propres décisions.

You've done such a great job. How did you start that dialogue?

Ms. Baird: Well, I didn't really know that's what I was doing when I started out. I was 22 when I was first elected to council. I noticed extremely dysfunctional governing structures.

By the time I was 28, I became elected chief, and I spent my whole time in leadership trying to improve our rules to try to satisfy the community the best I could. I started with the Indian Act, then went to the First Nations institutions, the First Nations Land Management Act, and so on. I took on bylaws and tried to take on the jurisdiction we had under the Indian Act.

It seemed no matter what we tried to do, it was not adequate because there was no legitimacy with the structure. All that suspicion against the Indian Act system was kind of embodied by chief and council. The moment I was elected a member of the council, I was treated much differently — quite poorly, actually — because there is a complex role for chief and council. No matter who comes into that position and what they are trying to do, while some power is afforded to the position, there is a complex, sort of abusive relationship with that institution as well.

As a youth, my idea was to get direction from the community on where they wanted to head and how they wanted to head there. The treaty process was a viable option to try and address land claims. It was only by going through that process and not really having a roadmap to follow that we found out eventually that the jurisdiction and the new governance structure were really the prize of the agreement, that self-determination, namely, the ability for us to take the risk that we could do better than the federal government had done for us and to take that leap of faith in ourselves for that.

It took a lot of work to sort through what our laws and our governance structure would look like and how we could include more people into decision making in an affordable way. There were a lot of nuts and bolts to examine before our community felt comfortable enough that we had a basis to proceed.

That would be my answer. It's not really something I can put any bow on, though.

Senator McCallum: As Indigenous peoples, we've had to be caregivers. You answered a bit of that with Senator Christmas. We've had to have the role of caregivers at a time even today of trauma and conflict. We can get stuck in that role as caregivers. To move on to self-care and self-determination, we need to take

Vous avez fait un travail vraiment excellent. Comment avez-vous entamé ce dialogue?

Mme Baird : Eh bien, je ne savais pas vraiment ce que je faisais quand j'ai commencé. J'avais 22 ans quand j'ai été élue pour la première fois membre du conseil. J'ai remarqué les dysfonctions extrêmes des structures de gouvernance.

Quand j'ai eu 28 ans, on m'a élue chef, et j'ai consacré tout mon temps à ce poste à essayer d'améliorer nos règles pour répondre du mieux que je pouvais aux besoins de ma communauté. J'ai commencé par la Loi sur les Indiens, puis je suis passée aux institutions autochtones, à la Loi sur la gestion des terres des Premières Nations et ainsi de suite. Je suis ensuite passée aux règlements municipaux et je me suis essayée aux pouvoirs dont nous disposons sous le régime de la Loi sur les Indiens.

Peu importe nos efforts, ils semblaient stériles, parce que la structure en place ne nous accordait aucune légitimité. Tous les soupçons contre le système érigé sous le régime de la Loi sur les Indiens étaient, en quelque sorte, intégrés par le chef et le conseil. Dès que j'ai été élue membre du conseil, on m'a traitée de façon très différente — en fait, avec bien peu de considération —, parce que le rôle du chef et du conseil est complexe. Peu importe le titulaire et ses efforts, malgré le pouvoir que confère le poste, il existe une sorte de relation complexe et abusive avec cette institution aussi.

Quand j'étais jeune, mon projet était que la communauté me confie ses aspirations et la manière de les réaliser. Le processus du traité était une option viable, pour essayer de revendiquer des terres. Ce n'est que par ce processus, et sans vraiment de plan à suivre, que nous avons fini par trouver que les compétences et la nouvelle structure de gouvernance étaient vraiment le prix de l'accord, l'autodétermination, à savoir pouvoir prendre le risque de mieux faire que l'administration fédérale à notre égard et avoir foi en nous-mêmes pour parvenir à ce but.

Il a fallu beaucoup de travail pour se faire une idée plus précise de ce à quoi nos lois et notre structure de gouvernance ressembleraient et déterminer comment nous pourrions englober plus de gens dans le processus de décision sans qu'il en coûte trop. Il y avait beaucoup de détails pratiques à examiner avant que notre communauté ne se sente assez à l'aise avec le point de départ dont elle disposait.

Ce serait ma réponse, mais je ne pourrais pas vraiment mieux la tourner.

La sénatrice McCallum : Nous, les Autochtones, nous avons dû prodiguer des soins. Vous en avez parlé un peu dans votre réponse au sénateur Christmas. Nous avons dû jouer ce rôle à une époque, même aujourd'hui, de traumatismes et de conflit. C'est un rôle dans lequel on peut se laisser enfermer. Pour se soigner soi-même et accéder à l'autodétermination, il faut

on a different role. Part of that, you said, was we need safety and a voice.

Is there anything else that you see as a framework of safety that could make that progress from being a caregiver into a self-determining people? Do you understand my question?

Ms. McGuire-Cyrette: Yes, 100 per cent. There is this word *gichi-ogimaawi*, an Ojibway word of what my ancestors call “leaders in the community.” We had two Indigenous women’s leadership forums over the last couple of years. Out of my entire career, that was probably the most heartfelt work I have ever done with women in community. Looking back at it, it was because women united and came together, and we asked women what leadership means. What does Indigenous women’s leadership look like? What does this mean? No one in the room said it was politics. It was *gichi-ogimaawi*, which is leaders. It was about communities and family because it’s outside of self. That is, individually we are safe and healthy and we’re working on our healing journey.

I’ve learned from my family that my trauma story is not my identity. I learned that being raised by residential school survivors. Looking back at my grandparents who raised me, they never let their trauma own them and be their story or their identity. They acknowledged it and accepted it, which is a difficult part of the healing process, namely, to acknowledge and accept so we can move on and take a chance or a risk of trying something new. That’s the work we have been doing and what we have seen. When talking with women, it’s moving beyond the fear and the trauma. That’s where the reclaiming of your power begins to take place. Doing everything that we can to support them on that journey is important because that’s where the change happens.

There is also connection with her children. We did a project on resiliency and Indigenous women. A lot of people talk about it, but we wanted to find out what this looks like today. We found out that women will not work on themselves or address their violence or their health and well-being until that role and responsibility of the mother and child is protected. When you have the overrepresentation of children in today’s current residential school system, called the Child and Family Services Act and child welfare, there is a gap. You’re looking at only the apprehension of children and placing more expectations on the mother to address stuff that’s outside of her ability. How can she ever address systemic poverty and social injustice to be able to protect her responsibility as a mother and to take up her role in the family? We can make change for empowerment to take place. We have to do it from that perspective.

changer son rôle. Vous avez dit que, en partie, nous avons besoin de sécurité et d’une voix.

Percevez-vous autre chose comme cadre de sécurité qui permettrait à notre peuple aujourd’hui soignant à accéder à l’autodétermination? Comprenez-vous ma question?

Mme McGuire-Cyrette : Oui, tout à fait. Il y a ce mot ojibwé ancestral, *gichi-ogimaawi*, qui signifie « chefs de la communauté ». Ces deux ou trois dernières années, nous avons organisé deux forums de leadership pour les femmes autochtones. De toute ma carrière, ç’a probablement été le travail qui m’est le plus venu du fond du cœur pour les femmes de ma communauté. En rétrospective, c’est parce que les femmes se sont unies et se sont rassemblées, et nous leur avons demandé ce que signifiait le leadership. À quoi ressemble le leadership des femmes autochtones? Qu’est-ce que cela signifie? Personne, dans l’assistance, n’a dit que c’était de la politique. C’était *gichi-ogimaawi*, les chefs, un esprit de direction tourné vers la communauté et la famille, parce qu’extérieur à soi. C’est-à-dire que, individuellement, nous sommes en sécurité et en bonne santé et nous travaillons à notre processus de guérison.

Ma famille m’a appris que mon identité n’égal pas l’histoire de mes traumatismes. Je l’ai appris en étant élevée par des survivants des pensionnats. Mes grands-parents, qui m’ont élevée, n’ont jamais laissé leurs traumatismes s’emparer d’eux et devenir leur histoire ou leur identité. Ils les ont reconnus et acceptés, ce qui est une partie difficile du processus de guérison, reconnaître et accepter pour passer à autre chose et prendre le risque ou saisir l’occasion d’essayer du nouveau. Cela a été notre travail et notre vision. D’après les femmes, c’est surmonter la peur et les traumatismes. C’est ensuite qu’on commence à recouvrer ses pouvoirs. Il importe de faire tout son possible pour appuyer les femmes dans ce processus, parce que c’est là que le changement se produit.

Il y a aussi le lien avec les enfants. Nous avons réalisé un projet sur la résilience et les femmes autochtones. Beaucoup en parlent, mais nous voulions découvrir ce à quoi cela ressemble aujourd’hui. Nous avons découvert que les femmes ne travailleront pas sur elles-mêmes ou qu’elles ne s’occuperont pas de la violence qu’elles subissent ni de leur santé ni de leur mieux-être tant que leur rôle et responsabilité de mères à l’égard de l’enfant ne seront pas protégés. La surreprésentation des enfants dans le système actuel de pensionnats, qu’on appelle la Loi sur les services à l’enfance et à la famille et la protection de l’enfance, provoque une lacune. On met seulement l’accent sur les enfants et on exprime plus d’attentes à l’égard des mères pour qu’elles s’occupent de choses extérieures à leurs compétences. Comment pourront-elles s’attaquer à la pauvreté systémique et à l’injustice sociale pour protéger leurs responsabilités de mères et jouer leur rôle dans la famille? Elles peuvent faire des changements pour se prendre en charge. Nous devons le faire de ce point de vue.

We have to support women taking up their role in their family and roles in leadership in their communities. One way to do it is through the funding of Indigenous women's organizations. I'm not referring to ONWA; I'm referring to autonomous women's organizations across Canada. First Nations women's councils do not get funding. If you want to do any type of Indigenous women's work in Canada, you need to be a charity or do a patchwork quilt of funding agreements and project-based funding. We manage about 40 different agreements to keep our doors open. You become really good at writing proposals to do this work or you become a shelter.

None of the work for women is ever preventive. It's never about healing. All of the work is about crisis and after the violence occurs. When we're talking about looking at reinstatement of the former Aboriginal Healing Foundation from a trauma-informed culture-based analysis, that's not what we're referring to. We are referring to implementing the UNDRIP through the reinstatement of the Aboriginal Healing Foundation, which gives rights to Indigenous women's organizations and addresses violence that has occurred in their lives. That's what we want to see. We want to see that core funding that supports women's work in order to make change in our communities and that gives space for women to be leaders in their communities.

Senator McCallum: When you were doing all this work with women, there would still have been that ongoing violence in the homes and what was happening there. How did you deal with those two together to provide safety for women?

Ms. McGuire-Cyrette: Talking with the women, we began to realize the concept of "safe space" and what that means. We were told that safety comes from an individual perspective and that we actually can't create that safe space. We can create safer spaces and respectful places that give her the autonomy that she needs to come out and disclose and talk about the violence. We have done work on poetry nights, for instance, and spoken word. During those forms of art-based healing therapies, women are able to talk about the violence they have experienced in their lives. They are able to express that and be supported. We have done land-based healing. Connecting back to land is part of our identity. We need to look at multiple forms of healing, not only the psychological aspect of social work. That's one piece. We need to recognize that there is cultural healing and religious healing. We have to recognize that individuals have their own spirituality and determination, and we have to be able to support them along that and recognize that there is a balance between both.

Nous devons appuyer les femmes qui se chargent de leur rôle familial et de la direction de leur communauté. Un moyen est de financer les organisations féminines autochtones, l'Ontario Native Women's Association, les organisations féminines autonomes de partout au Canada. Les conseils de femmes des Premières Nations n'obtiennent pas de financement. Pour faire du travail de femmes autochtones au Canada, il faut être un organisme de charité ou conclure un ensemble hétéroclite d'accords de financement et obtenir un financement par projet de diverses sources. Nous gérons une quarantaine d'accords pour rester en activité. On acquiert vraiment des talents de rédaction de propositions pour faire ce travail ou, sinon, on devient un refuge.

Aucun travail pour les femmes ne vise la prévention. Il ne s'agit jamais de guérison. Tout le travail concerne l'intervention de crise, postérieurement à la violence. Quand nous envisageons la remise en place de l'ancienne Fondation autochtone de guérison, à partir d'une analyse culturelle adaptée aux traumatismes subis, ce n'est pas ce à quoi nous faisons allusion, mais à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, grâce au rétablissement de la Fondation, ce qui donne des droits aux organisations féminines autochtones et répond à la violence survenue dans leurs vies. C'est ce à quoi nous aspirons : plus de financement de base pour le travail des femmes, pour opérer un changement dans nos communautés et donner aux femmes la place voulue pour qu'elles exercent leur leadership dans leurs communautés.

La sénatrice McCallum : Quand vous faites tout ce travail avec les femmes, il resterait encore la violence dans les familles et ce qui y survient. Comment avez-vous pourvu aux deux pour assurer la sécurité aux femmes?

Mme McGuire-Cyrette : En dialoguant avec les femmes, nous avons commencé à percevoir la notion de « lieu sûr ». On nous a dit que la sécurité provenait d'un point de vue individuel et que, en fait, nous ne pouvions pas créer ce lieu sûr. Nous pouvons en créer et créer des lieux de respect qui leur procurent l'autonomie dont elles ont besoin pour se manifester, se dévoiler et parler de la violence. Nous avons organisé des nuits de poésie, par exemple, et des ateliers de création orale. Pendant ces thérapies faisant appel à l'art, les femmes sont en mesure de parler de la violence qu'elles ont subie dans leur vécu. Elles peuvent l'exprimer et être soutenues. Nous avons fait appel à la guérison par la terre. Le lien retrouvé avec la terre fait partie de notre identité. Nous devons envisager de multiples formes de guérison, non seulement l'aspect psychologique du travail social. Voilà un élément. Nous devons distinguer guérison culturelle et guérison religieuse, reconnaître que les individus possèdent leur propre spiritualité et leur propre détermination, pouvoir les appuyer dans cette dimension et reconnaître l'équilibre entre les deux.

Senator Pate: Thank you to all of you for your leadership as Indigenous women leaders and the demonstration for and with other Indigenous women in your communities.

I still want to call you Chief Baird, but former Chief Baird, or maybe you will be chief again. In the work that you did, I'm curious about a couple of things going forward. You were incredibly young. You still are an incredible leader and looked up to in your community.

What initiatives were already in play? What energy were you able to initiate? For instance, some of the economic initiatives as well as some of the programs, the child welfare initiatives, some of the educational initiatives. What development still needs to happen? If you were in our chair, what are the recommendations you could make that would assist you and your community to go forward?

What is the interplay with the federal government? For instance, some of us are very interested in things like reinstating strong national standards around social services, education and guaranteed liveable income. What is the potential interplay there? I'm wrestling with that, so I'm now lobbing it over to you to help us wrestle with it as well.

Ms. Baird: That's an incredibly complex question. The biggest barrier was that the federal government tended to interfere with what we were planning. They wouldn't get out of our way; and often they weren't very helpful. Some of the most offensive things I can imagine in my career happened at the negotiation table with levels of government.

But I don't offend easily. If I did get offended, I was able to plug my nose and continue on to a place where we pretty much have autonomy and very little federal interference.

It's a relief that when the different bills have been contemplated, as far as fiscal responsibility and those things go, we don't have to worry about that anymore because we've established our own relationship with the federal government and have agreed to the standards.

There is a role for the federal government to ensure that there is a minimum standard of a safety net for Indigenous people across the country in whatever province they are in. I think that the continued erosion of communities by the apprehension of children, until that's resolved, we are continuing to pull apart the fabric of our societies. That requires holistic, wraparound services for Indigenous families wherever they are, in their community or urban settings, and there are lots of experts who know what needs to happen. It's accessing the resources in an easy way. That has been the challenge, and even that is improving.

La sénatrice Pate : Je vous remercie toutes de votre leadership pour les femmes autochtones et de le démontrer pour et avec d'autres femmes autochtones dans vos communautés.

Je persiste à vouloir vous appeler « chef Baird », mais vous n'êtes plus chef et peut-être le serez-vous encore. Parmi vos réalisations, je suis curieuse de connaître deux ou trois choses. Vous étiez incroyablement jeune. Vous restez un modèle incroyable de dirigeante dans votre communauté.

Quelles initiatives étaient déjà lancées? Quelle énergie avez-vous su mettre en œuvre? Par exemple, certaines des initiatives économiques, éducatives, de protection de l'enfance, certains des programmes. Qu'est-ce qui reste encore à développer? Si vous étiez à notre place, quelles recommandations pourriez-vous faire pour désormais vous aider et aider votre communauté?

Quelle est l'interaction avec le gouvernement fédéral? Par exemple, certains d'entre nous sont très désireux de rétablir des normes nationales rigoureuses pour les services sociaux, l'éducation et un revenu garanti de subsistance. Quelle est l'interaction possible sur ces questions? Je me débat avec ce problème et je m'en décharge maintenant sur vous pour que vous m'aidiez à trouver une solution.

Mme Baird : C'est une question très complexe. Le plus gros obstacle, c'était que le gouvernement fédéral avait tendance à s'ingérer dans nos projets. Il ne nous laissait pas le champ libre et souvent, ce n'était pas très utile. Dans ma carrière, l'une des choses les plus offensantes que je puisse imaginer s'est produite à la table de négociation avec le gouvernement.

Or, je ne m'offusque pas facilement. Si je m'offusquais, j'étais capable de continuer à travailler, de façon assez autonome et sans trop subir d'ingérence fédérale.

C'était un soulagement lorsque les différents projets de loi ont été examinés, sur le plan de la responsabilité financière entre autres; nous n'avons plus à nous en préoccuper, car nous avons établi nos propres liens avec le gouvernement fédéral et nous nous sommes entendus sur les normes.

Le gouvernement fédéral doit s'assurer que peu importe dans quelle province ils vivent, les peuples autochtones ont un filet de sécurité minimal. Je crois que tant que le problème de la constante érosion des collectivités causée par le fait qu'on retire des enfants de leur milieu ne sera pas réglé, nous continuerons de mettre en pièces les bases mêmes de nos sociétés. Cela requiert des services complets pour les familles autochtones, peu importe où elles vivent, dans leur collectivité ou en milieu urbain. En outre, bon nombre de spécialistes savent quelles sont les mesures à prendre. Il faut qu'il soit facile d'accéder aux ressources. Voilà le défi, même si la situation s'améliore.

So some of this focus on outcomes rather than just covering the legal risk, that's the shift that is happening and needs to continue to get a handle on what the gaps are and what the disparity is and come up with strategies to overcome them.

From my perspective, it's investing in something that will pay back Canada I don't know how many fold.

Our first project was Tsawwassen Mills. The year it was being constructed it was the largest private capital project in the whole province. If you think about the millions of dollars of tax transactions that the federal government is benefiting from now, whether that be sales tax, all the people employed there and how they are trying to nickel and dime us in our fiscal negotiations because they're worried we might get ahead with the amount we get transferred, it's ridiculous.

The lack of resources to help us succeed when we got to the finish line of becoming self-governing was foolhardy, in my opinion. That's an area that governments can focus on to ensure that communities willing to take on these risks to become self-governing, to make a change in the outcomes of their communities, are fully supported until it's working.

Those things would be helpful. We took advantage of all the opportunities that were available, but we were lucky that I was re-elected with enough time frame to have that continuity of leadership to get somewhere. If we didn't have sustainable funding toward community development, I had to make that a priority for our community so that we could engage with everyone and succeed.

We are lucky we did, in that the Indian Act framework, with two-year terms, is untenable. There are systemic barriers. If there is a way the federal government can fund longer-term community development initiatives, that is going to be where change happens.

Of course, wellness, health and wraparound services to help families overcome the traumas, whether it be residential school, or some families I've met are in their third generation of kids being removed, and they're targeted. They expect that to happen from now on. It's complex, and I think that the apprehension of children is one of the most critical things that need to be resolved.

Senator Pate: Do you know of any communities that have managed to fully decolonize the criminal justice responses? As you know, and as has been mentioned, women, particularly Indigenous women, are the fastest-growing population in the prison system. Have there been communities you know of where they have managed to stem that tide? The question is prompted

Ainsi, le changement qui est en train de se produire — et il faut que cela se poursuive — c'est qu'on se concentre sur les résultats plutôt que sur les risques juridiques pour que l'on puisse connaître les lacunes et trouver des stratégies pour y remédier.

De mon point de vue, il s'agit d'investir dans quelque chose qui sera rendu au centuple au Canada.

Notre premier projet, c'était celui de Tsawwassen Mills. L'année de la construction, c'était le projet du genre le plus important de toute la province. Quand on pense aux millions de dollars d'opérations fiscales dont le gouvernement profite maintenant, qu'il s'agisse des taxes de vente, de tous les employés là-bas, et à la façon dont ils essaient de nous soutirer de l'argent dans nos négociations fiscales parce qu'ils craignent que nous allions de l'avant avec le montant transféré; c'est ridicule.

À mon avis, en ce qui a trait au manque de ressources pour nous aider à réussir au moment de devenir autonomes, c'était imprudent. Les gouvernements peuvent axer leurs efforts sur cet aspect pour s'assurer que les collectivités qui sont prêtes à prendre ces risques pour se gérer elles-mêmes, pour apporter des changements à leurs collectivités, sont pleinement appuyées jusqu'à ce que cela fonctionne.

Ces choses seraient utiles. Nous avons profité de toutes les possibilités offertes, mais nous avons été chanceux que je sois réélue pendant une période assez longue pour qu'on arrive à quelque chose. Si nous n'avions pas de financement viable pour le développement communautaire, il me fallait en faire une priorité pour notre collectivité, de sorte que nous puissions collaborer avec tout le monde et réussir.

Nous sommes chanceux de l'avoir fait, en ce sens que le cadre de la Loi sur les Indiens, avec un mandat de deux ans, c'est insoutenable. Il y a des obstacles systémiques. S'il y a une façon dont le gouvernement fédéral peut financer des initiatives de développement communautaire à plus long terme, c'est ce qui permettra de changer des choses.

Bien entendu, les services de bien-être de santé et les services complets pour aider ces familles à surmonter les traumatismes, qu'il s'agisse des pensionnats, ou certaines familles que j'ai rencontrées en sont à la troisième génération d'enfants qui ont été retirés du foyer, et ils sont ciblés. Les gens s'attendent à ce que cela se produise maintenant. C'est complexe, et je crois que le retrait des enfants de leur milieu est l'un des plus grands problèmes à régler.

La sénatrice Pate : Connaissez-vous des collectivités qui sont parvenues à décoloniser complètement les interventions du système de justice pénale? Comme vous le savez, et comme on l'a mentionné, les femmes, particulièrement les femmes autochtones, constituent la population qui croît le plus rapidement dans le système carcéral. Connaissez-vous des

by your last comment, and it's very much linked to the removal of children, both in terms of women's responses and the multi-generational impact on young women.

Ms. McGuire-Cyrette: I'm not aware of any. I definitely agree with that approach. When you're looking at reconciliation with Indigenous women, that's what that reconciliation will look like. The amount of violence that she has experienced in her life from every part of our community, from Canada and from our communities, has led to the current situation.

We need to look at how to do that, and through that community development approach of working with women, to find out those answers.

Ms. Baird: In Tsawwassen's case, we've agreed to be in the framework of Canada — the Criminal Code applies, the Charter of Rights and Freedoms applies — so some will argue that we will never be decolonized because of that.

That being said, we look seriously at how to ensure that we can change outcomes in relation to those issues through more community and culturally sensitive processes. There has been experimentation with circle sentencing and other dispute resolution forms. We have a judicial council within our self-governing framework that, in theory, can be used to deal with some of these issues.

Criminal justice is not on our top 10 list of things we've been working on. That's something that will evolve over time. We don't have any influence over the Criminal Code in which First Nation people are overcharged. We can try and develop a better relationship with the police force that services our community, but it's way too big an issue for our one community to resolve. But we do the best we can with the sphere of influence that we have.

Senator Boniface: I was caught by your term “wraparound service,” which is a term they use in New Zealand as well. I wonder if you see other jurisdictions that this community should be looking to in terms of the type of progress they're making or not making.

Ms. Baird: On children and family matters?

Senator Boniface: I'm struck by the fact that you're narrowing in on the point that until the child welfare system is addressed, you can't have true reconciliation; there is a continuation of issues with residential schools.

collectivités qui ont réussi à arrêter cette augmentation? Ma question est inspirée de votre dernière observation, et elle est étroitement liée au retrait des enfants tant sur le plan de l'intervention des femmes que des répercussions multigénérationnelles sur de jeunes femmes.

Mme McGuire-Cyrette : Je n'en connais aucune. J'approuve assurément cette approche. Lorsqu'on parle de réconciliation avec les femmes autochtones, c'est ce à quoi la réconciliation ressemblera. La violence que les femmes ont subie dans leur vie, dans tous les éléments de notre collectivité, au Canada, a mené à la situation actuelle.

Nous devons déterminer comment le faire et, dans le cadre d'une approche de développement communautaire consistant à travailler avec les femmes, trouver ces solutions.

Mme Baird : Dans le cas de la nation Tsawwassen, nous avons accepté de procéder dans la structure canadienne — le Code criminel et la Charte canadienne des droits et libertés s'appliquent —, et certains diront que, pour cette raison, nous ne serons jamais décolonisés.

Cela dit, nous réfléchissons sérieusement à la façon dont nous pouvons changer la situation concernant ces questions par des processus mieux adaptés à la communauté et à la culture. On a fait l'essai de cercles de détermination de la peine et d'autres mécanismes de résolution des différends. Notre structure d'autonomie comprend un conseil judiciaire auquel, en théorie, on peut avoir recours dans certains cas.

La justice pénale ne fait pas partie des 10 priorités auxquelles nous travaillons. C'est quelque chose qui évoluera au fil du temps. Nous n'avons aucune influence sur le Code criminel, qui fait payer les membres des Premières Nations trop cher. Nous pouvons essayer d'améliorer nos relations avec la force policière qui dessert notre collectivité, mais le problème est trop grand pour être résolu par notre seule collectivité. Or, nous faisons de notre mieux dans la zone d'influence que nous avons.

La sénatrice Boniface : Le terme « services complets » a attiré mon attention. La notion est utilisée en Nouvelle-Zélande également. Je me demande s'il y a, à votre avis, d'autres pays dont cette collectivité devrait s'inspirer quant aux progrès réalisés ou aux choses qui n'avancent pas.

Mme Baird : Concernant les questions qui touchent les enfants et les familles?

La sénatrice Boniface : Je suis frappée par le fait que vous dites que tant qu'on ne règle pas les choses concernant le système de protection de la jeunesse, une vraie réconciliation est impossible; les problèmes liés aux pensionnats perdurent.

Have other jurisdictions anywhere in the world made some efforts that we should be looking to as a committee that would ultimately help the contribution to the nation-to-nation relationship?

Ms. McGuire-Cyrette: Actually, when referring to that, it's part of what we see as a gap.

For instance, we have the Aboriginal Healthy Babies Healthy Children Program in Ontario that is bridging that gap to provide that wraparound service delivery.

Recognizing that an early-learning program is focusing the majority of its attention on child welfare issues is where it comes away. We are reconciling that parenting relationship. It's a very intense program that has a one-year wait list.

So, in order to begin to finally do that preventive work and that early childhood education, what's preventing that is that crisis response. Being able to stabilize families and to ensure that bonding can occur after birth with baby and mom, that needs to be protected before you can even begin to do that preventive work and to do the parenting programming and to do that early childhood education and all of those pieces.

We are doing it here in Ontario through the Aboriginal Healing and Wellness Strategy, but that's only an Ontario-based strategy. It's not national. So that provides that wraparound programming and service delivery.

Ms. Baird: One of my clients is the First Nation that is tackling this head on. I was involved in authoring a report on things they could do locally to try and reduce the number of kids in care. It looked at wraparound services and preventive measures really trying to prevent removal of children. To do that, as soon as you start looking into why there are problems in the home, a lot of it has to do with this multi-generational impact and traumas of residential school and other colonial impacts.

There are other jurisdictions that have done a bit better, and it gets pretty granular, the things that have succeeded. It's case conferencing and those sorts of things where the individuals are working for the whole family to stay together rather than a risk-averse remove the child sort of thing.

It leads me to believe that better checks and balances are needed on individual social workers who have this immense power, power greater than the police's or the minister's, that impacts Indigenous families.

Est-ce que d'autres pays ont pris certaines initiatives que devrait examiner notre comité qui, au bout du compte, contribueraient au renforcement de la relation de nation à nation?

Mme McGuire-Cyrette : En fait, à cet égard, cela fait partie de ce que nous considérons comme une lacune.

Par exemple, en Ontario, il y a le programme Bébés en santé, enfants en santé à l'intention des Autochtones, qui sert à combler cette lacune pour offrir le processus intégrateur de prestation de services.

Il faut un programme d'apprentissage préscolaire axé surtout sur ce qui touche la protection de l'enfance. Nous agissons concernant le lien parental. C'est un programme pour lequel il y a une liste d'attente d'un an.

Par conséquent, ce qui nous empêche de commencer à accomplir le travail sur le plan de la prévention et de l'éducation des jeunes enfants, c'est la réponse aux crises. Il faut être en mesure de stabiliser les familles et s'assurer qu'un lien affectif est établi entre le bébé et la mère et protéger cela avant de pouvoir même commencer à effectuer le travail de prévention et de s'occuper du programme destiné aux parents, de l'éducation des jeunes enfants, et cetera.

Nous le faisons ici, en Ontario, dans le cadre de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones, mais c'est une stratégie qui ne s'applique qu'en Ontario. Ce n'est pas une stratégie nationale. Il y a donc un programme global et un processus intégrateur de prestation de services.

Mme Baird : L'un de mes clients est la Première Nation qui s'attaque de front à cela. J'ai participé à la rédaction d'un rapport portant sur ce qu'on peut faire à l'échelle locale pour réduire le nombre d'enfants pris en charge. Cela concernait des services complets et des mesures de prévention et il s'agissait vraiment d'essayer d'empêcher le retrait des enfants. Pour ce faire, dès qu'on commence à essayer de comprendre pourquoi il y a des problèmes dans les familles, c'est en grande partie lié aux effets et aux traumatismes multigénérationnels des pensionnats et d'autres répercussions de la colonisation.

D'autres pays ont fait un peu mieux, et ce sont de petites choses, et cela a fonctionné. C'est sur le plan des conférences de cas, et ce genre de choses. Les gens essaient de faire en sorte que tous les membres de la famille restent ensemble plutôt que de retirer les enfants, par exemple.

Cela m'amène à croire qu'il faut de meilleurs facteurs d'équilibre concernant les travailleurs sociaux, qui ont cet immense pouvoir, un pouvoir plus grand que celui de la police ou du ministre, qui a des effets sur les familles autochtones.

There are other jurisdictions that we should look to for best practices, but I also think a made-in-Canada solution is needed as well.

The Chair: Before we move to second round, I would like to follow up on the question that Senator Tannas posed.

In your presentation, Ms. Baird, you said, “We need internal reconciliation in our communities.” I was thinking about chief and council. Probably some chief and councils are kind of embedded in the old colonial model where they’ve been told essentially what you can’t do. The Indian Act is always telling you you can’t do this and that and always putting forth obstacles, and yet you managed to somehow engage your community so that you had such overwhelming support for moving ahead.

Was that partly because at that time you were young, you were female, and you were approaching it in a way that wasn’t embedded in the old style of thinking?

Going forward, then, if that’s the case, how would you encourage other communities to move forward, given that in today’s demographics we have a very young population and we also have a large number of young women especially who are becoming educated and getting post-secondary degrees? They are getting degrees at at least twice the rate of young Indigenous men.

How do you think that is going to affect moving forward to a new relationship?

Ms. Baird: I think the key is safe spaces. My colleague here is referring to safe spaces for women from a violence perspective. You need safe spaces to communicate your views on First Nation political issues without feeling like you’re going to be reprimanded or face some blowback for acknowledging your opinion on some very emotionally charged issues.

I think that was the key. We created a lot of safe spaces for people to be able to engage on these matters, and we had high expectations that our people, no matter what education level, could engage on things like the constitutional status of our lands.

It becomes an issue of accessibility of language and that kind of thing, so I think openness and transparency and those sorts of things. I have no idea whether it had to do with my age or gender. You’d have to ask my community about that. Ultimately, establishing a long-term vision and establishing better ways of problem solving as a community were key factors of our success.

Nous devrions nous tourner vers d’autres pays pour trouver des pratiques exemplaires, mais je crois qu’il nous faut trouver une solution canadienne également.

La présidente : Avant que nous passions au second tour, j’aimerais revenir sur la question que le sénateur Tannas a posée.

Dans votre exposé, madame Baird, vous avez dit « [n]ous avons besoin de réconciliation interne dans nos communautés ». Je pensais aux chefs et aux conseils. Il y a probablement des chefs et des conseils qui sont en quelque sorte enracinés dans le vieux modèle colonial dans lequel on leur dit, essentiellement, ce qu’il ne faut pas faire. La Loi sur les Indiens vous dit toujours ce que vous ne pouvez pas faire et dresse toujours des obstacles, et vous avez tout de même réussi à mobiliser votre collectivité; vous avez eu un appui massif pour aller de l’avant.

Était-ce en partie parce qu’à l’époque vous étiez jeune, que vous êtes une femme et que vous avez utilisé une démarche qui ne correspondait pas à l’ancienne façon de penser?

Si c’est le cas, comment encourageriez-vous d’autres collectivités à aller de l’avant, étant donné que selon la composition démographique actuelle, nous avons une population très jeune ainsi qu’un grand nombre de jeunes femmes en particulier qui, de plus en plus, poursuivent leurs études et obtiennent des diplômes d’études postsecondaires? Deux fois plus de jeunes femmes autochtones que de jeunes hommes autochtones obtiennent un diplôme.

À votre avis, quelles seront les répercussions sur l’établissement d’une nouvelle relation?

Mme Baird : Je crois que l’élément essentiel, ce sont les tribunes sécuritaires. Ma collègue parle de tribunes sécuritaires pour les femmes qui sont victimes de violence. Il faut des espaces sûrs pour communiquer son point de vue sur les questions politiques des Premières Nations sans avoir l’impression qu’on se fera réprimander ou que des gens réagiront de façon très hostile au fait de donner son opinion sur des questions suscitant beaucoup d’émotions.

Je crois que c’était là l’essentiel. Nous avons créé de nombreuses tribunes sécuritaires pour que les gens puissent participer, et nous avons de grands espoirs que les membres de notre collectivité, peu importe le niveau d’instruction, puissent se prononcer sur certaines questions, comme le statut constitutionnel de nos terres.

Cela devient une question d’accessibilité et ce type de choses, donc de l’ouverture et de la transparence, par exemple. Je ne sais pas si cela a à voir avec mon âge ou avec le fait que je suis une femme. Il faudrait poser la question à ma collectivité. En définitive, la mise en place d’une vision à long terme et de meilleurs moyens de résoudre des problèmes en tant que collectivité ont été des facteurs principaux de notre réussite.

The Chair: What about the role of elders in establishing that vision? Do you think your elders played a big role in moving forward?

Ms. Baird: Yes. We created advisory bodies to our negotiation team. They were a cross-section of the community, from youth to elders, hunters, fishers, off reserve, cultural practitioners. Some of them were opposed to what we were doing, but they still participated and gave us guidance, which improved the agreement we negotiated and also improved our internal structures that we developed as well.

Our elders are pretty key, especially in some of our traditional teachings in how to ensure that our Coast Salish culture is wrapped around and our world values and our governance structures, yet taking on a modern context.

So there were a lot of discussions, and I was very lucky that I was able to go to our elders for advice almost any time. Their role was invaluable, although the formalized role is harder to achieve than the informal guidance.

Senator McPhedran: Ms. McGuire-Cyrette, you referenced human trafficking and sex trafficking several times.

Ms. McGuire-Cyrette: Yes.

Senator McPhedran: I'd like to come back and zero in on that for a bit partly because I'm from Manitoba, and indisputably we have a hub of sex trafficking in the city of Winnipeg, and indisputably the vast majority of those being trafficked are Indigenous youth, all genders.

We also have at least discussion at this stage with the current government to legalize prostitution. I want to ask you about whether you draw a connection between the sex trafficking of Indigenous youth and the legal framework in our country around prostitution.

Do you see anything happening where there's a model for some better protection and better prevention of the sexualized exploitation of Indigenous youth?

Ms. McGuire-Cyrette: Great question. The work I've been doing for approximately 10 years now is around sex trafficking, human trafficking and prostitution, the entire sexual violence spectrum.

Recently, we've actually engaged with over 1,000 survivors of human trafficking in Ontario over this past year. Prior to that we wrote a position paper on sex trafficking of Indigenous women and girls. We were also part of assisting Ontario with its strategy. Within that, ONWA was successful in securing the

La présidente : Qu'en est-il du rôle que jouent les aînés dans l'établissement de cette vision? Pensez-vous que les aînés de votre collectivité ont joué un rôle important dans le processus?

Mme Baird : Oui. Nous avons créé des organismes consultatifs pour notre équipe de négociation. C'était un échantillon représentatif de la collectivité : jeunes, aînés, chasseurs, pêcheurs, des gens qui n'habitent pas sur la réserve, des praticiens culturels. Certains d'entre eux s'opposaient à ce que nous faisons, mais ils ont tout de même participé et nous ont donné des conseils, ce qui a permis d'améliorer l'accord que nous avons négocié ainsi que les structures internes que nous avons créées.

Nos aînés jouent un rôle essentiel, surtout pour certains des enseignements traditionnels quant à la façon de veiller à ce que la culture des Salish de la côte soit prise en compte, de même que nos valeurs et nos structures de gouvernance, mais dans un contexte moderne.

Il y a donc eu de nombreuses discussions, et j'ai eu beaucoup de chance, car j'ai pu demander des conseils à nos aînés presque n'importe quand. Ils ont joué un rôle inestimable, bien que le rôle officiel est plus difficile à accomplir que le rôle non officiel.

La sénatrice McPhedran : Madame McGuire-Cyrette, vous avez parlé de la traite des personnes et de la traite des personnes à des fins sexuelles à plusieurs reprises.

Mme McGuire-Cyrette : Oui.

La sénatrice McPhedran : J'aimerais revenir sur la question un moment, en partie parce que je viens du Manitoba et qu'il est incontestable que, dans la ville de Winnipeg, la traite des personnes à des fins sexuelles y est pratiquée et que la vaste majorité des victimes sont des jeunes Autochtones, hommes ou femmes.

En outre, à ce moment-ci, nous avons du moins des discussions avec le gouvernement actuel sur la légalisation de la prostitution. J'aimerais savoir si vous faites un lien entre la traite des jeunes Autochtones à des fins sexuelles et le cadre juridique de notre pays en ce qui concerne la prostitution.

Voyez-vous des choses se produire, un modèle visant à améliorer la protection et à mieux prévenir l'exploitation des jeunes Autochtones?

Mme McGuire-Cyrette : Très bonne question. Les travaux que j'effectue depuis environ 10 ans maintenant portent sur la traite des personnes à des fins sexuelles, la traite des personnes et la prostitution, soit la violence sexuelle sous toutes ses formes.

Récemment, nous avons communiqué avec plus de 1 000 personnes qui ont survécu à la traite des personnes en Ontario au cours de la dernière année. Auparavant, nous avons préparé un document de travail sur la traite des femmes et des filles autochtones à des fins sexuelles. Nous avons également

Indigenous Anti-Human Trafficking Liaisons. The liaisons go into communities, recognizing the differences in the community from a community development model, to work with the community to begin to understand what is going on in each community.

Lots of communities are just starting to understand and identify what human trafficking and sex trafficking are. With respect to the question about prostitution and human trafficking, we're talking to many survivors, and we recognize and honour that it is an entire spectrum. There is no clear line or anything definitive when one crosses to the next in that it really is a spectrum.

Regardless of where the woman is at, we support her along that journey, whether she is self-identifying as working in the sex trade or has identified that she's been trafficked. Typically those words are really not what the women are telling us.

I've helped four women exit human trafficking in the past couple of months here in Ontario, and it boils down to safety and crisis right at the very beginning of all of the work we've been doing. You need to have survivor champions in order to do this work because they understand and support each other. The experiences of women who have been trafficked and the level of trauma that they have suffered is so immense that you cannot begin to even hear that story. I've been gifted with some of their stories; they've shared them with me, so part of my responsibility is to honour their stories and to bring forward what they have tasked me to bring forward.

Therefore, we recognize that non-judgmental services are needed, regardless of where this sexual violence is occurring. We need to honour and support them from the front-line services from police to hospitals to paramedics to front-line support. Those front-line service providers need to provide services regardless of who they are or what lifestyle they are in.

That's what we're seeing right now. They're not getting the same quality standard of care because of their situation. It's not happening. We're seeing consistently across Ontario that the health care system is discriminating against these Indigenous women and girls.

Additionally, you have to look at child abuse laws for anyone under the age of 18. There is child abuse and the sexualization of Indigenous girls from birth. Some of the stories I've heard have been that these women have been abused from birth all the way through and from the entire society.

So when you're looking at Halloween costumes, sexualizing Indigenous women from cultural regalia, and looking at the sexualization and the ownership of the Indian Act on women,

aidé l'Ontario dans sa stratégie. Dans ce cadre, l'Ontario Native Women's Association a été choisie pour mettre en œuvre le programme d'agents de liaison pour la lutte contre la traite des personnes autochtones. Les agents vont dans les collectivités, et constatent les différences à partir d'un modèle de développement communautaire, pour travailler avec la collectivité afin de comprendre ce qui s'y passe.

Bon nombre de collectivités commencent à peine à comprendre ce que sont la traite des personnes et la traite des personnes à des fins sexuelles. En ce qui concerne la prostitution et la traite des personnes, nous parlons à un grand nombre de personnes qui ont survécu, et nous savons qu'il n'y a pas de distinction clairement établie entre chaque réalité. C'est tout un éventail.

Peu importe la situation de la femme, nous la soutenons tout au long de ce parcours, qu'il s'agisse de s'identifier comme une personne qui travaille dans l'industrie du sexe ou qui a été victime de traite. En général, les femmes ne s'expriment vraiment pas en ces termes.

Au cours des deux ou trois derniers mois, j'ai aidé quatre femmes à sortir de la traite des personnes, ici en Ontario, et cela se résume essentiellement à la sécurité dès le début du travail que nous accomplissons. Les survivantes sont essentielles à ce travail, car elles comprennent la situation et se soutiennent entre elles. L'expérience et le traumatisme qu'ont vécus les femmes victimes de la traite sont tellement importants. Certaines m'ont raconté ce qu'elles ont vécu, et une de mes responsabilités est d'en tenir compte et de faire ce qu'elles m'ont demandé.

Par conséquent, nous savons qu'il est nécessaire d'offrir des services qui ne comportent aucun jugement, peu importe où les actes de violence se produisent. Nous devons les soutenir dans le cadre des services de première ligne, qu'il s'agisse des policiers, des hôpitaux ou des services paramédicaux. Ces fournisseurs de services de première ligne doivent fournir des services, peu importe qui sont les personnes et leur mode de vie.

C'est ce que nous observons à l'heure actuelle. En raison de leur situation, ces personnes ne reçoivent pas la même qualité de soins. Dans l'ensemble de l'Ontario, nous constatons que le régime de soins de santé est discriminatoire envers ces femmes et ces filles autochtones.

De plus, il y a les lois sur la violence à l'égard des enfants de moins de 18 ans. Il y a la violence à l'égard des enfants et la sexualisation des filles autochtones dès la naissance. On m'a raconté des histoires de femmes qui ont été maltraitées par l'ensemble de la société depuis leur naissance.

Donc, lorsqu'on voit les costumes d'Halloween, la sexualisation des femmes autochtones par des tenues culturelles, et le contrôle qu'exerce la Loi sur les Indiens sur les femmes, il

there really is an entire system that is contributing to where we are right now. We have to have a comprehensive response to address it.

In Ontario, we finally have a strategy to look at services to address this. ONWA is currently piloting a crisis response program out of Thunder Bay. We're already seeing that we're actually serving the entire province from one small project. Communities are finally starting to understand human and sex trafficking and the signs of it happening in their communities. Now they're saying, "Now what, now that we know what it means?" Now you have all of the disclosures coming out, and we need to have non-judgmental programming and services ready to go. We have to support the woman where she's at. She has that right.

Ms. Skye: ONWA submitted a brief to the House of Commons on human trafficking last week. They just finished their study. That's a new publication that we have that we can also share here if you're interested in it.

I also want to talk about the important distinction that ONWA has made. Affirming the rights of women and valuing women is actually at the centre of what we're trying to do when we're addressing human trafficking and sex exploitation. The reason why women are vulnerable or continue to submit to exploitation is that they have no real or acceptable alternative but to submit to that exploitation.

We need to provide real alternatives for women to access and recognize their own value and worth. That is what is critically important. What we're trying to do with our programming is provide those alternatives and other places affirming Indigenous women and meeting their safety needs first and foremost, regardless of where they're at, and for all women, not just for people who are trafficked or who are sex workers. We value them all. And we see their contributions to our communities and their worth as Indigenous women.

The Chair: On behalf of all the senators, I would like to thank our witnesses this morning: Kim Baird from Kim Baird Strategic Consulting, former chief of Tsawwassen; and from the Ontario Native Women's Association, Cora McGuire-Cyrette, Executive Director, and Courtney Skye. Thank you very much for your testimony, and thank you to the senators for all their interesting questions.

Senators, this is our final meeting before the summer adjournment. I want to thank all members for their hard work, both on our current study and on the bills that we looked at in

existe vraiment tout un système qui contribue à la situation actuelle. Il nous faut prendre toute une série de mesures.

En Ontario, nous avons enfin une stratégie pour faire en sorte que des services agissent à cet égard. L'Ontario Native Women's Association est en train de mettre à l'essai un programme d'intervention en situation de crise à Thunder Bay. Nous constatons déjà que nous servons, en fait, toute la province à partir d'un petit projet. Des collectivités commencent enfin à comprendre ce qu'est la traite des personnes et la traite des personnes à des fins sexuelles et les signes qui indiquent que cela existe dans leur collectivité. Elles se demandent ce qui se passera maintenant qu'elles savent ce que cela signifie. Il y a maintenant des personnes qui dénoncent, nous avons besoin de programmes et de services qui ne comportent aucun jugement. Nous devons soutenir les femmes, peu importe leur situation. Elles ont ce droit.

Mme Skye : La semaine dernière, l'Ontario Native Women's Association a présenté un mémoire à la Chambre des communes. Il porte sur la traite des personnes. L'étude vient de se terminer. Il s'agit d'une nouvelle publication que nous pouvons également vous fournir si cela vous intéresse.

Je veux également parler de la distinction importante qu'a faite l'Ontario Native Women's Association. L'affirmation des droits des femmes et la valorisation des femmes sont, en fait, au cœur de ce que nous essayons de faire lorsqu'il s'agit de la traite des personnes et de l'exploitation sexuelle. Si les femmes sont vulnérables ou continuent de subir l'exploitation, c'est parce qu'elles n'ont pas d'autre choix réel ou acceptable.

Nous devons offrir de vraies solutions de rechange permettant aux femmes de reconnaître leur propre valeur. C'est ce qui est essentiel. Ce que nous essayons de faire au moyen de notre programme, c'est de fournir ces autres choix et ces autres endroits pour répondre aux besoins des femmes autochtones d'abord et avant tout, peu importe où elles en sont, et pour toutes les femmes, non seulement pour les personnes qui subissent la traite ou qui sont des travailleuses du sexe. Nous accordons de l'importance à toutes ces personnes, et nous voyons leur contribution à nos collectivités et leur valeur en tant que femmes autochtones.

La présidente : Au nom de tous les sénateurs, j'aimerais remercier nos témoins d'aujourd'hui : l'ancienne chef de Tsawwassen, Mme Kim Baird, de Kim Baird Strategic Consulting, et les deux représentantes de l'Ontario Native Women's Association : la directrice générale, Mme Cora McGuire-Cyrette, et Mme Courtney Skye. Je vous remercie beaucoup de votre témoignage, et je remercie les sénateurs d'avoir posé des questions intéressantes.

Mesdames et messieurs les sénateurs, c'était notre dernière séance avant le congé d'été. Je remercie tous les membres du comité de leur excellent travail, tant pour l'étude actuelle que

this last session, such as Bill S-3 and Bill C-45. I think our committee has been extremely successful in being able to hammer out better deals for Indigenous people in Canada. I'm sure that communities out there are thanking us.

I wish that you all have a great summer.

With that, we shall adjourn until the fall.

(The committee adjourned.)

pour les projets de loi que nous avons examinés, comme les projets de loi S-3 et C-45. Je pense que notre comité a extrêmement bien réussi à trouver de meilleures choses pour les peuples autochtones du Canada. Je suis certaine que les collectivités nous remercient.

Je vous souhaite un très bel été.

Cela dit, nous nous reverrons cet automne.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, June 13, 2018

Congress of Aboriginal Peoples:

Robert Bertrand, National Chief;
Robert Russell, Senior Manager of Engagement;
Ron Swain, Former National Vice-Chair.

Tuesday, June 19, 2018

Kim Baird Strategic Consulting:

Kim Baird, Owner.

Ontario Native Women's Association:

Cora McGuire-Cyrette, Executive Director;
Courtney Skye, Advisor.

TÉMOINS

Le mercredi 13 juin 2018

Congrès des peuples autochtones :

Robert Bertrand, chef national;
Robert Russell, gestionnaire principal de la mobilisation;
Ron Swain, ancien vice-président national.

Le mardi 19 juin 2018

Kim Baird Strategic Consulting :

Kim Baird, propriétaire.

Ontario Native Women's Association :

Cora McGuire-Cyrette, directrice générale;
Courtney Skye, conseillère.